● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9497 | 20 PAGES | SAMEDI 2 AOUT 1975

Dans le Languedoc

Les viticulteurs ont barré routes et voies ferrées

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

LA CLOTURE DE LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

M. Ford affirme que la détente ne doit pas être à sens unique

Les chefs d'Etat et de gouvernement de trente-cinq pays d'Europe et d'Amérique du Nord signent ce vendredi après-midi 1er août l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

Parlant, ce vendredi matin, après le président portugais Costa-Gomes, le président Ford a notamment déclaré : « La détente ne doit pas être une rue à sens unique. » *Il a souligné l'importance que son pays attache à la liberté de circulation des hommes et des idées. M. Ford a été le plus applaudi de tous les orateurs qui ont pris jusqu'à présent la parole — note l'A.F.P. M. Brejnev et les autres délégations de l'Europe se sont joints à ces applaudissements. Sont encore intervenus, les représentants de Malte, des Pays-Bas, de Monaco, de la Norvège et de la Roumanie. Le tirage au sort a désigné, pour la séance de l'après-midi, les délégués du Liechtenstein, de Saint-Marin, du Luxembourg et du Saint-Siège.*

Le président Giscard d'Estaing a été l'hôte à déjeuner, ce vendredi, du président Ford. Il avait pris son petit déjeuner avec M. Caramanlis (Grèce). Jeudi soir, il avait eu des entretiens avec le maréchal Tito, le président Kekkonen et le chef du gouvernement espagnol, M. Arias Navarro. M. Brejnev a notamment rencontré jeudi le premier ministre turc, M. Demirel, et le chancelier Schmidt.

La controverse sur Chypre a tenu la vedette des séances de travail de jeudi. Quant au déjeuner Ford-Giscard d'Estaing-Schmidt-Wilson de jeudi, il s'est achevé dans la confusion, le porte-parole allemand ayant annoncé qu'une conférence monétaire à cinq (avec le Japon) avait été décidée, ce que M. Kissinger démentait.

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Un certain esprit, « l'esprit d'Helsinki », s'est-il créé à la C.S.C.E. ? M. Wilson, malgré son scepticisme, l'a senti souffler et l'a dit jeudi, dans une conférence de presse.

Le Premier britannique — était-ce hypocrisie ou ironie ? — s'est également félicité que M. Brejnev, dans son discours du matin, se soit prononcé aussi nettement en faveur du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Déclarant qu'il croyait en la sincérité du chef du parti communiste soviétique, il a ajouté, non sans perfidie, qu'il se demandait dans quelle situation se trouveraient certains pays si M. Brejnev avait fait la même déclaration il y a huit ans (soit avant l'invasion de la Tchécoslovaquie).

Le discours de M. Brejnev a été jugé, en tout cas, « *modéré et conciliant* », selon les termes de M. Kissinger, même si les Occidentaux ont trouvé un peu fort qu'il ait posé son pays en champion de l'humanisme. Il a évité tout triomphalisme. Mettant naturellement l'accent sur la détente, devenue depuis quelques années le maître mot de la politique extérieure soviétique, il a exprimé le vœu de la voir se prolonger sur le plan militaire. Ce vœu a été repris notamment par M. Tindemans, premier ministre belge, et par son homologue suédois, M. Palme. M. Giscard d'Estaing, en revanche, s'est nettement prononcé jeudi contre les négociations sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) sans les nommer. Une fois de plus, la France s'est faite le champion d'une défense indépendante et du bilatéralisme dans les rapports entre nations.

JEAN SCHWŒBEL.

(Lire la suite page 2.)

Les grands mots

On peut se demander ce qui restera des débats d'Helsinki une fois les lampions éteints ou, plutôt, comment les chefs des trente-cinq nations réunies dans la capitale finlandaise vont faire pour convaincre les opinions que les vibrants propos tenus à la tribune sur la paix universelle ne sont pas que vains mots. M. Ford, par exemple, a cru pouvoir établir un parallèle entre l'acte final de la conférence et les grands principes de la Constitution américaine, qui règlent la vie de ce pays depuis deux cents ans. A qui fera-t-on croire que les documents d'Helsinki sont promis à la même efficacité ?

Chacun, pour commencer, a « tiré la couverture » à lui en choisissant dans l'acte final les dispositions qui lui convenaient le mieux. Même l'interprétation qui en est faite n'est pas la même pour tous. Pour M. Ceausescu ou les dirigeants d'autres petits pays du centre et de l'est de l'Europe, l'évocation des principes d'égalité et de souveraineté sert évidemment à protéger une indépendance nationale fragile des appétits et des pressions du puissant voisin de l'Est. Pour M. Brejnev, les mêmes principes doivent surtout justifier, au nom de la non-ingérence, le maintien de la limitation interne aux libertés individuelles qui a placé les représentants soviétiques sur la sellette tout au long des négociations. Quant à M. Ford, il met en valeur son attachement aux principes démocratiques non seulement pour attirer l'attention sur les points faibles de son partenaire, mais aussi pour satisfaire une opinion qui, alertée par Soljenitsyne, a tendance à voir dans la cérémonie d'Helsinki un abandon des pays d'Europe de l'Est à leur sort.

Il est vrai que le cynisme de certains propos n'est pas fait pour calmer les réticences. M. Husak, représentant de la Tchécoslovaquie « *normalisée* », après avoir dénoncé l'occupation de son pays par les Allemands en 1938, a fait le silence sur une autre occupation, qui dure encore.

M. Demirel, chef du gouvernement turc, a affirmé tout de go que les dispositions de l'acte final — qu'il signe avec tous ses collègues, ce vendredi — ne s'appliquent pas à Chypre, notamment parce qu'il conteste la représentativité de Mgr Makarios à la conférence.

Mais le discours du représentant d'Ankara a attiré l'attention sur un fait que les organisateurs de la conférence n'avaient sans doute pas prévu lorsqu'ils se lancèrent dans cette entreprise il y a deux ans : le conflit le plus sérieux qui couve en Europe aujourd'hui n'oppose pas l'Est à l'Ouest ; c'est un conflit entre deux membres de l'alliance atlantique, et personne ne semble en mesure de l'atténuer dans un avenir prévisible. M. Ford, aux prises avec son Congrès pour la reprise des fournitures militaires à la Turquie, n'est pas, de ce point de vue, le moins impuissant. Les membres de la Communauté européenne prendront-ils le relais, comme ils s'y efforcent avec la médiation italienne ? La désunion et la maladresse dont ils ont fait preuve à l'égard du Portugal — autre point troublé du « flanc sud » de l'OTAN — ne sont pas de bon augure pour cette mission.

En dehors des discussions sur la monnaie et l'économie occidentales, qui reprendront dans d'autres enceintes, un autre problème mentionné par divers participants semble faire l'objet d'une équivoque : pour les Occidentaux notamment MM. Ford et Schmidt, l'acte final d'Helsinki concerne aussi Berlin-Ouest, bien qu'aucun représentant de cette « entité géographique » n'ait participé à la C.S.C.E. M. Brejnev et ses collègues de l'Est font, bien entendu, le silence sur ce point. Est-ce à dire, comme l'affirme l'hebdomadaire ouest-allemand « Stern », que l'U.R.S.S. et ses alliés se réservent le droit et la possibilité d'y employer la force ? C'est aller un peu vite en besogne, mais cette lacune de l'acte final pourrait donner lieu à complications dans l'avenir.

L'ANCIEN CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LIN PIAO RÉAPPARAIT EN PUBLIC

(Lire page 20.)

APRÈS LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION

La crise d'autorité ressentie au Portugal paraît s'étendre maintenant à l'armée

Le général Costa Gomes annonce que le gouvernement est constitué

En arrivant à Helsinki, le président Costa Gomes a annoncé, jeudi 31 juillet, que le nouveau gouvernement portugais était formé et que sa composition serait rendue publique samedi. La présence, auprès du chef de l'Etat, du capitaine de vaisseau Manuel Martins Guerreiro laissait supposer qu'il détiendrait le portefeuille des affaires étrangères. Le général Costa Gomes a assuré, dans son intervention à la conférence qu' « il n'existe aucune ingérence soviétique au Portugal, pays jouissant des meilleures relations avec l'U.R.S.S. et avec les Etats-Unis ».

M. Mario Soares, secrétaire général du P.S. portugais, actuellement à Stockholm, a commenté en termes modérés les menaces de « dure répression » du général Otelo de Carvalho, les tenant pour « conjoncturelles ». Enfin, à Amadora, la remise à la disposition de leur corps d'origine de treize militaires des commandos du Copcon jugés trop modérés par la « base » confirme l'existence de tensions au sein des forces armées.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Le seul vent qui parcourt la capitale portugaise, écrasée sous une chaleur moite, est un tourbillon fou de « *boatos* », rumeurs incessantes toujours plus alarmantes, qui, en moins d'une heure, sèment la confusion et font sonner les téléphones des ministères et des partis. Le service « *antiboatos* », récemment créé au 5e bureau de l'état-major pour répondre à l'« *intox* », a fonctionné à plein rendement jeudi 31 juillet. On pouvait tout entendre, en effet, sur les terasses du Rossio ou sous les arcades de la place du Commerce. L'alerte la plus chaude est survenue en fin d'après-midi quand on a « *annoncé* », fort sérieusement bien sûr... la mise aux arrêts du major Melo Antunes. Vérification faite, le leader de l'« *opposition* » au sein du M.F.A., était en réunion, et sa femme l'attendait pour dîner.

Ce déferlement des bruits les plus divers n'est que l'effet naturel de l'incertitude qui règne à Lisbonne. Certes, avant de partir pour Helsinki, le président de la République a annoncé « *avec plaisir* » que le cinquième gouvernement provisoire était enfin constitué. La liste des ministres est promise pour samedi. Mais on a tant de fois juré que sa publication était imminente que chacun, désormais, préfère rester sceptique.

Les résultats de la dernière réunion du Conseil de la révolution ont suscité toutes sortes de spéculations. Le communiqué lu jeudi matin par le capitaine Vasco Lourenço, au terme d'un nouveau « *marathon nocturne* » comporte, il est vrai, une certaine ambiguïté qui permet diverses interprétations. Les uns estiment qu'en « *déléguant* » son pouvoir au triumvirat des généraux, le Conseil ne s'est pas totalement et à jamais dessaisi de ses prérogatives, qu'il a donc refusé de devenir un simple organe consultatif, comme le voulait l'assemblée générale du M.F.A.

D'autres insistent au contraire sur le dernier point de la résolution qui indique clairement que le Conseil ou ses commissions seront convoqués par le directoire « *chaque fois qu'il le jugera utile* ». Il faudrait alors admettre que le pouvoir est bien « *tout entier* » aux mains des triumvirs et que le Conseil ne s'est pas donné les moyens d'un contrôle régulier.

La presse de Lisbonne est, quant à elle, unanime : le Conseil de la révolution a « *légalisé la troïka* », répondant ainsi aux critiques des socialistes et des centristes qui jugeaient anticonstitutionnelles les mesures prises par l'assemblée du M.F.A. Cette décision n'a pas été prise sans mal.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 4.)

Plus manifeste que prévu

La prépondérance d'Honeywell sur la C.I.I. soulève des difficultés avec Thomson

L'accord de fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull, conclu en principe il y a onze semaines, n'a pas encore pris effet. De laborieuses négociations se poursuivent en effet avec le groupe Thomson, leader de l'ensemble C.I.I., qui refuse d'avaliser certaines clauses le concernant, sur lesquelles l'entente s'était faite entre la C.G.E. et Honeywell, signataire américain de l'accord.

Des difficultés semblent être nées du fait de certaines clauses de la convention avec la firme de Minneapolis, que le gouvernement français n'avait pas explicitées au début de juin. En particulier, le rôle prépondérant au sein du comité technique chargé de coordonner la politique entre C.I.I.-Honeywell-Bull et Honeywell, deuxième groupe mondial de l'informatique.

Les grands dossiers industriels sont autant de Phénix prêts à renaître de leurs cendres. Pour peu que des questions aient été laissées en suspens, des difficultés escamotées, ils ressurgissent au premier plan de l'actualité. L'affaire de la C.I.I. (Compagnie internationale pour l'informatique) pourrait en apporter encore une fois la preuve.

Voilà maintenant deux mois et demi que le gouvernement français a fait connaître sa décision : la C.I.I. doit être démantelée et ses activités dans la grande informatique de gestion regroupées avec celles d'Honeywell-Bull, au sein d'une nouvelle société dont le capital sera détenu à hauteur de 53 % par des intérêts français et de 47 % par Honeywell Information System, filiale informatique américaine d'Honeywell. Toutes les modalités pratiques devaient être réglées en quelques semaines. Début août, il n'existe encore aucune base juridique à l'accord. Le sort des activités mini-ordinateurs de la C.I.I. (qui doivent être reprises par le groupe Thomson sous le nom de C.I.I. (B), reste toujours en suspens. Quant au « plan » qui devait regrouper les industries françaises de la péri-informatique, il n'en est toujours qu'à ses prémices.

Pour comprendre les raisons de ces retards, il importe de faire un bref retour en arrière. Après des mois de laborieuses négociations, la C. G. E. et le groupe américain Honeywell signent, à la fin du mois de mars, un premier protocole d'intention (*le Monde* du 22 avril).

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 18.)

« PROGRAMME DE SOUTIEN » ET PROGRAMME COMMUN

Éloigner l'horizon

par JACQUES ATTALI

En période de crise, les mots n'ont plus le même sens ni les instruments la même efficacité. Les modes de raisonnement des périodes de croissance équilibrée sont périmés, et s'y tenir ne fait qu'approfondir la récession. Ainsi en va-t-il de la relance.

Croire aujourd'hui qu'il faut et qu'il suffira, pour que l'économie redémarre, de créer quelques débouchés nouveaux en augmentant les disponibilités monétaires de quelques groupes sociaux, c'est faire une très grave erreur d'analyse. C'est méconnaître l'essentiel de ce qui détermine actuellement le comportement des agents économiques : leur horizon (c'est-à-dire la période pendant laquelle l'avenir leur paraît prévisible). Le rapprochement de cet horizon a rendu inefficaces tous les plans de relance déjà mis en œuvre. L'éloigner est une priorité absolue.

Pour le comprendre, il n'est pas déraisonnable de décrire la situation des économies industrielles d'aujourd'hui comme une course automobile : lorsque l'un des concurrents aborde un virage qu'il ne connaît pas, il ralentira ou sortira de la route. Dans les deux cas, il sera dépassé par d'autres concurrents qui, disposant d'une carte très précise ou connaissant le parcours, anticipent assez tôt le contours du virage pour maintenir sans risque une vitesse élevée.

Aujourd'hui, cette métaphore très simple permet de mesurer l'importance de la dimension temporelle dans la conduite de la politique économique. L'histoire économique est en fait un long parcours, avec des ornières, des virages et des embouteillages. Une crise est un virage, plus ou moins accusé. La crise actuelle peut être le moment d'une réorientation des activités, de la naissance d'une nouvelle division internationale du travail, et même, dans certains pays, de l'émergence d'un nouveau modèle de consommation. Les conditions dans lesquelles chaque nation prend ce virage déterminent presque entièrement sa position à la sortie, c'est-à-dire sa dépendance à l'égard des autres dans l'après-crise. Or, si la façon de négocier un virage dépend de ce que l'on sait de son tracé, la conduite de la politique économique dépend de ce que l'on pressent de l'avenir. Aujourd'hui, certaines économies ralentissent devant l'inconnu et s'installent dans la récession ; d'autres accélèrent et dérapent dans l'inflation. Aucune ne semble connaître (ni deviner) suffisamment clairement les mécanismes à venir pour pouvoir maintenir sans danger inflationniste un rythme élevé de la production tout en la réorientant.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Monologues

Les discours d'Helsinki ce sont, au fond, trente-cinq monologues pour un destin. Hamlet n'en demandait pas tant, et le général Gowon, destitué, a bien fait de citer Shakespeare pour trouver la philosophie qu'il faut en politique.

En l'occurrence, il aurait suffi d'une phrase au lieu de trente-cinq fois vingt minutes d'éloquence pour résumer le problème que débattent vaguement les faibles maîtres d'un monde provisoire : « Etre ou ne pas être ? C'est la question. »

ROBERT ESCARPIT.

Un Tartarin ou deux ?

par RAYMOND BARRILLON

En convenant enfin mardi soir, à l'occasion de son interview télévisée, que l'évolution de la situation économique et sociale impose « *un changement de cap* », et en préconisant sans plus de précisions « *une autre croissance vers une autre économie avec des structures différentes* », M. Valéry Giscard d'Estaing avait commis une double erreur ou, si l'on préfère, s'était montré doublement imprudent. Il admettait s'être trompé jusqu'au 29 juillet, mais nous invitait à patienter jusqu'aux premiers jours de septembre pour savoir comment il s'y prendrait alors pour corriger sa trajectoire.

M. François Mitterrand, observateur toujours sévère et vigilant, même au moment où la classe politique prend ses quartiers d'été, n'a pas manqué de s'engouffrer, dès jeudi, dans la brèche que le président de la République lui avait ouverte. Aussi bien a-t-il développé, à l'occasion d'une rencontre avec les journalistes un raisonnement impeccable.

Le premier secrétaire du parti socialiste a en effet le bon sens le plus élémentaire pour lui lorsqu'il estime que si la situation est « *si sérieuse* » et si « *toutes les données sont connues* », il est aberrant d' « *attendre la mi-septembre pour proposer et décider* ». Il a raison d'indiquer qu'il serait absurde de promettre « *des structures différentes* » si l'on n'était déterminé ni à s'attaquer aux grands monopoles et aux privilèges de l'argent ni à en finir avec un système fiscal fondamentalement inique pour ne pas dire plus. Il n'a pas tort d'exiger que M. Chirac engage sa responsabilité à l'issue du débat parlementaire de septembre (du 9 au 11 selon toute vraisemblance), faute de quoi les Assemblées seraient réduites à n'être que « *les complices d'une opération publicitaire* ». Qu'une opération de cette nature soit en préparation, c'est l'évidence même, et le leader de l'opposition est dans son rôle lorsqu'il nous en prévient.

(Lire la suite page 6.)

LES ANTIQUAIRES A MONACO

Rien ne va plus ?

La première exposition internationale des antiquaires de Monaco est ouverte jusqu'au 11 août, au Sporting Club de Monte-Carlo. Tous les aspects de l'art y sont présents : mobilier, tableaux anciens et modernes, céramiques, tapisseries, art antique, art primitif, art d'Extrême-Orient..., à travers des œuvres rares et de qualité, réunies avec goût par les vingt-huit exposants, en majorité Français et Italiens.

Et à tous les coups on perd. Et à tous les coups la banque gagne. Mais non, vous avez pris la mauvaise direction, il fallait tourner le dos au Casino, prendre à gauche sur la place et pénétrer dans cet autre énorme bâtisse qu'est le Sporting-Club. C'est là, au deuxième étage, que la roue de la Fortune vous attend : seulement là, pas de *bocci*, ni mise, ni croupier, ni visages tendus et angoissés de verdeur sous des abat-jour verts jetant une lumière crue sur un tapis encore plus vert où le hasard le plus *stupide* divague sans raisonner.

Ici, au Sporting, à la première manifestation d'antiquaires organisée dans la Principauté, il y avait aussi à parier, mais le pari — l'enjeu, si vous préférez — était d'une autre nature : pas de martingale illusionniste, les « choses » réunies là sont l'expression d'un choix, du jugement allié au sensible et au goût personnel de l'exposant, ce qui exige de son visiteur les mêmes qualités d'ouverture aiguisée et de sagacité *pondérée*. Somme toute, le jeu de hasard éliminé, c'est le jeu de la nécessité et de l'amour qui s'impose.

Vingt-huit exposants, dont une majorité de Français (quinze), une bonne escouade d'Italiens (six), quatre du terroir, deux Suisses, dont l'un, A. Ribolzi, a pignon sur rue à Monte-Carlo, et un Belge. L'initiative de l'entreprise, due à M. Bianchi, directeur du tourisme monégasque, s'est concrétisée en fait grâce à une entente franco-italienne où Mario Bellini (Florence), d'une part, Jacques Perrin et Maurice Segoura (Paris), d'autre part, ont été les serre-files d'une cohorte qui, ma foi, s'en tire à son bel avantage, à quelques exceptions près. La politique fut ici — contrairement à celle pratiquée à George-V — de personnaliser le stand de chaque exposant : en principe, chacun a sa libre manière de voir dans le goût qu'il s'est façonné et la direction spécifique qu'il a élue.

PIERRE GRANVILLE.

(Lire la suite page 15.)

M. Brejnev limite ses obligations mondaines

Helsinki. — Lorsqu'il est monté à la tribune jeudi matin pour y prononcer son discours, M. Brejnev était le point de mire de tous les regards. Tout le monde scrutait son visage pour y déceler des traces de fatigue ou de maladie. On avait, en effet, appris que la veille, au dîner présidentiel, le numéro un soviétique n'avait pas touché aux hors-d'œuvre et qu'il avait quitté la réception bien avant les autres chefs de gouvernement. Avait-il eu une rage de dents, comme l'a prétendu la presse finlandaise, ou voulait-il mettre la dernière main à son discours, comme l'a affirmé M. Zamiatine, le porte-parole de la délégation soviétique ? Nul ne saurait le dire. Le lendemain, en tout cas, à la réception offerte par le premier ministre finlandais dans les jardins de l'hôtel Kalastajatorppa, M. Brejnev est encore parti très tôt, avant même l'arrivée de tous les invités. Son départ a d'ailleurs créé un bel embouteillage dont a pâti M. Palme, le premier ministre suédois.

Il n'est pas douteux que la santé de M. Brejnev exige de grandes précautions et que le premier secrétaire du parti communiste soviétique limite au maximum ses obligations mondaines. Mais il est également vrai que tout homme d'Etat, même n'ayant pas l'âge de M. Brejnev, aurait de quoi être fatigué, tant le rythme des rencontres est épuisant.

[Le correspondant du « Daily Telegraph » de Londres écrit de son côté : « Personne n'a manqué de constater le grand effort que son important discours de vingt minutes a représenté pour M. Brejnev et, en particulier, la difficulté qu'il éprouvait à prononcer certains mots russes compliqués. Levant à peine les yeux de son texte, il a lu très lentement en détachant les mots, comme si chacun d'eux exigeait un effort particulier. Il a escamoté des syllabes, mal prononcé des consonnes et parfois s'est repris à deux ou trois fois pour énoncer un mot. A plusieurs reprises, il a bu un liquide marron, qui semblait faciliter son élocution. »]

UN INCIDENT « RÉVÉLATEUR »

Les déclarations ambiguës de M. Kissinger démentant qu'aucun accord soit intervenu sur la réunion d'une conférence monétaire des Cinq Grands, comme l'avait annoncé le porte-parole allemand, révèlent bien les divergences d'opinion qui séparent les dirigeants américains à ce sujet.

M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Schmidt, responsables politiques en même temps que techniciens de l'économie, ont sans doute réussi à faire admettre au président Ford qu'il fallait, à tout prix, stabiliser le système monétaire mondial pour lutter contre la récession. Mais le président américain n'est pas un économiste, et son secrétaire d'Etat au Trésor, M. Simon, ne rate pas une occasion de réaffirmer son opposition farouche à tout retour à un système de parités fixes, niant qu'il y ait encore des dollars excédentaires (« le Monde » du 29 juillet).

Le sévère M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, vient lui-même de déclarer que le dollar redevenait la monnaie la plus forte du monde.

Une chose est certaine : la remontée du dollar, qui se poursuit vigoureusement, donne bonne conscience aux Américains. Des propos de M. Kissinger, on peut néanmoins inférer que ce dernier, sensible aux vives pressions exercées par ses partenaires européens, pourrait adopter une attitude plus souple et se liguer avec son président pour vaincre les réticences de M. Simon à l'égard de tout accord de stabilisation.

Le président américain affirme que la détente ne doit pas être à sens unique

(Suite de la première page.)

Le discours du président de la République a confirmé que, si tous les membres du « sommet » sont soucieux de définir les « suites » de la conférence, les pays socialistes s'intéressent surtout à la réduction des armements en Europe, et les pays non socialistes à l'application des clauses de l'acte final relatives à la libéralisation des échanges d'hommes et d'idées.

CHYPRE : « Une tragédie grecque. »

La C.S.C.E. et les grands principes qu'elle proclame peuvent-ils cependant conserver la moindre crédibilité si l'affaire de Chypre demeure en l'état ? C'est la question que tous se posent ici après les incidents de jeudi. Mgr Makarios a repris contre la Turquie, mais de façon beaucoup plus brutale, l'accusation lancée la veille par M. Caramanlis d'avoir violé par son « agression » à Chypre les principes auxquels elle s'apprête à souscrire.

M. Demirel, premier ministre turc, qui avait ostensiblement quitté la salle de séance avec toute sa délégation lorsque l'ethnarque était monté à la tribune, n'a pas tardé à répondre, sur le même ton. « *Ce sont*, a-t-il dit, *les Grecs qui ont violé les principes de la C.S.C.E. et non les Turcs. Ceux-ci avaient été forcés d'agir pour protéger leurs compatriotes et maintenir l'indépendance de l'Etat chypriote.* » Affirmant d'autre part que Mgr Makarios ne représentait pas l'Etat chypriote, mais seulement la communauté grecque de Chypre, M. Demirel a annoncé qu'il avait envoyé un message au secrétariat de la conférence pour le prier de prendre note que le gouvernement d'Ankara « *ne se considère pas lié par les clauses de l'acte final à l'égard de Chypre* » aussi longtemps que cet Etat sera représenté par Mgr Makarios.

Les Occidentaux s'efforcent par tous les moyens, en coulisse, de trouver une solution à un conflit qui fait apparaître publiquement leurs divergences. Les Américains craignent de perdre en Turquie les installations d'écoute et d'observation vers l'U.R.S.S., auxquelles ils attachent le plus grand prix, et s'inquiètent de l'affaiblissement de leur dispositif militaire en Méditerranée. « *C'est*, a dit M. Kissinger, *une tragédie grecque.* »

Au cours du petit déjeuner qu'il a pris jeudi matin avec M. Demirel, M. Ford lui a vainement offert, comme l'a révélé le secrétaire d'Etat, un don de 50 millions de dollars à titre d'aide militaire. Tout en proclamant son désir de garder les meilleures relations avec les Etats-Unis et de leur restituer éventuellement certaines bases, M. Demirel est resté de marbre. Pour lui, rien n'est possible tant que le Congrès américain ne lèvera pas l'embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie. Cette attitude désespère MM. Ford et Kissinger et permet à M. Demirel de refuser aux Américains toute discussion sur Chypre.

C'est donc l'Europe des Neuf qui s'efforce d'engager la discussion, notamment par l'entremise de M. Moro, président en exercice de la C.E.E., et du chancelier Schmidt, qui ont vu ou vont voir MM. Caramanlis et Demirel. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a remis jeudi à ses collègues grec et turc, MM. Bitsios et Caglayangil (qui s'étaient rencontrés dans la journée sans résultat) des suggestions visant à l'ouverture de conversations sans préalable entre toutes les parties intéressées, y compris la Grande-Bretagne.

Il semble que les efforts des Neuf irritent fort les Turcs. Visiblement, ceux-ci ne sont guère prêts à faire des concessions alors qu'ils croient être en position de force à Chypre et qu'il leur faut compter avec la présence dans la majorité de deux partis ultra-nationalistes. M. Wilson, dans sa conférence de presse, a posé le véritable problème. « *Je demanderai à M. Demirel*, a-t-il dit, *quel pourcentage du territoire chypriote les Turcs* (qui en occupent 40 %) alors que la population turque ne représente que 18 % de l'ensemble) *sont prêts à accepter dans le règlement final.* »

En ce qui concerne le déjeuner des quatre Grands occidentaux (Allemagne fédérale, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne), le porte-parole allemand, M. Boelling, a déclaré qu'il avait abouti à un accord de principe pour une conférence monétaire internationale des Cinq (les quatre Occidentaux plus le Japon, déjà pressenti et favorable) qui se tiendrait avant la fin de l'année. Cette conférence, a poursuivi M. Boelling, sera préparée sans délai par un groupe d'experts nommés directement par les chefs de gouvernement. Dès maintenant, les banques centrales seront invitées à coordonner leur coopération en matière de taux d'intérêt afin de mieux maîtriser les marchés financiers et les mouvements de capitaux spéculatifs.

Dans sa conférence de presse, M. Wilson a lui-même insisté sur la nécessité d'une réduction des taux d'intérêt afin de réanimer le commerce mondial, mais il a plutôt mis l'accent sur le caractère économique de la conférence à cinq projetée.

Dans la soirée de jeudi, M. Kissinger a toutefois démenti les propos de M. Boelling. Il a affirmé que *les Quatre n'avaient parlé que de* Berlin et du Proche-Orient. « *Aucune conclusion n'a été atteinte, aucune décision n'a été prise au cours du déjeuner des Quatre* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. « *Si une décision a été annoncée, c'est une erreur du porte-parole allemand ou de la traduction. Nous n'excluons pas qu'une conférence puisse être retenue un jour. Mais ni le président Ford ni moi-même n'avons entendu de proposition à ce sujet au cours du déjeuner.* »

Qui croire ? Les Grands feraient bien de mieux accorder leurs violons. Mais le démenti de M. Kissinger ne convainc vraiment personne, même si les propos de M. Boelling doivent être atténués. Il ne convainc surtout pas les « petits » de la C.E.E. qui se formalisent quelque peu, notamment les Italiens, de la désinvolture avec laquelle leurs plus « grands » partenaires les tiennent à l'écart. M. Giscard d'Estaing s'est efforcé de les rassurer et le premier ministre belge, M. Tindemans, s'est dit satisfait du coup de téléphone que M. Fourcade avait adressé la veille à son ministre des finances pour l'informer du projet de conférence économique et monétaire des grands pays industrialisés.

JEAN SCHWŒBEL.

PROCHE-ORIENT

Sans parvenir à un commandement militaire unique

La Syrie et la Jordanie harmonisent leurs politiques

De notre correspondant

Beyrouth. — Le communiqué conjoint, publié à l'issue de la visite à Aman du premier ministre syrien, M. Ayoubi, ne fait pas mention de la création d'un commandement militaire commun, comme on l'avait pourtant laissé prévoir dans les milieux proches du palais.

En revanche, le communiqué confirme l'intention des deux pays de préparer une sorte de fédération qui s'étendrait à tous les domaines : politique, économique et culturel. Ainsi les taxes douanières sont d'ores et déjà unifiées et les experts s'empressent de mettre la dernière main à un projet portant sur une coordination de toutes les réalisations industrielles futures qui seront entreprises dans l'un et l'autre pays. Le communiqué fait état, en outre, de « *l'unification des réseaux électriques* » et de la « *commercialisation des produits et des marchandises* », toutes les précautions étant prises pour assurer la complémentarité des économies des deux pays. Les programmes d'enseignement seront unifiés et un « *plan d'information* » sera mis au point. Il se traduira, dans un pemier temps, par la diffusion radio-télévisée de programmes culturels communs. En outre, il suffira que l'un des deux pays ait une ambassade et un consulat accrédité auprès d'un gouvernement étranger, pour que les ressortissants de l'autre puissent utiliser cette représentation. Il est même précisé dans le communiqué que l'ouverture, à l'avenir, d'une nouvelle chancellerie, devrait impliquer des consultations préalables, une seule mission pouvant représenter les deux gouvernements.

La publication de ce communiqué a été suivie par l'annonce officieuse de la visite que le roi Husesin ferait vers le 15 août à Moscou.

Pour s'être longtemps détestées, la Syrie et la Jordanie trouvent chacune leur compte en contractant ce « *mariage de raison* » qui leur est imposé par leurs adversaires respectifs. Le régime du président Hafez Assad s'est trouvé abandonné par l'Egypte qui s'est prêtée, elle, aux démarches de M. Kissiner, favorable à un accord séparé avec Israël sur le dégagement des forces dans le Sinaï. La Syrie a fait, par ailleurs, l'objet de mesures d'intimidation de la part de l'Irak baasiste qui n'a jamais dissimulé ses sentiments hostiles à la faction rivale du parti au pouvoir à Damas. Il ne restait plus au président Assad, constamment sollicité par le roi Hussein, qu'à accepter de composer avec ce dernier, quitte à lui faire modifier certaines des positions qui le rendaient « irrécupérable » aux yeux des Palestiniens.

EDOUARD SAAB.

LE DIFFÉREND AMÉRICANO-TURC

M. Demirel rejette un compromis du président Ford

Le Sénat américain s'est prononcé jeudi soir 31 juillet, par 47 voix contre 46, en faveur d'une levée partielle de l'embargo décidé le 5 février pour sanctionner la Turquie d'avoir utilisé des armes américaines lors de son intervention à Chypre. Au mois de mai, à une seule voix d'écart également (45 contre 44), le Sénat avait déjà estimé bon de revenir sur cette suspension des livraisons d'armes à un allié des Etats-Unis. Cependant, la Chambre des représentants, en dépit des efforts considérables déployés par l'administration, avait refusé le 24 juillet la levée de cet embargo, suscitant une vive réplique d'Ankara qui, dès le lendemain, avait décidé la prise de contrôle des bases américaines en Turquie.

Malgré le nouveau vote favorable du Sénat, les fournitures d'armes américaines vont demeurer suspendues jusqu'en septembre. En effet, le président de la toute puissante commission du règlement de la Chambre des représentants, M. Ray Madden (démocrate), adversaire du projet, a refusé d'organiser une réunion qui aurait permis un vote jeudi, dernière date possible avant les vacances parlementaires. N'ayant aucun moyen de passer outre à cette opposition, le leader républicain de la Chambre, M. John Rhodes, a finalement levé la séance.

L'inaction de la Chambre est une nouvelle preuve de l'influence du « *lobby grec* ». Recevant en mai, au Département d'Etat, le président chypriote, Mgr Makarios, le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, avait fait pour quelques journalistes, une boutade assurant que l'ethnarque « *contrôlait plus de votes au Congrès que la Maison Blanche* ». La tendance ne s'est pas inversée depuis lors.

Le vote du Sénat est intervenu après que le gouvernement d'Ankara eut repoussé une offre de conciliation du président Ford. Le chef de l'exécutif avait proposé au premier ministre turc, M. Demirel, de fournir 50 millions d'armes américaines à la Turquie si celle-ci acceptait de laisser fonctionner à nouveau les installations militaires que les Etats-Unis entretiennent dans ce pays. — *(A.F.P., U.P.I.)*

A VIENNE

Les entretiens intercommunautaires sur Chypre ont repris « sans espoirs excessifs »

Les entretiens intercommunautaires sur Chypre ont repris, jeudi après-midi 31 juillet, à Vienne, dans des circonstances qui rendent fortement improbable un quelconque résultat positif d'importance.

M. Kurt Waldheim, qui, mandaté par le Conseil de sécurité, supervise les tractations entre les deux négociateurs, a d'ailleurs fait preuve d'une extrême prudence à son arrivée, en soulignant qu'il était « dangereux » dans la conjoncture actuelle d'entretenir des « *espoirs excessifs* ». M. Rauf Denktash, qui défend les intérêts des Chypriotes turcs, et M. Glafcos Cleridès, qui représente la communauté chypriote grecque, ont également émis des réserves.

Le contentieux américano-turc autour de l'affaire des bases et de l'embargo d'armes ainsi que la sortie de la délégation turque au « sommet » d'Helsinki durant l'intervention de Mgr Makarios ne paraissent en effet pas de nature à faciliter le déroulement des pourparlers de Vienne, qui doivent prendre fin en principe samedi.

● *A Ankara*, M. Rauf Denktash, chef de la délégation chypriote turque, avait déclaré jeudi, avant son départ pour Vienne, qu'il insisterait sur la formation d'un gouvernement provisoire à Nicosie.

« *Si ce gouvernement n'est pas formé*, avait-il dit à l'A.F.P., *et si Makarios continue à faire le tour du monde en se disant le représentant légal de Chypre, nous serons obligés de déclarer notre indépendance. Si nous sommes forcés à prendre cette mesure, nous ne discuterons plus d'une fédération mais d'une confédération.* »

M. Denktash avait ajouté que cela sera un des trois points qu'il soumettra à la conférence de Vienne, les deux autres étant le statut d'un gouvernement central chypriote et le retour des Chypriotes turcs isolés dans le secteur grec de l'île.

A ce dernier sujet, M. Denktash a déclaré que si les Turcs se trouvant dans le Sud ne sont pas autorisés à regagner le Nord, son administration commencera à évacuer, à partir de la première semaine d'août, environ mille Grecs vivant dans le secteur turc et désireux d'aller dans le Sud.

« *Si, malgré cela, les Grecs persistent à retenir les Turcs, alors nous évacuerons aussi les Grecs qui ne veulent pas quitter le secteur turc* », a affirmé M. Denktash. — *(A.F.P.)*

M. PIETRO NENNI GRAVEMENT MALADE

Selon des informations en provenance de Rome, l'état de santé du dirigeant socialiste italien M. Pietro Nenni, sénateur à vie depuis 1970, se serait aggravé durant les derniers jours. M. Pietro Nenni était souffrant depuis plusieurs semaines.

La grand'messe de la technique

De notre envoyé spécial

Helsinki. — Quand au palais Finlandia les discours, prévus et millimétrés, — alternent avec un fouillis de rencontres bilatérales plus discrètes, une petite idée danse déjà très au-dessus de la conférence. Petite idée ou grand soupçon ? Le décor est trop parfait, l'écrin bien trop munificent, pour qu'on échappe à un vague malaise. Comme si chacun devinait ici de grands vides derrière les tentures fabuleuses de la « conférence du siècle ». En vérité, quelles tentures ! Helsinki a choisi les siennes dans le goût de l'époque, *nickelées et électroniques.* Le congrès de Vienne est bien loin avec ses plumets et ses pourpoints d'ambassades. Les mille deux cents journalistes, les huit cents délégués, les centaines de secrétaires, interprètes, policiers en civil, tout ce petit peuple nage depuis mercredi matin dans *les murmures ouatés d'une sorte* de vaisseau interplanétaire.

Le Finlandia, c'est d'abord cela. *Une quintessence futuriste* des techniques et des instruments de la communication. On y célèbre un peu mécaniquement une liturgie du verbe et de l'écrit. Traductions simultanées, enregistrements, caméras en circuit fermé, duplicateurs de discours, batteries géantes de télescripteurs ou de téléphones, studios radio, walkies-talkies, etc. Tout ce que le siècle a produit de plus neuf pour « communiquer » a été rassemblé dans ce palais de marbre blanc ouvert sur un bras de la Baltique. Personne qui, de 8 heures à 17 heures, ne soit occupé à recopier, à retransmettre, répéter, paraphraser ou enregistrer quelque chose. Ainsi refermé sur son secret, le Finlandia est *déjà* un vertige d'introspection répétitive, un microscope énorme braqué sur un espace ténu.

Rien n'a été négligé ici pour que soient saisis le moindre des souffles, la plus fragile apparence de parole, le chuchotement infinitésimal, un haussement de sourcils de Mgr Makarios, l'ombre d'un sourire sur le visage de Gerald Ford ou un toussotement de Valéry Giscard d'Estaing : aussitôt la grosse machine est là pour « saisir l'événement » afin d'en renvoyer l'écho amplifié, synthétisé, autopsié en quarante langues. C'est finalement une messe plus technique que diplomatique. Une magie du « signe » et du tube cathodique. *La conférence est* une immense redondance, une caverne de Platon à mille lieues du soleil quotidien et très loin de ces pelouses de l'avenue Mannerheim où s'agglutinent chaque matin des familles de Finlandais, curieux, lointains barbares.

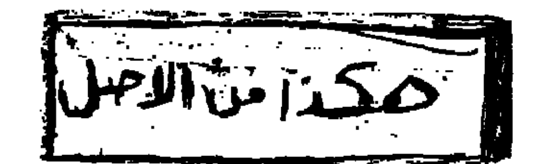
Imaginons que cette conférence dure des semaines, des *mois. Très vite le rite de la répétition à l'état pur effacerait* jusqu'au souvenir de ce qui fut *son objet initial. Les moyens* organisés du langage feraient oublier progressivement la finalité des discours eux-mêmes. *On* pourrait répéter sans vraiment écouter, parler indéfiniment à *tous les échos ans rien dire.* A la vérité, il ne semble pas que l'on soit si loin de cette situation-limite. Les journalistes, c'est un signe, ne sont-ils pas déjà plus nombreux que les diplomates, les observateurs que les observés ? Cet appareillage sophistiqué de la « communication internationale », avec sa *foule, ses boutons et ses clignotants*, relègue déjà au second plan l'amphithéâtre, somme toute assez modeste, d'où montent en *murmure les récitatifs des trente*-cinq délégations.

Un « happening » diplomatique

Voilà, rangés en contrebas, en colonnes et travées, les puissants d'une Europe un peu contrite, lourde de cris et d'inquiétude, doutant d'elle-même, de ses drames et de ses bonheurs. La réunion n'est ni dramatique ni très joyeuse. Elle a la fadeur du réalisme fardé de « bonnes intentions » et le ton beaucoup plus résigné qu'enthousiaste. A quelques murmures près d'ailleurs, tous les discours ne sont-ils pas interchangeables ? Qui n'aura pas prononcé, d'ici à samedi, les mots de persévérance, de confiance mutuelle, d'intégrité nationale, d'efforts de paix, de coexistence pacifique, etc. ? Vaudra-t-il de considérer comme un « événement » que M. Caramanlis se soit indigné du débarquement turc à Chypre, que M. Schmidt ait rappelé que *les frontières (allemandes) restaient* modifiables pacifiquement ou que M. Honneker, son homologue de R.D.A., ait insisté pour dire qu'elles étaient, au contraire, inviolables ?

Davantage que de vrais discours, voilà des prestations symboliques. Davantage qu'une conférence, voilà un « spectacle » d'exorcisme européen, un « happening » diplomatique. La conférence parle et déjà ne dit rien. L'énorme machine stéréophonique du palais Finlandia mouline depuis deux jours un silence bavard. Ce sera la première leçon. Trois ou quatre mille micros ne suffisent pas à rendre l'Europe à la parole ni deux ou trois cents caméras à lui inventer un visage.

J.-Cl. GUILLEBAUD.



CONFÉRENCE D'HELSINKI

... ne doit pas être à sens unique

JEAN SCHWŒ...

... rand'messe de la technique

De notre envoyé spécial

J.-Cl. GUILLEBAUD.

LES DISCOURS DES CHEFS DE DÉLÉGATION

L'avant-dernière séance de la conférence « au sommet » sur la sécurité et la coopération en Europe a commencé ce vendredi 1er août par un discours du président Costa Gomes (Portugal) et du président Ford (États-Unis), auxquels devaient succéder MM. Buttigieg (Malte), Den Uyl (Pays-Bas), Saint-Mleux (Monaco), Bratteli (Norvège), Ceausescu (Roumanie). Nous publions ci-dessous des extraits des principales allocutions prononcées mercredi après-midi et ce jeudi matin.

M. GUSTAV HUSAK (Tchécoslovaquie) : un nombre incalculable d'agressions en Europe...

« Nous apprécions particulièrement le rôle joué par la politique de paix de l'Union soviétique dans les négociations sur la tenue de cette conférence. En même temps, nous estimons aussi la contribution des forces qui pensent avec réalisme et celle des personnalités publiques d'Europe Europe sont reliées à l'abus du pouoccidentale, des Etats-Unis et du Canada, qui recherchent la compréhension parmi les Etats européens. (...)

» L'histoire montre qu'un nombre incalculable d'agressions en Europe est relié à l'abus du pouvoir, à la violence et à l'oppression. Le diktat de Munich, l'occupation de la Tchécoslovaquie, l'invasion de la Pologne, de la France, de la Yougoslavie, de l'U.R.S.S. et d'autres pays européens, toutes ces horreurs et les victimes de la deuxième guerre mondiale en sont le fruit. »

M. LIAM COSGRAVE (Irlande) : pour l'unité irlandaise, contre la violence.

En Irlande *« existe depuis longtemps l'aspiration et l'espoir de la part de la majorité du peuple vivant ici, que les deux parties du pays puissent, dans un certain avenir, se rejoindre dans la paix. Le gouvernement irlandais a toujours rejeté la poursuite de l'unité irlandaise par la violence. Nous avons aussi solennellement déclaré notre acceptation de voir incorporé, dans un traité enregistré par les Nations unies, que la réunification puisse se produire et avoir lieu seulement si et quand une majorité du peuple de l'Irlande du Nord exprimera son désir de se joindre à nous, dans une future Irlande unie. Particulièrement à cause des tragiques événements des dernières années dans cette partie de l'île, ce n'est pas une perspective immédiate. Mais nous sommes heureux que des principes qui ressortent des documents de cette conférence soient tels qu'ils reconnaissent qu'un changement de cette sorte serait légitime si c'est le désir du peuple de l'Irlande du Nord de le voir se réaliser. »*

Mgr MAKARIOS (Chypre) : la Turquie a violé ce qu'elle garantissait.

« Un exemple frappant d'un écart entre principes est constitué par l'invasion de Chypre par un pays qui participe à cette conférence, dont la présence ne dénote pas nécessairement le respect et la mise en pratique des principes incarnés par l'acte final. Ces troupes turques ont envahi une grande partie du territoire de Chypre. (...) La Turquie a garanti l'indépendance et la sécurité territoriale de Chypre. En fait, elle a violé exactement ce qu'elle garantissait. La Turquie va signer solennellement avec nous une déclaration qui prévoit, entre autres, le respect de la sécurité territoriale et la protection contre l'intervention militaire. La Turquie est en même temps un train de les violer d'une façon flagrante. (...)

» Je soutiens sans réserve la procédure de règlement entreprise actuellement à Vienne pour une solution pacifique du problème chypriote. Mon sentiment, toutefois, est que la partie turque ne vient pas de bonne foi à la table de négociation. La preuve en est le fait qu'alors que les négociations se poursuivent Ankara déclare sans cesse que le problème chypriote est déjà résolu sur le terrain, signifiant par là que l'intervention militaire turque a créé un fait accompli et que c'est une solution du problème. (...) Si les principes de la C.S.C.E. sont respectés et mis en vigueur par la Turquie, alors la voie est ouverte à la solution du problème chypriote. Si on laisse perdurer ce problème, il existe un danger réel pour la paix dans toute la zone méditerranéenne, et nous ne devrions pas ignorer le fait que la paix et la sécurité dans la Méditerranée sont étroitement reliées à la paix et à la sécurité en Europe. »

M. JANOS KADAR (Hongrie) : le peuple hongrois a recouvré son indépendance.

« Dans ce siècle, après les sacrifices sans précédent de la première guerre mondiale, le territoire de la Hongrie vaincue a été réduit d'un tiers. Pendant la seconde guerre mondiale, ses dirigeants ont été responsables d'avoir saigné le pays à blanc aux côtés de forces diaboliques, causant la perte de 8 % de la population adulte et réduisant le pays à des ruines. Il y a trente ans, le destin du peuple hongrois a pris une nouvelle et meilleure direction, avec la victoire de la coalition antifasciste et parce que l'armée soviétique et ceux qui combattaient à ses côtés ont chassé les forces d'occupation fascistes hitlériennes de notre territoire national. Depuis ce moment, le peuple hongrois a vécu en paix, recouvrant son indépendance nationale et sa souveraineté. »

LE MARÉCHAL TITO (Yougoslavie) : Le non-alignement est au service de la paix.

« Les hommes et les peuples sont de plus en plus conscients que les conditions et moyens de travail modernes les portent impérieusement à se rapprocher et à s'associer (...). Ils sont prêts à le faire, à condition d'être libres et égaux, de vivre dans une paix et une sécurité égales pour tous, dans la coexistence active et pacifique et non pas dans des systèmes de dépendance, d'asservissement et d'insécurité. La politique de non-alignement est une des voies empruntées par les générations d'aujourd'hui dans leur recherche de nouvelles réponses à la fois démocratiques et réalistes aux problèmes existants (...). La Yougoslavie socialiste (...) s'est inspirée des principes et des objectifs de la politique de non-alignement, qui sont et demeurent son orientation durable dans les relations internationales. »

M. DEMIREL (Turquie) : La Turquie n'est pas liée par l'acte final dans ses relations avec Chypre.

« Nous adhérons à toutes les décisions de la conférence. Notre seule réserve concerne la représentation de Chypre. Comme seule la communauté chypriote grecque est représentée ici, et comme il est légalement impossible, dans l'Etat bicommunautaire de Chypre, qu'une communauté représente l'autre, la représentation de l'Etat de Chypre à la conférence ne peut être considérée comme légale et, par conséquent comme légitime. La Turquie ne peut donc considérer les stipulations de l'acte final comme la liant en ce qui concerne les relations avec l'Etat de Chypre. Notre point de vue sur cette affaire est contenu dans une communication formelle, qui a été remise aujourd'hui au secrétariat exécutif de la conférence, et qui doit être dûment enregistrée et mise à la disposition des participants.

» Je suis venu à la conférence avec l'intention d'éviter de faire mention des injustices qui ont été commises à Chypre contre la communauté turque et des tentatives faites en vue de détruire l'indépendance de l'Etat de Chypre, dans la seule idée de ne pas troubler l'atmosphère de notre conférence et dans celle de préserver l'esprit de la détente. Mais je suis profondément déçu lorsque j'observe, une fois de plus, que la bonne volonté de mon pays a été abusée. Dans ces circonstances, j'ai l'obligation morale envers mon pays et envers le monde d'apporter une rectification à ce qui a été dit. (...) Le pays qui porte la responsabilité de tous ces actes, et qui a grossièrement violé les principes contenus dans l'acte final de cette conférence, n'est autre que le pays dont le représentant a, hier, de cette même tribune, porté de fausses accusations contre mon pays (1) (...).

» La Turquie attache une grande importance aux principes stipulés dans l'acte final. Etant donnée la regrettable absence d'une représentation chypriote turque à cette conférence, je sens qu'il est de mon devoir d'affirmer que la communauté chypriote turque partage le même sentiment. Si le pays voisin en question et la communauté chypriote grecque attachent la même importance et accordent la même valeur à ces principes, non seulement en paroles mais aussi en esprit, je ne vois aucun obstacle pour trouver une solution juste et durable au problème de Chypre. »

(1) M. Demirel désigne ici M. Caramanlis, qui avait parlé la veille au nom de la Grèce. Mais de plus violentes attaques avaient été portées contre la Turquie par Mgr Makarios, qui avait parlé quelques heures avant M. Demirel.

M. JORGENSEN (Danemark) : Il faut appliquer les accords.

« Les résultats nets des accords de la « troisième corbeille » (1) sont importants mais constituent un progrès limité. Beaucoup dépend de l'avenir. Les accords doivent être mis en pratique. C'est sur cette tâche que nous devons maintenant porter notre attention et ce n'est pas une tâche mineure ni facile. (...) A partir de maintenant les développements dans ces domaines seront considérés comme une part du processus destiné à accroître la sécurité et la coopération en Europe. »

(1) A propos de la liberté de circulation des hommes et des idées.

M. TINDEMANS (Belgique) : La détente doit s'étendre au domaine militaire.

« La conviction est profonde dans mon pays que la sécurité ne peut désormais plus être atteinte par un repli sur soi, mais qu'elle postule au contraire l'engagement actif vers des solidarités toujours plus profondes et plus nombreuses. C'est ainsi que la Belgique s'est engagée avec ses partenaires européens et nord-américains dans une alliance défensive à laquelle elle reste fidèle car cette alliance a été un des piliers de la paix que nous connaissons depuis de nombreuses années (...) Cette volonté de détente politique n'aura cependant de crédibilité que dans la mesure où elle s'étend également à l'élément militaire. (...) Une véritable détente ne pourra donc être instaurée que lorsque des résultats satisfaisants auront été atteints dans les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques et dans les négociations de Vienne sur les réductions de forces en Europe centrale. »

M. PALME (Suède) : Le droit à la critique.

« Bien sûr, certains aspects de l'état de préparation militaire des Etats ne peuvent être rendus publics, mais nous sommes convaincus que, si une partie de cette information qui est aujourd'hui tenue secrète — par défiance, ou par tradition, ou par esprit bureaucratique — était divulguée, on trouverait que d'importantes dépenses à objectif militaire s'avèrent non nécessaires. L'équilibre militaire qui est généralement considéré comme une garantie de paix, pourrait être maintenu à un niveau inférieur si les Etats en savaient plus sur leurs préparatifs et leurs intentions. (...)

» Une critique franche doit aussi être autorisée pour se faire entendre publiquement, critique de phénomènes tels que l'oppression des dissidents, la torture et la discrimination raciale. Et même le processus de détente devrait, à mon avis, offrir des possibilités accrues pour un débat ouvert et plus libre des questions politiques et idéologiques fondamentales. »

M. KREISKY (Autriche) : Pour une « percée » de la démocratie.

« Cela n'aurait pas de sens de minimiser ou même d'ignorer ces différences fondamentales des systèmes politiques et sociaux. Je souhaite ardemment par conséquent que l'on précise que la coexistence ne peut s'appliquer au domaine idéologique. Je souhaite cette clarification également parce que les Etats démocratiques sont fermement décidés à obtenir une « percée » de plus en plus importante de l'idée de démocratie et nous pensons que la démocratie en elle-même est une forme de gouvernement tellement créative que, dans son cadre et en observant strictement ses principes, des réformes sociales majeures ont pu être réalisées et seront réalisées dans l'avenir. Nous sommes prêts pour cette compétition... »

M. ILONIEMI (Finlande) : Le droit à la neutralité.

« La sécurité de la Finlande — comme celle de chacun des petits et peut-être des grands pays d'Europe — ne reposera sur une base solide que si l'état de paix est maintenu à l'abri de toute perturbation et si la détente continue à s'instaurer de façon progressive et régulière (...).

» La clé de voûte des relations entre les Etats, le principe de l'égalité souveraine, vient de recevoir une définition d'une précision et d'une richesse encore inégalées. Nous sommes heureux de constater avec les autres Etats neutres que ce principe équivaut à la reconnaissance du droit des Etats à appartenir ou à ne pas appartenir à des alliances militaires ainsi que leur droit à la neutralité. »

M. ARIAS NAVARRO (Espagne) : Ne pas oublier la Méditerranée.

« Dès le début, l'Espagne a mis l'accent sur le fait que le processus de construction de la sécurité de notre continent et l'extension de la coopération ne pourraient être véritablement entrepris si nous ignorions l'importance de la région méditerranéenne. Le fruit de notre tâche et celui de nombre de délégations amies ont été un document spécial dédié à la Méditerranée, la seule région qui soit citée dans le document final. Il est de notre désir qu'une ligne plus généreuse d'élargissement dessinée par ce document soit interprétée, tant par ceux des rivages du nord que par ceux des rivages du sud, comme une déclaration d'intention ayant pour but d'atteindre deux objectifs possibles et souhaitables : faire de la Méditerranée une zone de paix juste pour tous les peuples de la région et promouvoir parmi ces peuples une coopération et une compréhension servant de base au maintien meilleur de la sécurité dans la région entière. »

M. COSTA GOMES (Portugal) : Pour une ouverture totale à tous les peuples du monde.

« La voie nouvelle suivie par le Portugal a rendu possible, pour nous, une véritable participation à l'esprit de coopération. En fait, le processus de décolonisation qui a été résolument entrepris, dans la mesure où il concerne la mise en œuvre du droit des peuples à l'indépendance et la démocratisation du pays, constituent pour nous les fondements d'une politique de coopération. (...) Nous avons proclamé et nous avons poursuivi clairement une politique étrangère qui repose autant sur le respect de nos engagements internationaux que sur une ouverture totale à tous les peuples du monde, avec le plein respect des principes d'égalité souveraine des droits, de non-intervention dans les affaires internes des autres Etats et de reconnaissance du droit de tous les peuples à disposer librement d'eux-mêmes. (...)

» Le Portugal note avec satisfaction l'importance donnée par la conférence aux relations des pays participants avec les Etats non participants de la zone méditerranéenne. »

M. Ford (États-Unis) : les résultats de la C.S.C.E. s'appliquent à Berlin

« Je n'ai pas traversé l'Atlantique pour dire ce que nous savons tous déjà, c'est-à-dire que les nations ont maintenant la possibilité de détruire la civilisation et, par conséquent, que toute notre politique étrangère doit maintenant avoir cet objectif suprême de prévenir une guerre thermonucléaire. Je ne suis pas venu non plus pour me résigner aux différences idéologiques, aux rivalités politiques, aux compétitions militaires qui persistent entre nous. Je suis venu à Helsinki en tant que porte-parole d'une nation dont la vision a toujours été tournée vers l'avenir. (...) Nous devons à nos enfants de ne pas ménager notre peine pour construire un monde meilleur. (...) Finalement, il doit y avoir une acceptation d'obligations mutuelles. La détente, comme je l'ai souvent dit, ne doit pas être une rue à sens unique. Les tensions ne doivent pas être réduites d'un seul côté. Les deux parties, des deux côtés, doivent vouloir la détente et travailler à sa réalisation. Les deux parties doivent en retirer un profit. (...)

» Je suis ici parce que je crois, et mes concitoyens croient, à l'interdépendance entre l'Europe et les Etats-Unis, et plus encore à l'interdépendance de toute l'humanité. (...)

» Il n'y a pas un seule peuple représenté ici dont le sang ne coule pas dans les veines de l'Amérique, et dont la culture et les traditions n'ont pas enrichi l'héritage qui nous tient tant au cœur. Quand, il y a deux siècles, les Etats-Unis d'Amérique ont établi une déclaration de leurs grands principes, les cyniques et les suspicieux en ont fait des gorges chaudes. Pourtant, onze années plus tard, notre indépendance a été conquise, et la stabilité de notre République a été réellement assurée grâce à l'incorporation de ces mêmes principes dans notre Constitution. (...)

» Pour les alliés de l'Amérique, nous, Occidentaux, devons poursuivre cette route sur laquelle nous nous sommes engagés ensemble, renforcés par la confiance réciproque de chacun. La stabilité en Europe exige un équilibre en Europe, donc je vous assure que mon pays continuera à être un partenaire concerné et digne de foi. Notre relation de partenaires est davantage qu'un accord formel. C'est le reflet de croyances, de traditions et de liens qui ont une profonde signification pour le peuple américain. Nous sommes fiers que ces valeurs soient exprimées dans ce document final.

» Pour les pays de l'Est, les Etats-Unis considèrent que les principes que la conférence a acceptés sont une part du grand héritage de la civilisation européenne, dont nous sommes tous dépositaires pour l'humanité. Pour mon pays, ce ne sont pas là des clichés ou des phrases vides, Nous prenons ce travail et ces mots avec sérieux. Nous ne négligerons aucun effort pour relâcher les tensions et résoudre les problèmes entre nous. Mais il est important que vous reconnaissiez le profond attachement du peuple américain et de son gouvernement pour les droits individuels et les libertés fondamentales, ainsi que les engagements que cette conférence a pris concernant une plus grande liberté de mouvement des peuples, des idées et de l'information.

» En construisant un système de relations entre l'Est et l'Ouest, nous sommes confrontés à de nombreux défis. Berlin a une signification particulière. Il a été un foyer où couvait l'étincelle de l'affrontement dans le passé. Cela peut devenir un exemple de règlement pacifique dans l'avenir. Les Etats-Unis considèrent que c'est un test de la détente et des principes de cette conférence. Nous nous réjouissons du fait que, sous réserve des droits et des responsabilités quadripartites, les résultats de la C.S.C.E. s'appliquent à Berlin comme ils s'appliquent à l'Europe entière.

» La stabilité militaire en Europe a maintenu la paix. C'est tout en garantissant cette stabilité qu'il est maintenant temps de réduire substantiellement le haut niveau des forces militaires des deux côtés. Les négociations qui sont entreprises actuellement à Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces n'ont jusqu'à présent produit aucun des résultats que j'avais espérés. Les Etats-Unis restent prêts à faire preuve de souplesse en poursuivant ces négociations, si les autres en font autant. Un accord qui augmente la sécurité mutuelle est faisable, et il est essentiel. Les Etats-Unis ont l'intention également de travailler vigoureusement à la poursuite d'un accord sur la limitation des armes stratégiques avec l'U.R.S.S. Ce problème reste une priorité de la politique américaine (...).

» Nous avançons dans nos discussions bilatérales ici, à Helsinki.

» Le monde se trouve placé devant un danger sans précédent avec la prolifération des armes nucléaires. Les nations d'Europe partagent une grande responsabilité pour une solution internationale à ce problème. (...) Est-ce que la paix peut être divisée entre des zones de tranquillité et des régions de conflit ? Est-ce que l'Europe peut vraiment prospérer si nous ne nous préoccupons pas du fléau de la faim, qui frappe les pays les moins favorisés que nous ? Si nous ne nous préoccupons pas des nouvelles dimensions de l'économie et des questions énergétiques, qui sont à la base de notre progrès, si nous ne nous préoccupons pas du dialogue entre les producteurs et les consommateurs, les exportateurs et les importateurs, entre les pays industriels et les pays moins développés ?

« CHINE NOUVELLE » : Le Munich de l'Occident.

Pékin *(A.F.P.)*. — Pour la Chine, la signature de l'acte final de la C.S.C.E. est la marque de l'« *inconscience* » des pays d'Europe occidentale devant la menace d'« *agression* » et d'« *expansion* » militaire par l'U.R.S.S. dans cette région du monde.

Mercredi 30 juillet, le *Quotidien du peuple*, organe officiel du parti communiste chinois, avait déclaré dans un commentaire que l'acte final de la conférence n'avait « *aucune valeur* ».

Un autre commentateur du même quotidien est allé plus loin jeudi, comparant cet acte aux accords de Locarno et au traité de Munich, qui, déclare-t-il, ont tous deux « *servi de gris-gris à Hitler pour déclencher la seconde guerre mondiale* ».

L'acte final de la conférence, ajoute le commentateur, « *est un traité trompeur, ambigu, une Lduperie, et ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit* ». Il contribuera à rendre possible les trois grandes « ambitions » de l'U.R.S.S., à savoir : « *Contraindre les pays de l'Europe occidentale à reconnaître les frontières actuelles de l'Europe ; consolider l'hégémonie du révisionnisme soviétique en Europe de l'Est ; démanteler les forces de l'OTAN en faisant croire à une détente illusoire et éroder ainsi l'influence des Etats-Unis en Europe* ».

« *C'est une duperie de fond en comble, un piège tendu par l'U.R.S.S., un autre Munich de l'Occident* », conclut le quotidien.

UNE DÉMARCHE DE L'AGENCE REUTER SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES JOURNALISTES A MOSCOU

M. Gerald Long, administrateur délégué de l'agence Reuter, a envoyé, jeudi 31 juillet, une lettre à M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, pour lui demander d'intervenir afin que les correspondants étrangers en poste à Moscou ne soient plus en butte à diverses brimades.

M. Long justifie sa lettre aussi bien par la tenue de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) que par les mesures récentes prises contre l'agence Reuter en U.R.S.S. Parmi ces dernières, il évoque le refus d'accorder un visa à un journaliste que Reuter voulait nommer à Moscou cette année.

Une copie de la lettre de M. Long à M. Gromyko a été envoyée au secrétariat exécutif de la C.S.C.E. — *(Reuter.)*

EUROPE

— Libres opinions —

Révolution ou contre-révolution ?

par ALAIN KRIVINE (*)

« C*E qui nous sépare des communistes portugais, c'est Staline... » Cette formule lancée par Mario Soares sur les antennes de* R.T.L. a de quoi réchauffer le cœur de tous ceux qui, depuis des années, et souvent dans l'isolement, se sont battus et continuent de se battre pour un véritable socialisme qui n'ait rien à voir avec sa caricature existant dans les pays de l'Est, notamment à Prague. La force de la révolution portugaise en marche est telle qu'il semble même que ce soit des légions entières *qui se dressent aujourd'hui* pour « réconcilier » la démocratie et le socialisme, tout en repoussant avec dégoût le projet stalinien comme le projet social-démocrate. Ainsi donc, l'enjeu historique qui se noue au Portugal n'opposerait plus la révolution à la contre-révolution, mais les socialistes authentiques, représentant la majorité de la population, à ceux qui voudraient imposer une dictature stalinienne. *Quelle dramatique mystification !* Cessons de rêver, la bataille est plus complexe. Derrière ce type d'anti-stalinisme apparaît l'opposition à la révolution socialiste.

Malgré quarante-huit ans de dictature, les travailleurs portugais sont en train de réaliser une des expériences les plus avancées de tout le mouvement ouvrier international. L'aspiration à la société socialiste démocratiquement gérée par les travailleurs, telle qu'elle s'était déjà manifestée de façon embryonnaire lors des multiples grèves en Europe, comme à Lip, devient au Portugal un phénomène de masse, masse, trop souvent ignoré dans la presse. Des centaines de commissions de travailleurs, d'habitants, de soldats, de paysans, ont jailli dans tout le pays. Et c'est de cela qu'il faut partir pour comprendre tout le reste et éviter des assimilations historiques hâtives.

Nous ne sommes pas en 1948, l'armée de Staline ne campe pas aux portes de Lisbonne. La direction stalinienne du P.C.P. est confrontée à une radicalisation exceptionnelle de la classe ouvrière dans une autre conjoncture mondiale. Ce parti, passé en l'espace d'un an de trois mille adhérents à plus de cent mille, est encore obligé de composer avec cette poussée ouvrière, sans posséder tous les moyens d'encadrement des vieux P.C. implantés depuis des décennies dans les entreprises.

Principal artisan de la chute de la dictature, le M.F.A. s'est trouvé projeté à l'avant-scène de la vie politique. Par la suite, son rôle a *été renforcé volontairement par les partis ouvriers réformistes* P.C.P. et P.S.P., qui n'avaient pas du tout l'intention de s'emparer du pouvoir et de construire le socialisme. La politique de ces partis et la paralysie provisoire de la bourgeoisie ont permis au M.F.A. de jouer un rôle « bonapartiste » et de chapeauter un gouvernement de collaboration de classes P.C., P.S., P.P.D. Le triumvirat n'est pas une solution à la crise. Le M.F.A, en tant qu'*institution non liée organiquement à la classe* ouvrière, n'en est pas l'émanation. Cela dit, le M.F.A. reproduit de façon déformée les conflits de classes qui secouent le pays et sera conduit à éclater, car il est impossible d'assumer dans une telle situation des projets politiques totalement inconciliables.

Capitalisme ou socialisme, tel est l'enjeu. La bataille économique est liée à la réponse politique qui sera donnée. C'est dans ce cadre que la direction actuelle du P.S.P. a fait son choix. Elle n'incarne pas la volonté de lutte contre un « socialisme bureaucratique », elle se sert de cet épouvantail pour bloquer le processus révolutionnaire. C'est contre le projet, certes confus, du M.F.A., visant à légaliser les structures d'auto-organisation que se sont données les travailleurs et les soldats, que le P.S.P. est parti en guerre, permettant ainsi à toute la réaction de trouver un pôle de convergence. Depuis le 25 avril, le P.S.P. utilise habilement la volonté des travailleurs d'aller au socialisme et leur peur de la dictature. Il profite dans cette besogne des armes fantastiques que *lui fournit un P.C.P. ultra sectaire, qui fut le premier P.C.* à saluer l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Les socialistes français encore plein d'illusions sur la volonté de leur direction de construire un socialisme autogestionnaire doivent ouvrir les yeux. Ce n'est pas cette bataille que livre Soares, et ses alliés de fait (P.P.D., C.D.S., Eglise) ne s'y sont pas trompés.

Avec sa force, le P.S.P. aurait pu éduquer les travailleurs sur ce qu'est véritablement une démocratie socialiste, mais il aurait fallu pour cela s'investir à fond dans les comités de base et s'y battre à l'intérieur contre toute tentative de manipulation et de bureaucratisation venant d'un P.C.P., d'ailleurs minoritaire, et ne pas *s'accrocher aux vestiges de la légalité bourgeoise* qui, en fin de compte, a donné un Pinochet au Chili. Le P.S.P. a choisi une autre voie qui ne nous étonne pas, suivant ainsi la tradition de ses « partis frères ». Ce n'est pas un coup de Prague qui guette le Portugal, mais, à plus ou moins long terme, un coup de Santiago.

La bataille décisive que mènent les trotskistes de la L.C.I. *(Liga Comunista Internacionalista), avec d'autres forces révolutionnaires* comme le MES, consiste à tout faire pour unir les travailleurs, notamment communistes et socialistes, à travers les comités — embryon de nouveau pouvoir ouvrier — à les défendre, les coordonner, les armer, les centraliser dans le cadre d'une assemblée nationale de leurs délégués d'où sortirait un véritable gouvernement des travailleurs.

C'est dans ces structures que les partis politiques ont toute leur place, et que la bataille pour la démocratie doit être menée vigoureusement sur ce terrain dépourvu d'ambiguïté.

Le socialisme peut triompher au Portugal. Combinée avec l'éclatement d'une crise révolutionnaire en Espagne, cette victoire serait un puissant levier pour tout le mouvement ouvrier européen confronté à la crise générale du capitalisme. Nous avons déjà une dette envers l'Espagne révolutionnaire : que cela ne se reproduise pas au Portugal où il ne peut être question de ménager notre soutien aux forces révolutionnaires quelle que forme que cela puisse prendre dans l'avenir. Dans un tel affrontement, il faut savoir choisir son camp. Nous avons, quant à nous, choisi le nôtre.

(*) Membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (section française de la IVe Internationale).

Portugal

La crise d'autorité paraît s'étendre à l'armée

(Suite de la première page.)

Une fois encore, la laongue réunion derrière les murs délicatement rosés du palais de Belem s'est déroulée dans une atmosphère houleuse. Au général Costa Gomes qui leur demandait de ratifier la résolution de l'assemblée, les militaires « *modérés* » ont répliqué qu'ils entendaient d'abord savoir quelle politique adopterait le directoire.

Le président de la République aurait expliqué que, selon lui, *elle* ne pouvait que suivre les orientations de son discours devant les délégués des trois armes. Le premier ministre et le général Otelo de Carvalho n'auraient alors rien dit. Incrédules ou déjà trop « échaudés », certains « modérés » ont voté contre la proposition, qui a cependant été adoptée à la majorité. Les « indécis » — nombreux au sein du Conseil — se sont, semble-t-il, résignés à déléguer un pouvoir qu'ils sont las de ne pouvoir véritablement maîtriser. *Ils gardent* d'autre part une grande confiance dans la personnalité du chef de l'Etat et le jugent capable d'arbitrer les conflits qui ne manqueront pas de surgir.

Il n'en faut pas plus à *Republica* — qui paraît *désormais* quotidiennement sous la responsabilité de la commission des travailleurs — pour affirmer que *« la ligne dissidente, en désaccord avec les décisions de l'assemblée du M.F.A., a subi une véritable déroute »*. « *Cette ligne*, poursuit le journal, *apparaît minoritaire dans le Conseil.* » Conclusion sans doute sommaire et un peu hâtive. Les militaires groupés autour du major Melo Antunes *n'ont pas encore désarmé.* Peuvent-ils compter sur une « *réaction salutaire* » à la base des unités ? Les hésitations, la crise d'autorités ressentie dans tout le pays, n'épargnent pas l'armée. On commence à y percevoir des signes de troubles et d'impatience qui pourraient bientôt peser d'un grand poids.

Des bruits persistants font état du mécontentement d'officiers cantonnés au nord du pays. Un tract circule *qui appelle soldats,* sergents et officiers à renouer avec « *l'esprit du 25 avril* ». A l'inverse, la base « *radicale* » des unités qui entourent la capitale exprime de plus en plus ses réticences devant le manque de détermination du pouvoir. A Amadora, l'assemblée générale d'un régiment de commando a purement et simplement décidé de destituer son commandant, le major Jaime Neves, qui aurait publiquement manifesté son hostilité au premier ministre. La direction du Copcon, dont dépend l'unité dAmadora a entériné la décision et mis à la disposition de l'état-major neuf officiers et quatre sergents « *épurés* » par la base. « *La nécessité de renforcer l'alliance du peuple et du M.F.A.*, explique le Copcon, *implique une correcte insertion des unités militaires dans les réalités concrètes des populations et une discipline parfaitement adaptée à la volonté des masses pour la construction du socialisme.* »

Les heurts répétés au sommet du M.F.A. et de la hiérarchie militaire sont tels qu'aujourd'hui le débat est descendu dans les casernes.

DOMINIQUE POUCHIN.

Espagne

LA POLICE DÉCLARE AVOIR DÉMANTELÉ LES RÉSEAUX DE L'ETA A BARCELONE ET A MADRID.

Madrid *(A.F.P.).* — Deux commandos de l'organisation autonomiste basque ETA ont été démantelés mercredi par les services de police de Barcelone et de Madrid, annonce, jeudi soir 31 juillet, la direction générale de la sécurité espagnole.

Le communiqué, qui mentionne « *une organisation terroriste déterminée* », constitue la première information officielle sur l'opération montée mercredi à Barcelone. Huit personnes ont été arrêtées dans cette ville. Leur identité n'est pas révélée, mais de source basque on laisse entendre que deux importants membres de *l'ETA sont tombés dans un piège* tendu par la police. Il s'agit de M. Pedro Ignacio Peres Behotegui, dit « Wilson », impliqué dans l'attentat contre l'amiral Carrero Blanco, et de M. Juan Paredes-Manoto, dit « Txiki », accusé d'avoir participé au meurtre du commissaire Diaz Linares.

En ce qui concerne l'opération de Madrid, la police confirme l'arrestation de trois membres du commando et indique que le quatrième est mort au cours d'un échange de coups de feu avec les policiers. Mercredi soir on laissait entendre qu'il s'était suicidé.

D'autre part, trois jeunes gens appartenant à l'ETA ont abattu, jeudi après-midi 31 juillet, à Saint-Sébastien, un chauffeur de taxi qui était, selon eux, un informateur de la police.

Autriche

M. Taus sera un adversaire dynamique pour le chancelier Kreisky aux élections du 5 octobre

De notre correspondante

Vienne. — Moins de quinze jours après la mort, dans un accident de la route, de son chef, M. Karl Schleinzer, le parti populiste autrichien, principal parti d'opposition, s'est doté d'une nouvelle équipe dirigeante : à la quasi-unanimité, les délégués au congrès extraordinaire, convoqué le jeudi 31 juillet à Vienne, ont élu M. Joseph Taus président du parti et M. Erhard Busek secrétaire général. A deux mois des élections générales, qui doivent avoir lieu le 5 octobre prochain, M. Taus devient donc le nouveau concurrent de M. Bruno Kreisky à la chancellerie.

Les dirigeants du parti socialiste, actuellement au pouvoir, loin de sous-estimer M. Taus, sont conscients qu'il va leur falloir compter, malgré son manque d'expérience politique, avec cet homme de quarante-deux ans dont on s'accorde à reconnaître l'intelligence, le dynamisme et la compétence d'économiste.

Au sein de son parti, M. Taus, malgré les espoirs qu'il suscite, semble toutefois « *en observation* ». Certains « caciques » n'ont pas hésité à mêler à leurs vœux de réussite une mise en garde contre la tentation de la « technocratie ». D'aucuns craignent aussi, dans ce parti d'inspiration chrétienne - démocrate très traditionnelle, de voir bousculés des principes ancrés de longue date. En revanche, M. Taus apporte incontestablement pour la jeune génération un souffle nouveau et pourrait attirer un certain nombre des quatre cent mille Autrichiens qui voteront pour la première fois en octobre.

Né à Vienne en 1933, fils d'un boucher, M. Joseph Taus, après avoir promptement mené des études de juriste, s'intéressa de près aux questions d'environnement, d'énergie et aux problèmes de réforme sociale. Entré à vingt-cinq ans à la Girozentrale Bank, il en devint, dix ans après, directeur général et en fit la deuxième banque d'Autriche. A trente-trois ans, il fut secrétaire d'Etat dans un des gouvernements du chancelier Klaus.

Dans son discours d'investiture, M. Taus a galvanisé les énergies de ses amis en déclarant que le parti populiste devait redevenir le plus fort du pays. Il a cependant renouvelé l'offre de collaboration aux autres formations politiques que M. Schleinzer avait formulée peu avant sa mort. Visiblement peu embarrassé de complexes, M. Taus n'a pas hésité à se lancer dans une violente diatribe contre l'idéologie socialiste qu'il a qualifiée d'« *utopique* » et de « *pays de nulle part* ».

ANITA RIND.

Grèce

Selon deux anciens ministres déposant à Athènes

« AUCUN DANGER COMMUNISTE NE JUSTIFIAIT L'INTERVENTION DE L'ARMÉE EN AVRIL 1967 »

Athènes *(A.F.P.).* — Deux anciens ministres du gouvernement de M. Panayotis Canellopoulos, au pouvoir lors du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967, ont déposé jeudi 31 juillet devant la cour criminelle d'Athènes au procès des vingt principaux auteurs du coup d'Etat.

Les deux témoins, MM. Panayotis Papaligouras et Georges Rallis, alors respectivement ministres de la défense et de l'ordre public, ont affirmé qu' « *aucun danger, communiste ou autre, ne justifiait une intervention de l'armée* ».

Réfutant le principal argument de la défense, les témoins ont souligné qu'aucun dépôt d'armes n'avait été trouvé entre les mains des communistes par le régime militaire.

En ce qui concerne l'attitude de l'ancien roi Constantin, M. Rallis, actuellement ministre-délégué à la présidence du conseil, a affirmé qu'il avait été contraint par la force des choses d'avaliser le coup d'Etat. Auparavant, l'ancien souverain aurait lancé au troisième corps d'armée à Salonique un ordre de se diriger vers Athènes pour faire face aux putschistes. L'ordre, qui aurait été intercepté par ces derniers, ne serait jamais parvenu à destination.

Italie

M. Agnelli est prêt à coopérer avec le nouveau maire communiste de Turin

De notre correspondant

Rome. — M. Umberto Agnelli s'est déclaré disposé, au nom de Fiat, à collaborer avec le parti communiste de Turin, pour le bien de la ville et de l'industrie automobile. Après l'élection d'un conseil régional socialo-communiste dans le Piémont et d'un maire communiste à Turin, il était prévisible que le plus grand fabricant d'automobiles d'Italie allait tirer la leçon des élections régionales du 15 juin, dans l'espoir, sans doute, de s'attirer les bonnes grâces des syndicats.

M. Agnelli a d'ailleurs évoqué, dans une longue interview accordée à l'hebdomadaire *Panorama*, les « *revendications démagogiques et absurdes* » des syndicats, au cours des six derniers mois, avec, comme résultat, une productivité inférieure de 25 % à celle de l'industrie automobile allemande. M. Agnelli a tenu à souligner « *la volonté effective des dirigeants du P.C.I. de collaborer avec ceux qui ont une certaine compétence professionnelle. Cette volonté n'existait pas dans la classe dirigeante précédente.* »

C'est également une nouvelle orientation que compte se donner Fiat, en ce qui concerne ses rapports avec la presse, et en particulier avec le journal *la Stampa*, qu'elle contrôle à cent pour cent. « *Il n'y a pas de raison*, a dit M. Agnelli, *que, dans une société moderne, un groupe industriel contrôle un ou plusieurs quotidiens. Une société ou un groupe se trompe lorsqu'il pense pouvoir conditionner l'information en possédant des journaux, et l'erreur se paie.* » Il faudra donc trouver une solution pour *la Stampa*. M. Agnelli n'a pas précisé laquelle, mais il semble qu'elle consistera à donner davantage de responsabilités aux journalistes dans la gestion du grand quotidien de Turin.

(Intérim.)

AMÉRIQUES

LA RÉFORME DU TRAITÉ INTERAMÉRICAIN D'ASSISTANCE

Les pays latino-américains ont fait accepter plusieurs de leurs revendications

Avant la décision prise le 29 juillet au soir par l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) et qui permet aux membres de celle-ci de normaliser leurs relations avec Cuba, les vingt et un pays signataires du traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) avaient siégé pendant dix jours à San-José-de-Costa-Rica pour réviser leurs statuts.

Les modifications les plus importantes ont porté sur l'article 8 (liste des sanctions applicables à un membre dissident) et sur l'article 17, qui stipulait que l'organe de consultation chargé de les prononcer en décide à la majorité des deux tiers.

L'accord sur ces amendements au traité signé en 1947 à Rio-de-Janeiro a réglé ce qui constituait le problème central de la conférence : l'aménagement du TIAR de façon à permettre la levée des sanctions économiques prises contre Cuba en 1964 par l'O.E.A. Deux pays pourtant opposés à la normalisation des relations avec La Havane, l'Uruguay et le Nicaragua, avaient voté en faveur de l'adoption de la règle de la majorité simple. Lors d'une précédente réunion de l'O.E.A. à Quito, en Equateur, une majorité simple des participants s'était dégagée pour supprimer ces sanctions, mais elle était alors insuffisante. Les Etats-Unis ayant, depuis lors, fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas la prolongation des mesures contre Cuba (leur abstention à Quito avait, *semble-t-il, induit en erreur* certains de leurs plus fidèles alliés, comme Haïti, qui, croyant bien faire, avait voté contre), il a été décidé de modifier cet article 17 du TIAR pour régler plus sûrement le problème.

Deux arguments principaux ont été présentés à San-José pour convaincre les participants d'accepter l'amendement. On a d'une part fait valoir que le traité lui-même n'avait été signé qu'à la majorité simple et donc que sa révision pouvait être conduite de la même manière ; argument juridique assez formel, mais qui permettait au moins de trouver un prétexte. D'autre part, plusieurs pays membres, et notamment le Costa-Rica, avaient fait valoir que les sanctions contre Cuba n'étant plus respectées — un nombre chaque jour plus important de pays renouant unilatéralement leurs relations avec La Havane, — l'autorité du traité dans son ensemble était remise en cause.

Cette révision était nécessaire pour que les pays membres de l'O.E.A. puissent se réunir à San-José et adopter un projet mexico-américain intitulé « Liberté d'action » qui laissera à chaque pays membre la possibilité de choisir le type de relations qu'il souhaite entretenir avec le régime castriste. La ratification du protocole de réforme du TIAR demandera, quant à elle, presque deux ans.

La seconde réforme importante décidée à San - José est sans doute la rédaction d'un nouvel article, adopté par ving voix contre une, celle des Etats-Unis, affirmant que la « *sécurité économique* » est aussi importante pour la paix en Amérique latine que la sécurité militaire. Le traité, dans sa forme actuelle, ne fait aucune mention de ce type d'agression qui, pour la majorité des pays latino - américains, est *pourtant considérée comme l'une* des causes principales de leurs difficultés. Les ministres latino-américains présents à la réunion ont souhaité par la même occasion élaborer un nouvel accord qui garantirait les droits économiques internationaux de leurs pays. On retrouve ici l'esprit de la « *charte des droits et des devoirs des Etats* », proposée à l'approbation des Nations unies par le président mexicain Luis Echeverria.

Les pays latino-américains ont également obtenu, contre l'avis des Etats-Unis, deux autres amendements politiquement significatifs. Le traité reconnaîtra désormais explicitement le droit au « *pluralisme idéologique* ». La communauté interaméricaine était jusqu'à présent considérée comme formée de « *démocraties représentatives* », et Washington a, dans le passé, revendiqué ce principe pour lancer des attaques militaires et diplomatiques contre des pays — Cuba ou Saint-Domingue — qui lui paraissaient engagés dans une voie « non représentative ». En outre, lorsqu'un conflit surgira entre deux pays signataires du TIAR, ceux-ci pourront porter directement leur litige devant le Conseil de sécurité de l'ONU, *alors qu'ils étaient tenus auparavant* de le soumettre aux différentes instances de l'O.E.A. Il s'agit là d'un moyen de pression non déguisé sur les Etats-Unis, qui, en application d'une doctrine de Monroe rénovée, sont souvent tentés de maintenir les conflits surgissant entre eux et des pays latino-américains dans le champ clos d'une organisation qu'ils dominent largement. Les négociations entre Washington et Panama, sur la zone du canal, qui actuellement piétinent, pourraient être concernées par cet amendement.

Dernière réforme d'importance, plus technique : la zone géographique d'assistance et les conditions de celle-ci ont été modifiées. Il semble, quoique les informations parvenues sur ce sujet ne soient pas encore très précises, que des compromis aient été trouvés entre les désirs opposés des Etats-Unis et de certains pays « indépendantistes », comme le Pérou. Selon l'article 3 du TIAR, « *les hautes parties contractantes conviennent qu'une attaque armée par quelque Etat que ce soit contre un Etat américain devra être considérée comme une attaque contre tous les Etats américains* ». Le Pérou estimait que la formule était extrêmement contraignante (il suffirait, à son avis, d'évoquer « *la solidarité dans le cas d'une agression armée contre un Etat américain* ») et revenait à contresigner la stratégie de grande puissance des Etats-Unis en imposant aux pays latino-américains de soutenir un conflit qui se déroulerait hors du continent. Avec quelques autres pays, le représentant du Pérou demandait qu'il soit spécifié que la clause d'assistance mutuelle ne joue qu'en cas d'agression sur le continent américain. Le Pérou n'a pas été suivi sur le premier point, puisque, au contraire, l'obligation d'assistance militaire a été réaffirmée. En revanche, *la zone d'application* du TIAR a été précisée : elle ira d'un pôle à l'autre — en excluant le Groenland — et des Bermudes, jusqu'à 200 milles à l'est d'Hawaï. Le Mexique et le Pérou ont voté contre ces nouvelles dispositions qui, selon eux, augmentent les risques de conflits. Le Guatemala, le Panama et l'Equateur se sont abstenus.

Une autre réforme traduit assez bien l'« esprit » qui règne dans la « *famille américaine* » : *par* 19 voix pour, aucune opposition, et 2 abstentions, les participants à la réunion de San-Jose ont adopté un article qui dispose que toute action de défense collective ne pourra être entreprise qu'en cas d'agression perpétrée de l'« *extérieur du continent américain* ». Cela revient à prévenir le grand voisin du Nord que, s'il décidait un jour de s'en prendre à un Etat du Sud, il ne pourrait forcer les signataires du TIAR à le suivre.

ALAIN-MARIE CARRON.

● *Une conférence destinée à poser les fondations d'un système économique latino-américain* s'est ouverte le 31 juillet à Panama. Vingt-quatre pays latino-américains, dont quinze sont représentés au niveau des ministres, participent à cette réunion dont l'initiative revient au Mexique et au Venezuela. Le président panaméen, le général Omar Torrijos, en ouvrant les travaux de la conférence, a souligné que la création d'un système économique latino-américain avait pour seul but de permettre de faire face rapidement aux problèmes que connaît l'économie mondiale.

ASIE

Autriche

... sera un adversaire dynamique pour le chancelier Kreisky aux élections du 5 octobre

De notre correspondante

ANITA RIND.

Grèce

Selon deux anciens ministres déposant à Athènes

« AUCUN DANGER COMMUNISTE NE JUSTIFIAIT L'INTERVENTION DE L'ARMÉE EN AVRIL 1967 »

...AFRICAIN D'ASSISTANCE

...plusieurs de leurs revendications

ALAIN-MARIE CARRON

L'Inde en état d'urgence

II. — Ni Allende ni Pinochet

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Une page de l'histoire de l'Inde a été tournée lorsque — aboutissement d'une longue crise — Mme Gandhi a, le 26 juin, proclamé l'état d'urgence. Le premier ministre était alors violemment critiqué, mais elle n'a pu apporter la preuve qu'un « complot » se tramait (« le Monde » du 1er août).

New-Delhi. — Le jour n'était pas encore levé, lorsqu'à quatre heures du matin, un jour du début de juillet, huit cents policiers pénétrèrent sur le campus de l'université Jawaharlal-Nehru, où l'on étudie les langues et les sciences sociales et politiques. Il y avait à peine deux cents personnes, professeurs et élèves, dans les locaux, en cette période de vacances. Les policiers possédaient des listes d'étudiants appartenant à plusieurs groupuscules politiques, et pas seulement au mouvement de M. J.-P. Narayan, qui se réclame de la pensée du mahatma Gandhi (on rencontre diverses tendances marxistes-léninistes et des éléments d'extrême droite dans cette université). Ils firent ouvrir des chambres — mais pas celles des jeunes filles, — cherchèrent les documents compromettants, hostiles à Mme Gandhi ou pro-chinois, les livres sur Marx et Mao Tse-toung, puis arrêtèrent une quarantaine de jeunes qui devaient être en majorité libérés par la suite. La même opération avait eu lieu auparavant à l'université de Delhi, fief de l'extrême-droite nationaliste hindoue. Des opérations somme toute banales. Il est toujours aussi difficile de savoir — et de toute façon interdit de dire — combien de personnes ont été arrêtées. 1 245 au Maharashtra, 1 557 au Bihar, 478 dans un seul district du Bengale-Occidental, dont *« 201 naxalites (révolutionnaires maoïstes), des racketteurs, des pilleurs de wagons, des trafiquants de devises »*, a révélé la presse. En Inde, les chiffres « montent » vite, mais, en l'occurrence, Mme Gandhi nous rassure : *« Ils sont très maigres par rapport à la population (...) et les trois quarts (des personnes arrêtées) étaient déjà sur les listes de la police »*. Ils s'élèvent sans doute à plus de dix mille, pense-t-on généralement.

La politique du « Dauda »

Les rafles ont touché les sympathisants des formations de l'opposition parlementaire qui s'étaient associées à la campagne contre Mme Gandhi, les adhérents des vingt-six organisations non parlementaires interdites, les milieux étudiants et syndicalistes. Outre MM. J.P. Narayan et Morarji Desai (ancien vice-premier ministre), sont incarcérés, parfois dans des conditions très pénibles : MM. Piloo Mody, secrétaire général du Mouvement populaire indien ; Charan Singh, président de ce mouvement ; Raj Narain, Georges Fernandez et Madhu Limaye, dirigeants socialistes ; A.B. Vajpayee, chef du Jan Sangh (droite nationaliste) ; E.M.S. Namboodirapad, secrétaire général du parti communiste marxiste, indépendant de Moscou et de Pékin, et A.K. Gopalam, président de ce parti... Bref, les principales « figures » de l'opposition parlementaire. Cinq « jeunes turcs » du Congrès, qui souhaitaient un dialogue entre le pouvoir et « J.P. » et avaient refusé de donner un chèque en blanc à Mme Gandhi après la proclamation de l'état d'urgence, sont également en prison ; ils ont été expulsés du parti gouvernemental. M. Mohan Dharia, appartenant à la même tendance et limogé du gouvernement — il était vice-ministre du plan il y a plusieurs mois, — serait entré *« dans la clandestinité »* (1).

Un intellectuel scandalisé nous déclare : *« Mme Gandhi voudrait être Allende, mais elle se conduit comme Pinochet. C'est la politique du « danda », du gros bâton. Même les Britanniques, qui avaient pourtant arrêté des dizaines de milliers de congressistes qui luttaient pour l'indépendance, n'étaient jamais allés aussi loin. »*

Certes, les chars ne patrouillent pas dans les rues des villes, et la vie quotidienne ne paraît guère affectée par l'état d'urgence. A notre connaissance, le coup de force du 26 juin n'a pas fait couler le sang. Il n'en a pas moins été une amère surprise pour tout le monde, même pour ceux qui s'attendaient à « quelque chose ». Le gouvernement a pris des mesures exorbitantes, sous prétexte de faire face à une situation qui ne les justifiait apparemment pas.

La Constitution indienne prévoit deux formes d'état d'urgence, selon qu'il s'agit d'agression extérieure ou qu'il faut faire face à des troubles internes. De fait, l'Inde a été continuellement placée sous un tel régime d'exception depuis 1962, sauf entre 1968 et 1971. Nehru l'avait invoqué en 1962, lors de l' « invasion chinoise » (pour des raisons extérieures et intérieures), et il avait fait arrêter de nombreux communistes. Sa fille l'a fait au moment de la crise du Pakistan.

Jusqu'alors, l'Inde faisait figure de pays attaché au respect des droits fondamentaux. Mais, au-delà de ces apparences libérales, la Constitution comporte une panoplie de clauses restrictives et prévoit ainsi tous les régimes, depuis la démocratie libérale jusqu'au système le plus autoritaire. Sous l'état d'urgence, en vigueur depuis le 26 juin, plusieurs articles de la loi fondamentale sont « suspendus » — en particulier ceux qui concernent l'égalité devant la loi, la protection de la liberté individuelle contre les arrestations et les détentions. Les citoyens indiens n'ont plus le droit de demander aux tribunaux l'application de ces droits. La validité des décisions de l'exécutif ne peut être contestée. Le pouvoir central prend le pas sur celui des Etats auquel il indique de quelle manière ils doivent s'administrer. Les dirigeants et leurs porte-parole peuvent donc soutenir que la Constitution de l'Union n'a pas été violée...

Le pouvoir dispose aussi de puissants moyens d'intervention. Depuis 1969, date de la mise à l'écart de la « vieille garde » du Congrès par Mme Gandhi, l'appareil policier s'est considérablement renforcé. Les services de renseignements se sont développés de telle sorte que l'Inde possède une « centrale » — *Research Analyses Wing* — calquée, toutes proportions gardées, sur la C.I.A. Chargé d'abord du contre-espionnage à l'époque de la tension avec la Chine et le Pakistan, cet organisme s'occupe aussi d'affaires politiques intérieures, encore que son action reste, comme il se doit, un peu mystérieuse. Un brahmane cachemiri le dirige et Mme Gandhi le supervise.

Deux textes permettent de mettre en œuvre la *« politique du danda »*, du bâton : la loi sur la défense de l'Inde (*Defence of India Rule*), mise en vigueur au temps du premier état d'urgence, a été utilisée notamment pour incarcérer des milliers de révolutionnaires maoïstes et pour réprimer les cheminots pendant la grève de 1974. Mais elle a été jugée insuffisante puisqu'elle limitait à six mois la garde à vue d'un détenu. Une nouvelle loi, l'Acte sur le maintien de la sécurité intérieure, *(Maintenance of internal Security Act)*, a donc été votée il y a quelques mois par le Parlement. Ses dispositions, beaucoup plus répressives, ont encore été renforcées depuis peu. N'importe qui, même étranger, peut dorénavant être maintenu en détention, aussi longtemps que l'état d'urgence sera appliqué, sans que lui en soient communiquées les raisons.

La terreur ne règne pas, mais la crainte est sensible dans tous les milieux un tant soit peu politisés et chez les intellectuels : crainte d'exprimer une opinion devant un inconnu, crainte de parler au téléphone, crainte de perdre son emploi. Un vieil ami demande à rencontrer le journaliste de passage en privé, et non au bureau. Tous les interlocuteurs achèvent leurs propos de la même façon : *« Surtout ne itezcitez pas mon nom. » « Ne me parle pas »*, demande une étudiante à un condisciple auquel on prête une opinion politique.

Certains parlementaires du Congrès eux-mêmes, aussi atterrés que la population par la proclamation de l'état d'urgence, expriment la crainte de devenir, cette fois malgré eux, impopulaires auprès de leurs électeurs.

Mme Gandhi n'aurait pu imposer avec autant de facilité un tel régime dans toute l'Union si la majorité des Etats n'avaient pas eu à leur tête des gouvernements congressistes. Le cas du Goudjerat, où la droite vient de s'installer au pouvoir, et celui du Tamul-Nadu (Madras), où domine le parti dravidien (D.M.K.), sont à cet égard symptomatiques. A Madras, dès le 27 juin, le D.M.K. prenait position : *« Elle (Mme Gandhi) a incarcéré, sous prétexte de sécurité intérieure, des patriotes... Est-il bon de placer le pays sous un régime dictatorial sous prétexte de défendre la démocratie ? »* La population de Madras fut appelée à manifester publiquement — en dépit de l'état d'urgence — *« pour défendre la démocratie »*. *« Nous appliquerons les directives du gouvernement central dans la mesure où elles ne heurtent pas notre conscience »*, déclare le gouvernement du Tamul-Nadu. Mais la fronde de ces deux Etats peut-elle aller très loin ?

La presse muselée

Généralement regardée comme l'une des meilleures et des plus libres du tiers-monde, la presse est muselée pour la première fois depuis l'indépendance. Mme Gandhi lui fait grief de ne pas avoir dénoncé les propos de M. Narayan encourageant l'armée et la police à la rébellion, et d'avoir — à l'exception de l'organe du Congrès et de celui du P.C.I., pro-soviétique — pris parti contre le gouvernement, et, surtout, contre elle-même. Il est vrai que le premier ministre n'a jamais porté les journalistes dans son cœur ; pour un peu, ici comme ailleurs, ils seraient volontiers rendus responsables des difficultés du pouvoir. Le flot d'articles, sévères et parfois malveillants, publiés dans les semaines qui ont précédé le 26 juin, n'étaient sans doute pas de nature à ramener Mme Gandhi à de meilleurs sentiments. *« La dernière bataille ? » « Est-ce la fin d'Indira ? »*, titraient des magazines dont les commentaires débattaient abondamment de sa succession.

La censure est tombée comme une chappe : dans la matinée du 26, les salles de rédaction et les imprimeries des grands journaux ont été plongées dans l'obscurité par une panne de courant prolongée... La « machine » de la censure n'étant pas encore organisée, les autorités n'avaient pas trouvé d'autre moyen d'empêcher les journaux d'annoncer et de commenter la « suspension » de la démocratie. Comment parler de censure alors qu'il s'agissait, officiellement, d'une panne de courant ?... Les jours suivants, plusieurs journaux parurent avec des « blancs », des passages censurés, mais ils furent rapidement rappelés à l'ordre. *Le lecteur*, même s'il n'est pas dupe, doit ignorer l'œuvre du censeur. Un censeur qui s'est installé au siège des deux agences de presse indiennes fournissant l'information aux grands journaux et aux agences étrangères. Les articles politiques se limitent pour l'essentiel à reproduire des communiqués officiels ou des matériaux largement censurés.

A la vérité, les journalistes indiens ont perdu le courage de rechercher des informations et d'écrire des commentaires sur les sujets devenus tabous. Ils s'exposeraient à des poursuites. Franc-tireur, *The Hindoustan Times* se hasarde tout de même de temps à autre à publier des éditoriaux qui, lorsqu'ils ne parlent pas des rats ou d'autres sujets d'intérêt secondaire, rappellent son indépendance d'hier. *« La thérapeutique de choc, bien qu'efficace comme traitement dans certaines circonstances, doit être administrée avec beaucoup de prudence et de circonspection »*, a-t-il écrit récemment. Mais les éditorialistes qui avaient cité Gandhi, Nehru et Tagore se sont vu rappeler par le ministre de l'information, qui ces écrits ne pouvaient être utilisés *« en dehors du contexte »*. *« Si c'est nécessaire, Tagore sera banni »*, a déclaré un ministre du gouvernement de Calcutta, à la suite de l'arrestation de jeunes gens qui chantaient des vers du grand poète bengali dans les rue de la ville...

Quelques jours après la proclamation de l'état d'urgence, Mme Gandhi a jugé que le ministre de l'information, M. A.K. Gujral, faisait preuve de mollesse à l'égard des journalistes. Il a été remplacé par l'ancien secrétaire d'Etat à la défense, M. V.C. Sukla, un homme autoritaire et efficace, qui a arrêté sur un ton martial les directives données à la presse étrangère.

La censure a eu pour conséquence de couper les canaux traditionnels de communications entre les journalistes et les milieux officiels. Les porte-parole d'hier sont les censeurs d'aujourd'hui. Autrefois, l'information circulait librement dans l'Union. Comment savoir désormais ce qui se passe à Trivandrum ou à Bhopal ?

Selon Mme Gandhi, la censure *« a pour but de restaurer la confiance dans le pays »*. Si des membres du Congrès ont réclamé une *« action énergique »* contre les journalistes qui contreviennent aux directives officielles, un membre du parti gouvernemental n'a pas hésité à faire circuler sous le manteau une lettre condamnant véhémentement ces dispositions.

Peut-on s'attendre à un sursaut de la part des journalistes indiens ? Leur position est très vulnérable et ils appartiennent à une profession privilégiée. Une poignée d'entre eux ont tenté, sans succès, de se plaindre auprès de Mme Gandhi. En fait, la grande presse est contrôlée par des groupes économiques et financiers complaisants à l'égard de l'opposition aussi longtemps que le pouvoir ne réagissait pas, mais qui ne veulent plus prendre le risque de l'indisposer. Ils souhaitent éviter que leurs entreprises tombent d'une façon ou d'une autre sous le contrôle de l'administration. L'idée était dans l'air depuis longtemps, mais Mme Gandhi vient apparemment de la repousser.

Les journalistes ne sont pas seuls à courber la tête, à se taire, à se soumettre. C'est toute l'élite que le pouvoir semble avoir voulu mettre au pas et isoler. Des artistes ont été invités à joindre leurs signatures à des manifestes approuvant les mesures prises par le gouvernement. *« Ce n'est pas politique, c'est national. Si vous signez, ça vous aidera dans votre travail »*, a-t-on dit à l'un d'entre eux.

« La démocratie avait donné trop de liberté au peuple », affirme Mme Gandhi. Elle estime toujours que personne *« n'a fait autant »* qu'elle pour la démocratie indienne.

Prochain article :

PARTI DOMINANT ET POUVOIR PERSONNEL

(1) Les « agitateurs » ne sont pas les seuls à être frappés. Un journaliste très bien informé, M. Kuldip Nagar, vient d'être incarcéré. Il a publié des livres à grand tirage révélant les dessous de la vie politique.

EN DEMANDANT SON ADMISSION A L'ONU

La Corée du Sud complique le problème de l'entrée des deux États vietnamiens dans l'Organisation

La Corée du Sud a renouvelé, mercredi 30 juillet, sa demande d'admission aux Nations unies. Cette candidature avait été présentée pour la première fois en 1949 et examinée par le Conseil de sécurité cette même année, puis à nouveau en 1955, 1957 et 1958. Mais elle avait toujours été rejetée en raison du veto soviétique, l'U.R.S.S. exigeant que les deux Etats coréens entrent ensemble à l'ONU. La candidature nord-coréenne, présentée en 1949 et 1952, n'avait pas obtenu un nombre suffisant de voix.

En 1974, la Corée du Nord a révisé sa position et décidé de s'opposer à l'entrée simultanée des deux Corées à l'ONU. Pyongyang souhaite en effet que l'ensemble de la péninsule soit représenté à l'ONU sous forme d'une confédération des deux Etats qui prendrait le nom de Koryo.

Cette année, les dirigeants sud-coréens, en renouvelant leur demande, espèrent que les Etats-Unis pourront exercer une pression sur le Conseil de sécurité et obtenir l'admission de Séoul en échange de celle des deux Vietnams. Il est certain que la démarche sud-coréenne ne facilite pas l'admission des deux Etats vietnamiens, qui, pour l'instant, disposent d'un siège d'observateur.

La délégation de la République démocratique du Vietnam, dirigée par M. Nguyen Van Luu, est arrivée mardi 29 juillet à New-York. Elle avait été précédée dimanche par la représentation de Saigon.

L'Assemblée générale — elle siégera de septembre à la fin décembre — décide l'admission des nouveaux membres sur la base d'une recommandation du Conseil de sécurité, dont chaque membre dispose d'un droit de veto.

Les positions respectives des Etats-Unis et de la Corée du Nord rendront délicate la solution du problème. Lors des demandes d'admission de la nouvelle République du Vietnam du Sud et de la République démocratique du Vietnam, présentées officiellement il y a quinze jours, les Américains avaient laissé entendre qu'ils souhaiteraient une admission en bloc des deux Vietnams et des deux Corées, selon la procédure dite du *package deal* qui avait permis l'entrée à l'ONU, à la fin des années 50, de pays européens de l'Est et de l'Ouest. On souligne à Washington qu'aucune décision définitive n'a été prise à cet égard.

Or la Corée du Nord est opposée à l'admission de deux Etats coréens, qu'elle interprète comme une manœuvre visant à perpétuer la division du pays. Si Pyongyang ne change pas d'attitude, la candidature de Séoul se heurtera au Conseil de sécurité aux veto de l'U.R.S.S. et de la Chine. Il serait difficile, dans ces conditions, pour les Etats-Unis d'accepter l'entrée des deux Vietnams en s'abstenant simplement lors du vote du Conseil.

On peut penser que cette question sera soulevée lors de discussions entre Américains et Soviétiques. Des veto réciproques de leur part au Conseil de sécurité seraient peu conciliables avec leur politique de détente, et Moscou essaiera peut-être de persuader la Corée du Nord de suivre l'exemple du Vietnam et d'accepter l'entrée à l'ONU de deux Etats, sans préjuger de l'unification ultérieure du pays. — *(A.F.P.)*

Chine

A Hangchow

L'ARMÉE PROTÈGE LES OUVRIERS DES « ENNEMIS DE CLASSE »...

Plus de six mille soldats ont été envoyés dans onze usines de la ville d'Hangchow pour prendre part à la production, a annoncé le 24 juillet la radio de la province de Chekiang, située au sud de Changhaï. L'intervention de l'armée, précise la radio, a été rendue nécessaire parce que « les ouvriers se montraient incapables d'accroître la production et étaient sous l'influence pernicieuse d'éléments contre-révolutionnaires et en butte aux activités de sabotage des ennemis de classe ». Aucun détail sur les troubles survenus n'a été donné.

Cependant, le « New York Times », citant des personnes qui se trouvaient ces dernières semaines en Chine, avance qu'un grand nombre d'ouvriers d'Hangchow auraient été envoyés dans des camps de rééducation à la suite de grèves et de luttes de factions. Le journal précise en outre que M. Wang Hung-wen, le jeune « numéro 3 » dans la hiérarchie du P.C., se serait rendu sur place pour donner une solution au conflit ; le premier et le second secrétaires du comité municipal d'Hangchow auraient été démis de leur fonction.

D'autre part, l'agence Chine nouvelle a écrit, le 27 juillet, que l'armée populaire de libération envoie des soldats dans les régions frontalières pour aider les populations à développer la production.

CORRESPONDANCE

Les Français au Vietnam

M. Paul-Bernard Delorme, de Lyon, nous écrit :

De retour du Vietnam, j'ai lu avec intérêt les articles de votre correspondant sur place qui reflètent avec beaucoup d'exactitude le climat actuel de Saigon (*le Monde* daté 16, 17 et 18 juillet).

Toutefois, dans une brève allusion au sort de la communauté française, votre correspondant parle de « situation cocasse », ou de Français liquidant leurs stocks d'alcools et de « produits fins ». Je ne sais quels membres de la communauté française votre correspondant a fréquenté, mais pour ma part je ne trouve rien de « cocasse » au sort de huit mille Français qui pour tout potage doivent se contenter d'une dérisoire allocation de 25 000 piastres par mois par chef de famille (pour subsister à Saigon, il faut environ 3 000 piastres par jour) allouée par le consulat qui ne peut faire mieux.

Ajouter à cela un climat d'incertitude et d'anxiété devant la précarité des moyens d'évacuation, et vous aurez une idée plus exacte du sort peu enviable des Français de Saigon.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● TROIS MEMBRES DU CONSEIL DE LA REVOLUTION PORTUGAIS se sont rendus à Luanda jeudi 31 juillet pour se concerter avec les responsables des forces armées portugaises. Parmi eux se trouve l'amiral Rosa Coutinho, qui assuma, jusqu'en janvier dernier, les fonctions de haut commissaire en Angola. — *(A.F.P., Reuter.)*

● LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE met sur pied une équipe médico-chirurgicale destinée à secourir les victimes de la confrontation en Angola. Les personnes désireuses de soutenir cette action peuvent le faire par chèque bancaire (17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris) ou virement postal (C.C.P. 600 00 Paris, en spécifiant « Angola »).

Botswana

● DES EMEUTES ont éclaté, mardi 29 juillet, dans les mines de cuivre et de nickel de Bamangwato, faisant un mort parmi les deux mille cinq cents mineurs qui s'étaient mis en grève pour protester contre l'insuffisance de leurs salaires. Les mines appartiennent en partie à la compagnie sud-africaine Anglo American. Elles constituent l'entreprise la plus importante du pays. *(A.F.P.)*

Cameroun

● LE PRESIDENT BOUMEDIENE, venant de Kampala où il avait assisté au « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine, est arrivé, jeudi 31 juillet, à Garoua, au Cameroun, pour des entretiens avec le chef de l'Etat, le président Ahmadou Ahidjo. — *(Reuter.)*

Congo

● TOUS LES ANCIENS PRISONNIERS POLITIQUES assignés à résidence dans leurs villages d'origine ou affectés à des unités de production après l'amnistie de novembre 1973 pourront désormais se déplacer librement, a annoncé jeudi 31 juillet le président Marien N'Gouabi. — *(A.F.P.)*

Dahomey

● A LA SUITE D'UN ACCORD SIGNE MERCREDI 30 JUILLET, la France apportera au Dahomey une aide financière de 550 000 francs destinée aux établissements d'enseignement et à la formation des maîtres. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a donné son accord pour que la British Steel Corporation (sidérurgie nationalisée) participe financièrement à la création d'une usine de production de chrome en Afrique du Sud. Cette décision est vivement critiquée par l'aile gauche travailliste, d'autant que la Rhodésie pourrait être associée à l'entreprise, qui nécessitera des investissements évalués à 20 millions de livres sterling. — *(Corresp.)*

Inde

● Mme GAYATRI DEVI, ancienne maharani de Jaipur, député de l'opposition de droite au Parlement indien, a été arrêtée le 29 juillet, et accusée d'infraction à la réglementation sur le contrôle des changes. En février, le gouvernement de New-Delhi avait annoncé que des lingots d'or et d'argent et des bijoux avaient été découverts dans les chambres souterraines du palais princier de Jaipur. — *(Reuter, A.P.)*

Japon

● LE JOURNAL ECONOMIQUE JAPONAIS « NIHON KEIZAI », citant des *« sources gouvernementales »*, écrit, jeudi 31 juillet, que Tokyo a décidé d'offrir au Vietnam du Nord une aide d'environ 195 millions de francs étalée sur deux ans.

POLITIQUE

« PROGRAMME DE SOUTIEN » ET PROGRAMME COMMUN

Éloigner l'horizon

(Suite de la première page.)

En fait, les symptômes de cette réduction de l'horizon et de ses conséquences ne manquent pas : *les salariés réduisent* leurs achats de biens durables et augmentent leur épargne pour se protéger contre les risques de chômage. L'arrêt des investissements, les licenciements et les déstockages traduisent le refus des entrepreneurs d'anticiper une relance de la demande. Les taux d'intérêt s'élèvent, soulignant la préférence pour le présent.

Les cours de la Bourse s'abaissent, révélant par leur bas niveau la diminution des multiplicateurs de *cash flow*, et donc la réduction des anticipations, par les marchés financiers, des bénéfices futurs des entreprises *cotées*.

On peut dire, sans risque d'erreur, que presque partout dans le monde, depuis 1973, l'horizon est ainsi passé brusquement de cinq ans à un an environ. Cette réduction de l'horizon de la plupart des agents économiques *devient ainsi par son* ampleur un facteur déterminant de leur comportement conjoncturel et une explication de l'inefficacité de l'action publique traditionnelle.

En effet, plus l'horizon est court, plus le rythme de l'économie se ralentit en un processus *cumulatif* : la croissance de l'épargne de précaution réduit la demande et augmente le chômage, ce qui encourage la thésaurisation. La montée des taux d'intérêt et la baisse des Bourses réduit le taux d'investissement et aggrave l'inflation et l'endettement des entreprises, accélérant encore le rapprochement de l'horizon.

Mais, par ailleurs, la relance de la demande, si elle est limitée dans le temps, n'allonge pas l'horizon. Elle ne fait qu'aggraver l'inflation puisque nul n'y voit l'amorce d'une croissance durable.

Des visions différentes

Aujourd'hui, l'horizon économique n'est pas le même pour tous les pays et l'évaluation de l'horizon constitue peut-être *même un des syptômes* les plus sérieux des chances de la reprise dans chaque pays. De l'analyse des comportements des investisseurs on peut déduire que l'Europe a un horizon économique nettement plus court que celui des Etats-Unis et celui du Japon. Dans chacun de ces deux pays, en effet, les décideurs privés et publics commencent, à un degré différent, à avoir une vision moins obscure des choix nécessaires, des sacrifices inévitables, du modèle de consommation à venir et de leur spécialisation industrielle dans l'après-crise : aux Etats-Unis, la promotion des exportations alimentaires et technologiques et les restructurations financières commencent à se mettre en place. Au Japon, l'informatique, *les exportations légères* et les équipements urbains semblent fournir un cadre crédible à une relance durable de la production et des exportations.

En Europe, on ne voit rien de tel. Aucun gouvernement d'aucun pays ne définit clairement ses *choix à moyen terme. Comment* escompter alors qu'un industriel investira quand personne ne peut lui dire ce que les consommateurs pourront et voudront consommer dans les cinq ans à venir ? Comment escompter qu'un salarié achetera des biens durables quand il est menacé chaque jour davantage par le chômage, sans aucune perspective à terme de stabilité de l'emploi ?

Lucidité

Ainsi, la seule zone de lumière pour les investisseurs européens est à l'étranger. Poussés par la rationalité financière, ils seront dans l'avenir conduits à investir aux Etats-Unis, au Japon et dans certains pays en voie de développement, où la rentabilité et le profit sont élevés. L'Europe perdra en substance et sera réduite à l'état de sous-traitante des multinationales. Lorsqu'elle sortira du virage, elle sera distancée par les deux grandes économies rivales, intégrée à leur sillage.

Eloigner l'horizon est donc, *pour l'Europe*, la *condition* urgente, prioritaire, de toute politique économique crédible qui voudrait dépasser les gadgets technocratiques des politiques de relance à court terme, camouflages d'une absence de politique économique effective.

Eloigner l'horizon n'est pas simple. Cela exige à la fois lucidité et crédibilité, deux qualités dont bien peu de gouvernements sont pourvus aujourd'hui.

Lucidité, parce que, contrairement à un parcours de compétition automobile, le tracé de l'économie obéit à des règles. Percevoir l'avenir n'est possible qu'à condition de les connaître et de les appliquer.

En ce sens, refuser d'analyser sérieusement la crise suffit à l'approfondir, car alors, le tracé de la route, les détours de la conjoncture paraissent aléatoires, changeants, instables, justifiant une politique à court terme de même nature qui en fait obscurcit l'horizon. C'est ce qui se passe depuis deux ans, dans beaucoup de pays.

Ainsi, faire porter tour à tour la responsabilité de l'inflation à l'excès d'investissements, puis à leur insuffisance ; celle du chômage à la création de revenus pétroliers, puis à la trop faible demande externe ; prôner à la fois globalement la lutte contre le gaspillage et la relance de la consommation, ne contribue pas *à éclairer l'avenir des investisseurs* ni à rassurer les consommateurs. Il faut, tout au contraire, avoir une analyse structurelle du phénomène, qui seule permet d'insérer la relance dans une perspective longue. La crise n'est pas un accident exceptionnel dans une croissance équilibrée des économies capitalistes, mais, au contraire, le moment essentiel où s'accélèrent les mécanismes du rétablissement de la rentabilité du capital par la faillite de nombreuses entreprises, la baisse du pouvoir d'achat des salariés, la concentration financière, la création de nouveaux débouchés mondiaux et la réallocation des capitaux productifs. C'est un virage majeur dans la production et les échanges. Un virage qu'une nation ne peut aborder lucidement qu'en se donnant les moyens d'amélioration de la rentabilité de son appareil de production de façon compatible avec les choix politiques explicites ; c'est-à-dire, en particulier, par une politique industrielle subordonnée à des choix de modèle de consommation et de rythme du travail.

Crédibilité

Là est le deuxième point : pour qu'une relance soit efficace, il faut qu'elle soit crédible. C'est-à-dire que les agents économiques doivent croire en la capacité de ceux qui dirigent l'Etat d'établir durablement, à un horizon lointain, des taux de croissance stables, des niveaux de rentabilité rétablis et des progrès du bien-être explicites. Cela ne s'improvise pas. Un certain nombre de conditions déterminent l'efficaceté d'une telle politique de relance à long terme.

D'abord la puissance publique doit faire connaître et garantir un rythme élevé de croissance des dépenses d'équipements publics et des investissements du secteur public afin d'éclairer l'horizon de tous, sur une période au moins égale à celle d'un plan. Elle doit également garantir durablement les travailleurs contre les risques du chômage en organisant une couverture longue et substantielle des risques du sous-emploi et indexer l'épargne, afin de faire cesser les comportements de précaution inévitables lorsque l'avenir est risqué.

D'autre part, elle doit rendre cohérente la modification du modèle de consommation avec les exigences d'une amélioration de la rentabilité de l'économie. Pour cela, elle doit inciter à une modification radicale et durable des investissements productifs et, en dernière analyse, à une tout autre attitude à l'égard du progrès technique en favorisant durablement les processus de production économes en capital.

Enfin (et c'est peut-être le plus difficile), pour être crédible, une telle politique doit se donner les moyens d'imposer aux entreprises de grandes mutations dans l'orientation de leurs investissements, peu conforme à certains de leurs intérêts à court terme, même si elles sont la condition de la survie à long terme de ces entreprises. Il faut, en effet, promouvoir certains secteurs, en abandonner d'autres, s'opposer à une trop grande dépendance à l'égard de l'environnement international, supprimer les rentes et les sources de profit à court terme, véritables gaspillages des ressources nationales, promouvoir les équipements collectifs et développer l'autonomie dans le travail, *même* si *tout* cela n'est pas en soi une source de valeur marchande.

Là se situe peut-être le plus difficile pour un pouvoir politique habitué à gérer au jour le jour, par une politique économique se réduisant à accompagner la croissance autonome des *firmes* avec des recettes vaguement keynesiennes.

Un conducteur habitué à somnoler dans de longues lignes droites peut se révéler incapable de négocier un virage.

JACQUES ATTALI.

Un Tartarin ou deux ?

(Suite de la première page.)

Ces considérations *sont* irréfutables, mais on ne peut en dire autant de l'analyse globale de l'ancien candidat à la présidence de la République.

Inlassable et courageux challenger, censeur acide et talentueux, M. Mitterrand a fort bien compris — et il n'est pas le seul — qu'un peu trop souvent M. Giscard d'Estaing jette de la poudre aux yeux. Aussi *n'a-t-il pas manqué de présenter* comme une sorte de Tartarin de Tarascon cet « explorateur » un peu mythomane qui « va découvrir le Pérou et arrive à Orléans qu'il prend pour le Pérou ».

Voilà qui est fort bien vu et dit de façon amusante, mais n'est-ce pas toutefois une autre « tartarinade » que de nous proposer « une politique de rechange *directement inspirée* par le programme commun de la gauche » ?

M. Mitterrand peut incontestablement *se vanter d'avoir mieux vu venir le grain* depuis *l'automne* dernier que M. Giscard d'Estaing et ses experts, lesquels volent aujourd'hui sans vergogne au P.C.F. le slogan du « changement de cap ». C'est son droit, et c'est même son devoir d'être confiant en l'avenir et de *penser que l'on « arrive au terme »* de la gestion giscardienne. Il ne peut cependant ni se dissimuler ni masquer à quiconque que si le programme commun existe, survit, ceux qui l'avaient signé en juin 1972 sont depuis octobre 1974 engagés dans *une querelle qui n'en finit pas de finir.*

Le parti socialiste, légitimement ulcéré du peu de confiance que lui faisait M. Marchais au moment même où il acceptait de signer ce contrat entre communistes et socialistes (le fameux rapport devant le comité central du 29 juin 1972 porte témoignage de cette méfiance), invite ses fédérations à une méditation fondamentale : « La question qui se pose est de savoir si le P.C. veut toujours l'unité ou non.

La plupart des leaders et des ténors du parti communiste étant absents de Paris, *l'Humanité* de ce vendredi ne dramatise pas outre mesure. Elle se borne à estimer, dans un court billet anonyme, que la question posée par le P.S. et au P.S. est « absurde ou malveillante » et à rappeler qu'il n'y aurait pas aujourd'hui de programme commun si, depuis 1963, *les communistes n'avaient* tout mis en œuvre pour lui faire voir le jour. La réplique es modérée, mais il est clair que, si la période *des affrontements « saignants »* est révolue, *les escarmouches se perpé*tuent, et les problèmes de fond demeurent posés.

M. Mitterrand proclame, une fois de plus et sans ambiguïté, qu'il ne faut pas compter sur *les socialistes* pour être les « sergents d'exercice » d'un pouvoir et d'une majorité qui font fausse route, mais il est évident que ce catégorique refus de coopération sera sans aucun effet *si* la brouille et la méfiance persistent entre le P.C. et le P.S. En l'absence de collaboration et de compréhension entre ces *deux formations — qu'il* s'agisse des affaires françaises ou de l'appréciation à porter sur les événements du Portugal, — la majorité peut continuer de dormir tranquille. Il ne peut y avoir cohérence entre le refus d'apporter le moindre *concours au pouvoir et l'espoir d'im*poser « une politique de rechange directement inspirée par le programme commun » que si l'union de la gauche redevient ce qu'elle était au printemps 1974.

On n'en est pas là, de toute évidence. Aussi bien le débat politique s'enlise-t-il et devient-il de plus en plus insipide, entre un pouvoir qui se déjuge — il ne suffit pas pour échapper à ce verdict de substituer la notion de « changement de cap » à celle de « relance » — et une opposition dont la cohésion et l'efficacité demeurent, c'est le moins qu'on puisse dire, sujettes à caution.

RAYMOND BARRILLON.

Giscard à la barre. *(Dessin de Konk.)*

x 97 mm

LES ENTRETIENS POLITIQUES DE M. CHIRAC

M. Jacques Chirac a reçu, jeudi 31 juillet, M. Robert Grossmann, secrétaire national de l'U.D.R., chargé de la jeunesse, qui était accompagné d'une délégation de jeunes responsables du mouvement. Au cours de cet entretien, deux sujets ont été abordés : le rôle de l'U.D.R. dans la définition d'un nouveau type de société qui donne aux jeunes la place et les responsabilités qui doivent être les leurs ; et le rajeunissement de l'U.D.R., qui se manifestera notamment en décembre, à l'occasion d'un rassemblement national des jeunes de l'U.D.R., auquel participera M. Chirac.

Le premier ministre s'est entretenu ensuite avec M. Yves Lancien, secrétaire général du rassemblement pour le civisme, le dialogue et le renouveau (ex-C.D.R.), qui a notamment exposé au premier ministre les modalités et l'esprit de la relance très prochaine de l'activité de sa formation.

En réponse au rapport Jospin

« L'HUMANITÉ » : C'est le P.S. qui a hésité devant les actions communes.

L'Humanité, organe central du P.C.F., répond, vendredi 1er août, à M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., qui, dans un rapport approuvé par le bureau exécutif de son parti et diffusé dans les fédérations, commentait le rapport prononcé par M. Georges Marchais devant le comité central du P.C. le 29 juin 1972 et posait la question de savoir *« si le P.C. veut toujours l'unité ou non »* (*le Monde* du 1er août).

« La question est absurde ou malveillante, écrit *l'Humanité. Le rapport de Georges Marchais, étudiant la situation qui avait conduit à l'élaboration du programme commun de gouvernement, concluait à la signature de ce programme par le P.C.F. C'est-à-dire à la confirmation de la stratégie et de la tactique unitaires des communistes.*

» Il est vrai qu'en posant une question artificielle Jospin veut faire passer au second plan un fait historique capital : il n'y aurait pas de programme commun si les communistes ne l'avaient réclamé depuis 1963 ; s'ils n'avaient organisé la lutte pour sa conclusion ; si les travailleurs et démocrates n'en avaient imposé la signature à un parti socialiste qui refusa le programme durant près de dix ans...

» Il n'y aurait pas eu, non plus, d'actions communes cette année si les communistes n'avaient refusé la « fatalité » de la crise, s'ils n'avaient organisé la protestation populaire. Le parti socialiste, lui, hésitait. Certains de ses dirigeants défendaient les thèses du pouvoir. Il pensait à la passivité devant l'attaque des monopoles.

» Jospin voit une paille imaginaire dans l'œil du voisin... Sa poutre l'aveugle... »

● *La délégation exécutive du Front progressiste* (gaullistes d'opposition) commente en ces termes les déclarations faites, mardi 29 juillet, pa le président de la République : « (...) *Face à l'inquiétude des travailleurs, le gouvernement et sa majorité, du fait de leur souci de privilégier les classes qui les ont soutenus et d'enfermer la politique économique de la France dans le cadre rigide du développement des firmes multinationales, sont incapables de définir un véritable plan d'action économique. Seule une solution, qui mettrait en cause les fondements mêmes du pouvoir capitaliste et des relations avec le tiers-monde permettra d'effectuer un véritable « changement de cap.* »

● *M. Jean-Paul Fasseau*, président de l'Union des jeunes pour le progrès, estime après l'intervention radiotélévisée du président de la République, mardi 29 juillet, que, « *en annonçant la convocation d'une session extraordinaire du Parlement, le chef de l'Etat semble avoir soudainement pris conscience, après tous les Français, de la gravité de la situation. Comment les Français pourraient-ils s'y retrouver dans l'incohérence des déclarations officielles qui, en l'espace de quelques semaines, passent de l'optimisme le plus béat à l'inquiétude ? Ce qui est certain, c'est que la politique économique et sociale du pouvoir est un échec quasi-total. Ce ne sont pas* [ces] *propos qui vont redonner espoir aux millions de jeunes chômeurs à qui l'on propose de prolonger leur période militaire* ».

● *Le Mouvement pour le socialisme par la participation (M.S.P.)* déclare, après les déclarations faites par le président de la République mardi 29 juillet, qu'il « *prend bonne note de* [la] *volonté* [du chef de l'Etat] *de réorienter l'économie et non pas seulement de la relancer. Seules les réformes structurelles profondes pourront, en effet, éviter des retours successifs à des crises de plus en plus graves. Certains points cependant mériteraient d'être précisés : en quoi le fait que l'inflation ait été ramenée à un taux de 10 % évite-t-il la reprise de l'inflation en cas de relance (...)* ».

● *M. Maurice Cornette*, député du Nord, conserve, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 26 juillet, ses attributions à l'action régionale et agricole à l'U.D.R.

● *M. Francis Palmero*, sénateur des Alpes-Maritimes (Un. centr.), demande au gouvernement, dans deux questions orales avec débat, quand interviendra « *le règlement définitif du pénible contentieux des Français rapatriés, à la suite de l'échec de la commission de concertation, notamment en ce qui concerne les disparus, l'indemnisation et le sort des Français musulmans. D'autre part, il demande quelles mesures ont été prises pour faire libérer les Français encore injustement prisonniers en Algérie, Guinée, Tchad, Madagascar, Vietnam et Cambodge* ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

PRESSE

LE SYNDICAT DES JOURNALISTES C.F.D.T. ASSIGNE LA DIRECTION DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

A la suite du licenciement du délégué syndical C.F.D.T. du *Parisien libéré*, le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. a décidé d'assigner la direction de cette entreprise en correctionnelle pour le délit d'entrave à l'exercice des mandats de délégué syndical et de délégué du personnel.

Selon le S.J.F.-C.F.D.T., la direction du *Parisien libéré* a déjà été condamnée pour des faits semblables sur plainte du Syndicat parisien C.F.D.T. du Livre (condamnation confirmée en cassation et qui n'est pas amnistiée). Le Syndicat rappelle, en outre, que plusieurs plaintes ont été déposées auprès de juridictions diverses par des journalistes salariés du *Parisien libéré* pour non-respect des règles législatives et conventionnelles.

D'autre part, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. a demandé le blocage du compte en banque du *Parisien libéré*, en exécution d'un jugement du tribunal des prud'hommes qui ordonnait le paiement des salaires des ouvriers de l'entreprise entre le 3 mars, début du conflit, et le début de l'occupation des deux imprimeries au mois de mai.

● *Le conseil d'administration* de la Société propriétaire du *Figaro* est désormais ainsi composé : *président :* M. Robert Hersant ; *vice-président :* M. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française ; et de MM. André Audinot, Claude Chevallier-Appert, Arnold de Contades, Jacques Hersant, Michel Hersant, Marc Midol, Albert Prouvost.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1974

Licenciement et polémique au « Canard enchaîné »

M. Hervé Terrace, rédacteur, depuis 1964, au *Canard enchaîné*, vient de quitter cet hebdomadaire ainsi que nous l'avons annoncé dans *le Monde* du 1er août, à la suite d'un différend qui l'a opposé, le 21 juillet, à son directeur, M. Roger Fressoz, à propos d'un article qui avait été accepté et ensuite refusé. Il en est résulté une altercation à la suite de laquelle M. Fressoz a été blessé.

Charlie-Hebdo publie dans son numéro de cette semaine un article de M. Terrace, qui explique comment il a « *rencontré la censure* ». *Charlie-Hebdo* publie, en outre, l'article qui a valu cette mesure.

« *La censure existe. Je l'ai rencontrée,* écrit M. Terrace. *Après vingt-cinq ans de journalisme, pour la première fois, j'ai rencontré la censure. Ça mérite un papier, non ?*

» D'autant que la rencontre n'a pas eu lieu n'importe où — du moins, pour moi. J'ai rencontré la censure du Canard *enchaîné.*

» Ce qui ne m'avait jamais été demandé dans la grande presse, on a voulu me l'imposer, le lundi 21 juillet, au Canard. *Accepté le matin par le rédacteur en chef, Gabriel Macé, et par le directeur, Roger Fressoz, un de mes papiers,* « Portugale militaire », *a été retiré du numéro sur l'intervention d'un tiers. Sournoisement, puisque personne ne m'en aurait rien dit si, au début de la soirée, par le hasard d'une conversation, je n'avais appris le sort clandestinement réservé à cet article. Etait-ce tolérable ? Non. Ni pour la ligne que j'ai toujours suivie dans ce métier. Ni pour le contrat qui me lie avec mes lecteurs. Ni pour l'idée que je me fais du* Canard.

» Trop souvent nous avons dénoncé la censure, relevé des atteintes à la liberté d'expression, fustigé des confrères qui cédaient à des pressions pour que, demain, au Canard, *j'accepte de telles pratiques.*

» Il sera donc dit, conclut M. Terrace, *que j'ai quitté le* Canard enchaîné *parce que je n'y acceptais pas la censure.* »

M. FRESSOZ : Des accusations dérisoires

André Ribaud (pseudonyme sous lequel écrit M. Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*) a déclaré, le jeudi 31 juillet, à Europe 1, que les accusations de M. Terrace « *sont dérisoires* ». « *Je n'ai pas essayé de supprimer son papier. Je lui avais demandé de le réduire, d'en changer le ton, l'argumentation, parce que ce n'était pas tout à fait dans le style du* Canard. *Il n'en a absolument rien fait. Finalement, je me suis aperçu que la première phrase de son article (c'est-à-dire* « les âneries qui » avaient été écrites ici », *il voulait dire au* Canard) *visait un des collaborateurs de notre journal. De quel droit, au nom de quel magistère se permettait-il une attaque injurieuse, et en plus sournoise ?* »

Assurant que le licenciement (1) a été prononcé « *pour voies de fait, à la suite d'une agression à laquelle il s'est livré contre moi* », M. Fressoz déclare que M. Terrace a donné de l'incident une version « *odieusement badine* », dans *Charlie-Hebdo*.

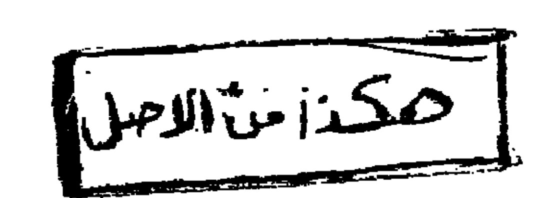
« *Lorsque, comme argument suprême, mon agresseur m'a frappé au visage avec un siphon,* poursuit-il, *ma lèvre a éclaté, il a fallu d'ailleurs sept points de suture pour la réparer ; mon sang a giclé ; je me suis effondré à terre puis évanoui, et c'est alors que ce « forcené du siphon » a essayé de parachever son œuvre, qu'il considère comme héroïque, en projetant sur moi un autre objet lourdement contondant qui se trouvait sur le comptoir.* »

Le directeur du *Canard enchaîné* conclut : « *Si ce qu'a écrit mon agresseur concernant la censure au* Canard enchaîné *était vrai, même partiellement, il y aurait bien un ou plusieurs membres de notre équipe pour le défendre, un tant soit peu, or il n'y en a pas un seul. Toute notre équipe, désolée de cette affaire, est unanime pour le condamner.* »

(1) Dans *Charlie-Hebdo*, M. Terrace affirme que M. Fressoz lui a dit : « Ou tu te soumets, ou tu t'en vas. »







Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Il était une fois la Côte de Lumière

VENDÉE PAS ASSASSINÉE

LES plages vendéennes offrent tout l'été un spectacle assez burlesque. On dirait que l'on y tourne les séquences inversées — et heureusement pacifiques — du « Jour le plus long », celui du débarquement au mois de juin 1944. Sur 200 kilomètres de rivage, cinq cent mille touristes se lancent à l'assaut de la mer. Elle se défend bien, merci. Les assaillants ne pénètrent dans l'onde que sur quelques dizaines de mètres et sont vite refoulés. mais ce sont les dunes qui souffrent de la bataille. Les estivants y ont établi leurs bases arrière : ils occupent les villages et ont dressé partout, dans les forêts comme en rase campagne, d'immenses cantonnements. Cent mille Vendéens avisés assurent l'intendance. A l'orée de chaque camp les cuistots s'agitent devant leurs roulantes et, portée par la brise de terre, l'odeur roborative de la frite arrive sans mal jusqu'aux avant-postes établis dans les anciens bunkers du mur de l'Atlantique.

Sur les chemins, les colonnes de fantassins estivants montent en ligne armés de parasols et de tapis de plage. La liaison avec la mère patrie est assurée nuit et jour par le nasillement des transistors. Quant à la départementale 38 qui longe la côte, elle fait figure de « voie sacrée ». Les convois automobiles, les pelotons cyclistes, les camions de ravitaillement y processionnent.

Enfin, pour que les mètres de sable enlevés chaque nuit et repris chaque midi soient définitivement conquis, on les bétonne. Le génie est assuré par M. Merlin et quelques autres promoteurs, auxquels les appuis municipaux et les amitiés politiques ne font pas défaut. Il ne manquait à ce tableau que l'inspection d'un grand général. Il est venu sous les traits de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui, vers la mi-juillet, a survolé, en hélicoptère, le théâtre des opérations.

Hélas ! c'était l'aube encore. Les vacanciers dormaient dans les villages, leurs véhicules et leurs tentes se cachaient sous les arbres ; les plages étaient désertes.

« *Hormis quelques immeubles de bord de mer qui offensent la vue et la raison, quatre-vingt-dix pour cent de ces côtes sont encore vierges*, observa le ministre. *On peut donc continuer à construire, mais en profondeur cette fois, et, si possible, en arrière des dunes et des bois.* »

La France matinale est toujours belle vue du ciel. Elle l'est beaucoup moins pour celui qui crapahute, en plein midi, au ras des pâquerettes. La vérité, c'est que la Vendée est aujourd'hui le troisième département touristique de France, derrière les Alpes-Maritimes et le Var. On y enregistre, en quelques semaines et sur une très étroite frange littorale, 500 000 nuitées dans les hôtels, 5 millions dans les campings et 7 millions dans les locations meublées.

« Colos » et congés payés

Ce n'est pas sans raison. Des plages de sable filant jusqu'à l'horizon, des baignades peu dangereuses, autant de soleil que sur la Côte d'Azur mais plus de fraîcheur, les plaisirs de la pêche à marée basse, des dunes et des forêts pour planter la tente, voilà qui se fait rare.

Les premiers amateurs de bain de mer découvrirent Les Sables d'Olonne en 1866 quand le chemin de fer y arriva. Ce furent d'abord les grands de ce monde, qui logeaient dans de grands hôtels rococo et des villas « Belle Époque ». Alphonse XIII, roi d'Espagne, figurait sur la liste des hôtes célèbres que l'hebdomadaire *la Plage* publiait chaque jeudi. En 1932, déjà, Stavisky songeait à de douteuses spéculations sur la commune de La Tranche-sur-Mer. Puis déferla la vague des congés payés en 1936, suivie d'une floraison de colonies de vacances. Les parents venaient visiter leurs petits. Ils revinrent camper les années suivantes. Des tentes on passa aux caravanes, puis on rêva de maisonnettes blanches à toit rouge comme celles du pays. A partir de 1955 la situation était mûre pour les promoteurs. Ils arrivèrent de la Côte d'Azur, où les terrains se faisaient rares. D'autres surgirent du terroir, d'autres encore se recrutèrent parmi les estivants, comme M. Guy Merlin, simple agent immobilier en vacances à Saint-Jean-de-Monts.

En moins de six ans ce petit homme rond, volubile et d'une débordante activité a construit six mille cinq cents logements. Ses projets sont à la mesure de ce qu'il a déjà réalisé. Son principe : de grands immeubles en bord de mer, et des pavillons derrière, à l'abri du vent, le tout sur la dune, groupé en village, avec accès direct à la plage, commerces et équipements de sports.

M. Merlin peut se vanter d'avoir offert la Côte de Lumière (c'est ainsi qu'on a baptisé le littoral vendéen) à vingt-cinq mille estivants, et cela en ne « privatisant » que cinquante hectares de terrain. Joli rendement, en effet, si l'on compare ses « villages » aux petits bourgs de la côte, dont les pavillons s'étirant le long des chemins forment une interminable et anarchique banlieue qui n'a même pas le mérite d'avoir la vue sur la mer ou l'ombre des forêts.

Les stations, quant à elles, veulent leur Croisette. A la place des villas d'antan, elles laissent monter les blocs anonymes de six, huit et maintenant dix étages. Au pied, une autoroute, en contrebas la plage et ses tentes de déshabillage à l'alignement. Ce dispositif, qui est censé représenter le « nec plus ultra » de la ville « pied dans l'eau », s'étend déjà sur un front de 4 kilomètres à Saint-Jean-de-Monts, et sur 5 kilomètres aux Sables-d'Olonne.

Dans les intervalles, chaque propriétaire transforme son lopin en camping, qu'il bourre à la limite de l'imaginable. Mais, à 25 kilomètres à l'intérieur du bocage, certains terrains modèles avec arbres centenaires, plans d'eau, pêche gratuite, calme parfait et sanitaire dernier cri, n'ont pas de clients. Les vacanciers veulent dormir au ras de l'océan quoi qu'il en coûte. Aussi, sur le littoral, tout est à vendre. Même les forêts publiques que l'Office national des forêts — incroyable mais vrai — a cédé par dizaines d'hectares à des promoteurs. Pourtant, comme le soulignait M. Galley lors de son survol, la seule vraie parure de cette côte plate, quasi rectiligne, et très fragile parce que sablonneuse, ce sont les quatre mille cinq cents hectares de pins maritimes que l'on avait plantés au siècle dernier pour fixer les dunes baladeuses.

Ces 4 500 hectares et ceux de quelques grandes forêts privées, étirés en bande étroite, résisteront-ils longtemps au piétinement des baigneurs et aux convoitises des constructeurs ? Que restera-t-il de la mer quand la centrale nucléaire que l'E.D.F. propose d'édifier à Brétignolles (à 4 kilomètres des baigneurs de cette station et à 6 kilomètres de Saint-Gilles !) rejettera ses eaux chaudes, quand les gravières sous-marines entreront en activité au sud de Noirmoutier et dans le pertuis Breton ?

L'inquiétude des protecteurs de la nature, de certains responsables locaux et des fonctionnaires de l'Etat n'est pas exagérée. Pour que la Côte de Lumière ne soit pas dans dix ans barrée par un « mur de l'Atlantique », il faut mettre de l'ordre dans son boom touristique. Aux Sables-d'Olonne, un service du ministère de l'équipement, l'ALCOA (Aménagement du littoral centre-ouest altantique), s'y emploie. Ces fonctionnaires, sous la direction de M. Michel Perron, ont établi un diagnostic pertinent et proposé une thérapeutique : un schéma d'aménagement du littoral.

Il s'agit d'abord non de tripler la capacité touristique du département, comme on le disait encore récemment, mais de la faire passer de 450 000 à 900 000 lits en 35 ans. La construction occupe actuellement la moitié des ouvriers vendéens. La stopper serait une catastrophe. Ce développement doit se faire non plus en front de mer (déjà 25 kilomètres) et en hauteur, mais en surface et en profondeur. Les nouveaux villages, les terrains de camping (à désencombrer, assainir et ombrager) devront s'installer dans des vallées perpendiculaires au rivage, sur 10 kilomètres à l'intérieur des terres.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 8.)

★ ALCOA : 17, rue Nationale, 85 Les Sables-d'Olonne.
ADEV : 43, rue du Palais, 85 Les Sables-d'Olonne.
Réserve ornithologique, Beaupeux, 85 Saint-Denis-du-Payré.
S.I. de Beauvoir : tél. 68-70-32.

LES CHAMPIONS DE LA BOUSCULADE

TOHU-BOHU sur les routes des vacances : ceux qui partent (cinq millions ?) croisent ceux qui rentrent (deux millions ?). Ils auront, dans les embouteillages, largement le temps de s'apercevoir, et l'on fera demain, si l'on peut, le compte des morts, des blessés et des dépenses de tous ordres (surconsommation d'essence, police, secours, hospitalisation...) qu'auront entraînés ces migrations estivales.

Les Français ont d'autres soucis. Pourquoi leur demander d'étaler leurs vacances alors que, pour beaucoup, c'est leur travail qui risque de s'étaler jusqu'à disparaître ?

Depuis des années, pourtant, la machine touristique renâcle à avaler le flot croissant et de plus en plus resserré qu'on lui propose chaque été. Les Français restent, de tous les Européens, ceux qui ont les plus longues vacances annuelles ; ce sont aussi ceux qui concentrent le plus étroitement leurs départs sur quelques jours de l'année : la fin de juillet ou le début d'août.

Comment rompre cet enchaînement de contraintes et d'habitudes qui conduit les les grandes villes à se vider un mois durant pour venir encombrer les stations ? Vie arrêtée ici, trépidante là ; l'économie en pâtit, mais les touristes aussi, mal accueillis, mal servis quand ils ne sont pas grugés.

Peut-on faire, malgré eux, le bonheur des Français en vacances ?

Il y a dix ans qu'on l'a tenté par des campagnes d'information et d'incitation. Apparemment sans grands résultats. Il faut changer de cible.

Tous les experts le reconnaissent aujourd'hui : pour étaler les vacances il faut étaler le travail. Non seulement le travail scolaire (moins d'un Français sur deux est lié pour choisir la date de ses vacances à celles de ses enfants) mais surtout le travail salarié.

Tant que l'on n'aura pas obtenu de quelques grands secteurs industriels une fermeture des usines sinon par roulement durant toute l'année, du moins sur une plus grande partie de la belle saison, on ne pourra obliger les Français à décaler leurs départs comme le font, par exemple, région par région, les Allemands.

Les vacances à la carte dont on peut rêver supposent, en réalité, un travail à la carte que l'on commence seulement d'imaginer et sur lequel les pouvoirs publics, qui souhaitent si fort améliorer la qualité de la vie et supprimer les gaspillages, pourraient utilement commencer à se pencher.

CARTE POSTALE

Sur un marché de Macédoine

COMME dans la fable, les paysans ont pris tôt le matin le chemin de la ville, emportant avec eux leurs trésors à vendre : poulets, paniers d'œufs, cageots de pommes ou de piments, sacs de graines aussi colorées que variées. Sur l'unique place, minuscule, et à la dimension de la ville, chacun s'est installé dans son coin habituel. Les femmes, surtout, en longues jupes noires recouvrant les bas de laine, les épaules couvertes d'un paletot tricoté, la tête sous le fichu brodé, cassé sur le front à la manière orientale ; le plus souvent assises par terre, elles ont étalé, à même le sol, les produits de la campagne : maïs, petits oignons à repiquer, chapelets d'ail, parfois un lapin sage à l'œil inquiet.

Toutes s'affairent à la vente, parlant fort, discutant et riant, tandis que les hommes, plus graves, se sont rassemblés à l'écart, à l'ombre des arbres. Beaucoup portent encore le traditionnel habit macédonien, toque ronde, veste doublée de laine brute, pantalon d'étoffe rude, à fond large très sérieusement appelé « à cul pendant », resserré aux chevilles et enfoui dans de grosses chaussettes. Les longues charrettes, les chevaux débarrassés du licol, les vaches aux sabots boueux ont été parqués au fond de la rue, et patientent avec résignation. On se croirait dans une immense cour de ferme...

La journée commence : une femme sort sa quenouille, tire d'un vaste foulard de coton bigarré une masse de laine écrue, et, entre deux clientes, fait tourner avec adresse son fuseau. Une autre accroche à son pouce une antique balance, long fléau, plateau usé, suspendu à trois chaînes comme un trépied à l'envers. Tout sent le rustique, le naturel, le travail lent et précis à la fois hérité des ancêtres.

Les deux artères principales, qui se croisent ici, groupent l'essentiel du bourg ; une boulangerie débitant d'énormes pains ronds, une pâtisserie sentant de loin son chocolat épais, un semblant de restaurant, où chacun apporte ce qu'il désire — saucisse et fromage de brebis — et n'a plus qu'à commander un peu de bière ou une goutte de *slivova*, l'eau-de-vie de prune.

Le progrès va vite néanmoins, et, si les influences de Zagreb et de Belgrade n'arrivent ici qu'atténuées, d'autres boutiques proposent à une jeunesse pour un jour inoccupée les mille tentations de la société de consommation, du transistor au blue-jean. Bientôt, une autoroute — un tronçon existe déjà — reliera entre elles ces villes macédoniennes, Pirot, Bela-Palanka, Nis. Et les voitures des touristes en quête de soleil passeront à côté sans les voir. Le goût du modernisme se fait jour, qui supplante la tradition ; les chemins, hier bordés de demeures basses peintes à la chaux, résonnent des grondements des premiers vélomoteurs.

Malgré la dévaluation, on compte encore dans ce fin fond de la Yougoslavie en ancienne monnaie ; on s'étonne d'avoir à payer pour quelques légumes 20 000 ou 30 000 dinars... Il suffit de supprimer trois zéros pour rétablir poireaux et tomates à leur juste valeur ! La langue slave, parlée couramment ici, l'écriture cyrillique rappellent que la Macédoine fit partie, au dixième siècle, sous le tsar Siméon, du grand royaume bulgare. La frontière avec l'actuelle Bulgarie semble d'ailleurs vraiment théorique ; de part et d'autre, ce sont les mêmes étendues ocrées, la même vie pastorale, une frugalité et une robustesse identiques. La Nishava, petite rivière caillouteuse, taille, entre des collines sauvages et coupées de bois touffus, un cours ondulant. Bien que née dans les rochers balkaniques, elle ira grossir vers le nord, en passant par la Morava, le Danube.

Toute cette terre, nostalgique et hospitalière, fut au long de l'histoire l'objet de convoitises et l'enjeu sacrifié des guerres entre empires d'Orient et d'Occident. Voie aussi de passage éternellement empruntée, et en cela fécondée par les influences les plus diverses. Vers l'ouest, adoucie par l'Adriatique, la fantaisie italienne et son goût de l'art ; au sud, après les obscurs triomphes des icônes des monastères perdus dans la montagne, l'aiguille d'un minaret ; après les Portes de Fer ouvertes par le Vardar, la civilisation hellénique...

Dans la poche du tablier, à l'approche du soir, on fait les comptes. Après, le cœur en paix, on repart vers sa maison, parfois très loin, souvent accrochée au flanc de coteau, les vastes paniers d'osier presque vides équilibrant la démarche, dans l'attente du marché de la semaine prochaine...

MANUEL ADÈVE.

VÉCU

Une gare sans fil

UN dimanche après-midi, en début d'après-midi, j'arrive gare du Nord par un train international. Plutôt que d'attendre pendant plusieurs heures une correspondance sur la ligne de Soissons, je préfère téléphoner chez moi pour que l'on vienne me chercher en voiture.

Mais trouver un téléphone public à la gare du Nord, même pour un être normalement constitué, lisant et parlant le français, c'est une aventure autrement aléatoire que de découvrir les deux emplacements où sont affichés les horaires de trains. Valise en main, je parcours la gare en tous sens, pour découvrir l'agitation colorée d'un souk autour de quelques appareils aussi rétifs que des bourricots, étant manifestement hors d'état de répondre à la demande. Je repars, questionnant ici et là, avant d'apprendre qu'il y a aussi des téléphones « en bas, dans le métro ». J'y descends, mais certainement par la mauvaise entrée car, à nouveau, je vais errant en tous sens. Je finis par tomber sur une batterie de six ou sept cabines devant lesquelles personne ne fait la queue. Las ! Elles sont toutes vides d'appareils...

Je remonte en surface, ma valise à la main, et traverse la rue pour appeler d'un café. Je fais en réalité une demi-douzaine de comptoirs car on me refuse chaque fois une communication hors de Paris. Finalement, j'échoue dans une brasserie dont la patronne, accueillante, compose elle-même le numéro de téléphone et assiste à ma brève conversation afin d'être en mesure de la tarifer. « 2,50 F », me précise-t-elle tout sourire lorsque je raccroche l'appareil. Je ne peux que l'en remercier, estimant qu'il serait malséant de lui préciser que le tarif est une pièce de 1 franc en cabine.

On doit me prendre à une porte de Paris. Je redescends donc dans le métro et ressurgis à la terrasse d'un café car, bien entendu, il n'y a aucun banc public où m'asseoir. Tout en m'installant, j'ai la lumineuse idée de faire le décompte de ma fortune en francs français : 2,31 F. Rassuré, j'interroge le garçon sur ce que je peux consommer pour cette somme. « *Rien*, me répond-il tranchant. *Un café assis, c'est 2,50 F. Vous n'avez qu'à aller au comptoir.* » Je lui précise que je dois attendre quelqu'un pendant une demi-heure au plus et lui demande un verre d'eau. « *On ne sert pas de verre d'eau à la terrasse et*, ajoute-t-il, *pour n'avoir que 2,31 F, il faut être un pauvre type.* » Je rétorque, en haussant la voix, que je peux payer en monnaie étrangère. Mal m'en a pris. « *On est en France, ici, enc...!* », hurle-t-il.

Je bats en retraite piteusement. Hélas ! oui, je suis bien en France. Je pars, serrant ma valise dans les mains, en étant reconnaissant à l'assistance, composée principalement d'Africains et de Nord-Africains, de n'avoir pas ricané devant les avanies d'un « Blanc » découvrant à son tour ces riens discrets qui pimentent une société libérale avancée.

GILBERT CATY.

Tourisme

LE TEMPS DES VACANCES

Voyage à travers les voyages

QUI voyage ? Pourquoi ? Comment voyage-t-on ? Et le voyage, qu'est-ce au juste ? Ces questions, élémentaires en apparence, il fallait bien, à l'heure des *Jumbo-jets et des soleils encore lointains* hier qu'on vend aujourd'hui sur catalogue, par téléphone ou par correspondance, comme n'importe quelle « marchandise » ordinaire, il fallait que quelqu'un se les pose.

Un jeune romancier, Didier Decoin (son *Abraham de Brooklyn* lui a valu voici trois ans le prix des Libraires), fort de son expérience — il semble bien que les gares, les ports, les aérodromes et les aéroports, surtout, n'aient plus de secrets pour lui, — s'attache à y répondre.

Pourquoi a-t-il intitulé son essai *Trois milliards de voyages* ? Parce que, outrepassant la notion trop simpliste de « tourisme », il va nous dire d'entrée de jeu que : A priori, *tout le monde voyage. L'équipage de l'avion, le conducteur du corbillard et celui du funiculaire, le liftier de l'ascenseur, la petite fille qui s'ouvre les veines et son amant qui se « shoote » pour ne pas voir ça, la vieille dame dans la coquille blanche d'une ambulance, Mohamed Ali dans son wagon du métropolitain, le grutier qui survole les toits de la ville. La frontière est incertaine entre nos quotidiens et nos voyages. Et peut-être nous sera-t-il demandé de recenser, chemin faisant, autant de voyages qu'il y a d'êtres humains.*

» Il faudrait alors, sur les tringles du boulier chinois, plus de trois milliards de petites sphères pour compter plus de trois milliards de voyages. »

Cela posé, Didier Decoin décortiquera, avec la même acuité (parfois teintée d'un humour qui pourrait faire frissonner) chacune des composantes du voyage.

De cette étude attachante, d'autant qu'elle a été écrite sur un ton familier qui n'est pas toujours, hélas ! le ton des essayistes, nous avons extrait quelques fragments significatifs de la réflexion de l'auteur.

★ Trois milliards de voyages, par Didier Decoin, Le Seuil ; un vol. : 25 F.

D'abord spectateur

« Aujourd'hui, ce que nous voyons des décors que traversent nos voyages est perçu à travers un cadre. Entre le paysage et le voyageur, d'une manière presque constante, s'interpose une plaque de verre entourée des quatre baguettes d'un cadre de plastique : une lucarne, en somme, qui n'est pas sans rappeler les dimensions (...les limites) de l'écran du téléviseur.

» Cette lucarne, c'est le hublot rectangulaire ou ovale de l'avion, la fenêtre du wagon de chemin de fer, la vitre de l'autocar, du téléphérique, de la vedette fluviale, du taxi : c'est encore l'œilleton de la caméra d'amateur ou de l'appareil photographique, le « loup » translucide du masque de plongée. Le voyageur ne s'intègre plus aux paysages qui lui sont proposés : il les observe, les scrute, les évalue, les juge. Il ne pénètre pas, il regarde. Le voyageur, d'abord, est un spectateur. »

Le bout du monde

« Bagdad, Damas, Tel-Aviv, Le Caire, Saigon ou Hanoï ont brusquement cessé d'appartenir à la catégorie des horizons lointains. L'espace d'une conférence internationale, les drapeaux des cités en colère sont venus flotter sur les buildings de verre que nous avons dressés en bordure de nos quartiers résidentiels. Et nous n'avons pas eu le temps de nous perdre en elles que, déjà, ces villes terribles se précipitaient pour se fondre en nous, nous quêter, nous questionner. Nous concerner.

» Alors, il n'y a plus de point commun possible entre ce qui était hier soir encore le bout du monde et ce qui ce matin fait la manchette de nos quotidiens. D'une certaine façon, la course vers le bout du monde est une histoire d'amour : et l'on n'épouse ni sa sœur, ni sa cousine. Désormais, la ligne frontalière entre le « près et le « loin » ondule en fonction des secousses qui bouleversent notre histoire. Le bout du monde est donc en danger de mort. »

Pourquoi la ligne droite ?

« Les organisateurs de voyages connaissent une ère de prospérité. Cette prospérité ne fera que grandir si, au sens propre du terme, ils savent sortir leurs clients des sentiers battus. Ces dix dernières années, le mot d'ordre a été : « bon marché ». Désormais, il est : « imagination ». Le comble de l'organisation devant être la désorganisation. Le voyage sauvage entre dans les mœurs. Demain, nous l'appellerons « le voyage proprement dit ». Demain, nous refuserons l'itinéraire qui restreint notre libre espace, l'horaire qui limite notre libre temps. La ligne droite, plus court chemin d'un point A vers un point B, devient peu à peu absurde : puisqu'on ne va plus nécessairement de A vers B. Le voyage, de plus en plus, enferme sa propre justification. Et il se peut que l'avenir confonde les ports de départ avec les ports d'arrivée : déjà, il y a moins de voyageurs désireux d'arriver que de voyageurs désireux de partir. »

Jusqu'où ?

« Aller loin, c'est aller jusqu'où ? La question vaut peut-être d'être posée, quand on sait que l'habitant de Reims se considère comme un « grand banlieusard » de la capitale ; et que le vacancier du mois d'août tient la Costa Brava espagnole pour une terre sous protectorat français.

» Il semble que la notion d'éloignement soit devenue fonction des changements de fuseaux horaires. Le fait simple (et artificiel) d'ajouter ou de retrancher des minutes au cadran de sa montre représente, pour le voyageur, la garantie qu'il a véritablement réussi son évasion. En vivant un autre temps que le leur, le voyageur-fuyard est convaincu d'avoir trompé ses poursuivants. »

Un être qui s'enfuit

« Le voyageur moderne est un être qui s'enfuit : pour lui, voyager n'est pas tant gagner un mieux que s'écarter d'un pire. Voyager n'est plus aller au-devant d'une détresse possible, mais abandonner cette détresse derrière soi. Il semble que le voyage contemporain soit une forme (mal) déguisée de l'évasion. Les panneaux publicitaires qui invitent au départ disent : *Ici tout est gris... là-bas tout est blanc.* (...) Ce qui attire le voyageur, c'est d'abord le fait de pouvoir laisser loin derrière lui, huit ou quinze jours durant, la grisaille de la grande ville. »

Puteaux à Bangkok

« On sait le prodigieux succès que rencontrent, depuis moins de cinq ans, les voyages organisés vers Bangkok. Pourtant, en elle-même, la ville thaïlandaise ne présente qu'un attrait restreint : avec l'imagination la plus inventive, il m'est difficile d'y voir autre chose qu'une réplique presque parfaite de nos banlieues d'Occident, avec leurs longs et mornes boulevards bordés d'arbres rabougris et de masures aux toitures de tôle (...).

» En réalité, Bangkok vaut surtout par ses environs, mais ceux-ci ne sont pas compris dans le prix de la plupart des voyages préfabriqués. Chaque année, des milliers de touristes rôdent, désœuvrés, dans les rues ; s'entassent sous les derniers ventilateurs des salles à manger des hôtels de seconde catégorie (...). La très grande majorité de ces voyageurs, cependant, se dit « enchantée de son séjour, de son aventure, de sa découverte ». Pourquoi ?

» Peut-être, justement, parce que Bangkok est une transposition de Puteaux ou de Choisy-le-Roi, mais dans un système temporel (et climatique — l'un va avec l'autre) déroutant. En somme, toute la fascination de la décalcomanie tient, ici, à ses bavures. »

IL N'Y A PLUS DE FRONTIÈRES

OLÉ EN BRETON

LA petite commune de Pleslin (*Côtes-du-Nord*) a organisé, à grand renfort de publicité, dimanche 13 juillet, « une « véritable corrida espagnole ». Un tel spectacle présenté sous un tel vocable signifie : piques, banderilles et mise à mort.

L'organisation d'une « véritable corrida » sous le ciel breton n'est pas ordinaire. Elle l'est d'autant moins que les mises à mort ne peuvent avoir lieu que dans les « localités de tradition taurine ».

Après les arènes de Lutèce, à *Paris*, un *certain Eloi Cruz* de Sevilla a planté, pour une journée, son chapiteau de cinq mille places (1) à Pleslin, non loin de Dinard. La grande foule : beaucoup d'autochtones, quelques touristes. Les toreros, en costume de lumière frippés et raccommodés, piétinent l'herbe en attendant l'heure du *paseo* à côté du toril, un camion aménagé à cet effet.

Une jeune femme en pantalon de cow-boy s'avance au milieu de l'« arène » pour présenter la *tarde : « Mesdames et messieurs, nous aurons du spectacle... Un spectacle pour aficionados, qui veut dire en français amateurs. De bons toreros et de bons « toros ». Mais attention, cette région n'est pas de tradition taurine, il n'y aura que des simulacres : banderilles et mise à mort. Que la fête commence... »*

Et la fête ne commença pas. Le « *spectacle taurin* », et non la corrida annoncée, se déroula, en fait, comme prévu. Les accents de Carmen braillent dans la lande bretonne. Les jeunes taureaux camarguais, reconnaissables à leurs cornes en lyre, sortent du toril. Des *rejons*, quelques semblants de passes à pied, des poses (?) de banderilles, deux simulacres de mise à mort, toujours à l'aide de banderilles, et le tour est joué.

Micro en main, la femme invite : « *Allez, on applaudit bien fort.* » Le chapiteau se demande ce qui se passe. « *Tous ensemble, on crie Olé !* » Et l'on essaie de crier pour encourager l'Ordoñez de banlieue qui chatouille les cornes d'un jeune taureau à 15 kilomètres de Saint-Malo.

La course telle qu'elle est pratiquée en Espagne ou dans le Sud-Est et le Sud-Ouest de la France n'a pas, ne pouvait avoir lieu. Tricherie, tartuferie, exploitation du mot corrida ? Pas autre chose... Un spectateur commentait, en regardant les toreros s'interpeller : « *Ils ne parlent pas breton.* » Parlaient-ils seulement de tauromachie ? — J.P.

(1) Prix des places 15 et 18 F : *plus cher, par exemple,* que les places populaires des arènes de Nîmes lors de la Feria de Pentecôte !

TOKYO-SUR-SEINE

« *Mieux qu'un simple hôtel : une véritable « maison du Japon » à Paris* » : c'est ainsi que M. André Buhler, directeur général du Nikko de Paris — 32 étages, 784 chambres, en catégorie quatre étoiles luxe, — actuellement en cours de construction dans le quartier du Front de Seine, définit le futur établissement, qui ouvrira ses portes en deux temps, 400 chambres en mai 1976 et le reste un *mois plus tard*.

Premier hôtel bâti dans la capitale par une chaîne japonaise (la J.D.C. — *Japan Air Lines* development Company, — filiale à 100 % de la compagnie aérienne Japan Air Lines), le Nikko aura coûté quelque 230 millions de francs à ses promoteurs. Les clients, s'ils hésitent à y descendre, ne pourront en tout cas hésiter pour identifier parmi les autres tours cette construction de 93 mètres : elle est rouge, et on la remarque déjà, plus par sa couleur que par son architecture, due à MM. Pieven et Le Bail, qui ne présente rien de particulièrement original. Une tour de plus...

Dedans, on aura le choix entre trois bars, dont un japonais (le Matsuri), une vaste brasserie dans le style 1900, deux restaurants — l'un typiquement japonais lui aussi, et l'autre (les Grands Chefs) qui proposera aux amateurs de traditions gastronomiques les recettes des maîtres queux célèbres de la France d'hier, — neuf salles de réunions, une salle des congrès, une piscine complétée d'un sauna et de bains japonais.

A noter encore, les cent cinquante chambres inspirées de la tradition japonaise, mais comportant cependant un vrai lit « à l'européenne », et, à côté d'une suite traditionnelle japonaise, huit suites en duplex *au sommet* de l'immeuble.

VENDÉE PAS ASSASSINÉE

(Suite de la page 7.)

Il faut en même temps sauvegarder et ouvrir au public les zones naturelles. Cela suppose que plus un pouce de la forêt publique ne soit bradé, que des sentiers y soient balisés et les *dunes* reboisées.

Il s'agit encore de maintenir et de développer les activités traditionnelles. Attention à la mono-industrie du tourisme. Vergers, jardins maraîchers, champs de tulipes sont d'un bon rapport. *Cinq* mille pêcheurs, éleveurs d'huîtres et de moules sont en activité ; l'aquaculture pourrait devenir la richesse des marais littoraux.

Enfin, passé la saison, les Vendéennes ne trouvent plus de travail. Il conviendrait donc que de petites industries viennent sur la côte. Malheureusement, la tentative faite par Les Sables-d'Olonne est un échec. Sa zone industrielle reste aux trois quarts vide. Les patrons craignent la main-d'œuvre du bord de mer, déjà trop gâtée par les salaires de l'été. Le tourisme à tout va a, ici aussi, un effet stérilisant.

Le schéma d'aménagement du littoral ouest-atlantique a été adopté dans ses grandes lignes par les assemblées régionales des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes en février dernier. Mais le conseil général de Vendée a demandé que la partie qui le concerne soit remise sur le chantier. Certains élus du littoral *redoutent toute* limitation du droit d'urbaniser. Ils souhaitent que l'Etat leur construise des autoroutes pour amener les touristes et qu'ensuite on les laisse « aménager » en paix. « Des routes et la liberté », telle pourrait être leur devise. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'on ne trouve sur la Côte de Lumière aucune zone d'aménagement différé (ZAD), aucune réserve foncière, si le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) dort dans les dossiers et si, sur les cinquante plans d'occupation des sols (POS) prescrits, trois seulement ont été publiés.

M. André Forens, député centriste du sud de la Vendée, qui est partisan *d'un schéma d'aménagement*, reste pessimiste : « *On n'y arrivera pas avant six ou sept ans* », dit-il. Heureusement, une réaction se dessine. Celle de l'administration d'abord. Le directeur départemental de l'équipement le plus jeune de France a été nommé en Vendée : M. Michel Amilhat, trente-sept ans, qui a fait ses premières armes contre les promoteurs de la région parisienne. Il est décidé à faire respecter les principes adoptés par le gouvernement le 12 décembre 1974 : limitation des édifices sur une largeur de 300 mètres, interdiction des routes de corniche, maintien des zones naturelles. Il s'efforce de toutes les manières possibles de faire réfléchir les maires avant que ceux-ci ne délivrent des permis de construire à tort et à travers. Il créera dès la rentrée un service d'assistance architecturale pour conseiller les candidats à la construction.

Certaines municipalités aussi freinent des quatre fers : La Tranche interdit déjà toute construction de maison dépassant un étage. *Elle édifie sa station d'épuration*, a nommé un adjoint spécial à l'environnement, le docteur Jacques Jeanneau, qui dresse, en plein centre de la station, un vaste panneau dénonçant les pollutions marines.

De son côté, l'Association pour la défense de l'environnement en Vendée (ADEV) attaque devant le tribunal administratif quatre permis de construire qui, selon elle, ont été délivrés abusivement à Saint-Jean-de-Monts comme aux Sables-d'Olonne. Mais, en même temps, elle ouvre dans l'arrière-pays une réserve d'oiseaux où les vacanciers qui ne veulent pas bronzer idiotement peuvent observer les évolutions d'espèces rares en train de se réacclimater.

Il y a encore le syndicat d'initiative de Beauvoir qui emmène chaque semaine quelques curieux *dans le marais, terroir insolite*, tout proche mais quasiment oublié. Et encore cette famille de meuniers qui, obstinément, fait tourner, à Sallertaine, un merveilleux et authentique moulin.

Non, la Côte de Lumière ne veut pas se laisser assassiner...

MARC AMBROISE-RENDU.

FOURCHETTE EN L'AIR

UN INDIEN CHEZ LES « PIEDS-NOIRS »

LE *beghen baji*, le *masala papadam*, le *bindi ghost*, vous connaissez ? Non ? Mon premier est fait d'aubergines mijotées dans une sauce relevée aux aromates ; mon second, c'est une galette croustillante au goût pimenté, mais légère comme une plume ; mon troisième, de la viande d'agneau accommodée à la sauce au curry et garnie de « ladie's fingers », ou, si vous préférez, des gombos. Et mon tout se trouve — et se savoure — avec bien d'autres spécialités en forme de charade chez Meiyappan Kulendran.

Ses parents, restaurateurs à Sri-Lanka (on disait autrefois Ceylan), sont Indiens. Et lui aussi, bien qu'il ait vu le jour dans l'« île étincelante ». Etudiant à Paris, puis aux Etats-Unis, il revient dans la capitale et y rencontre une Française — charmante. Et l'épouse. Que va faire ce spécialiste en pierres rares ? En bon enfant de la balle, il songe à des fourneaux, renonce vite aux gemmes et ouvre un restaurant, comme papa, maman et autres tontons. C'était il y a quatre ans...

Aujourd'hui, *l'Etoile de l'Inde*, égarée dans ce Paris où la gent « pied-noir » a établi ses bases à grand renfort de couscous et de pâtisseries tout-miel et tout-amandes, mijote, pour la grande joie des palais curieux et des amateurs de voyages autour d'une table, des nourritures délicates, inattendues, savoureuses, qui sont autant d'invitations à oublier la ville pour rêver, fourchette en l'air, à d'autres cieux lointains.

Quelques plats ceylanais — noblesse oblige — figurent au menu, mais c'est la cuisine du nord de l'Inde, celle du Pendjab plus précisément, qui s'y taille la part du lion. Ainsi, le *shamee kebab* (7 francs), boulette de viande de bœuf aux aromates passée dans un œuf battu avant de choir dans la friture ; le *passanda* (15 F), agneau cuit dans du yaourt et relevé aux herbes aromatiques ; le *biriani* (22 F), viande d'agneau encore, mais cuite, celle-là, dans un bouillon et garnie d'un riz safrané où voisinent des amandes, des raisins secs, des pistaches et un soupçon d'écorce d'orange qu'accompagne une sauce au curry servie à part. Restent bien d'autres mets, chair ou poisson, toujours surprenants dans leur composition, certains violemment relevés (ce qui ne devrait pas effrayer les habitués d'un quartier où l'harissa ne quitte pas les tables), d'autres délicatement épicés.

Cinq crus ceylanais

Quatre fois l'an, Meiyappan Kulendran prend l'avion et va, comme d'autres vont rue de Buci, le panier au bras, faire son marché... à Londres. Car ce riz sans égal — le fameux *basmatti*, — ces épices rares (il lui en faut mêler pas moins de vingt-deux ensemble pour obtenir un curry digne de ce nom), ces thés rarissimes (la maison présente une carte des thés, où figurent cinq grands « crus » ceylanais), *« on ne les trouve que là-bas... »*.

J.-M. D.-S.

★ L'Etoile de l'Inde : 12, rue de Trévise, 75009 Paris, tél. : 770-72-83. Fermé le dimanche, mais ouvert en août.



Mode

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Une longue dame en noir

MODERATO *cantabile*, ainsi pourrait-on résumer l'esprit des tendances d'hiver chez les couturiers. En effet, la différence entre l'hiver dernier et le prochain se caractérise par un changement de volumes et de proportions. Tout est plus modéré, de la coiffure lisse aux pieds chaussés de bottes ou d'escarpins. Les grandes capes font place aux ponchos ou aux imperméables — ceinturés ou non — parfois ourlés de fourrure. Les ensembles à superpositions sont très importants, et la combinaison du chef pompiste lancée par Saint-Laurent l'année dernière a fait des adeptes. Le courant exotique comporte des coiffures enveloppantes, des djellabas et toute une gamme de chinoiseries se traduisant en tuniques, en manteaux et en ensembles du soir.

La soie joue un rôle prépondérant dans les collections d'hiver, où les tenues habillées figurent à deux contre un. Certaines maisons présentent plus de 80 % de leurs modèles en crêpe, en brochés, en façonnés, en mousselines, voire en failles et en taffetas. Ces derniers, après être très longtemps restés une spécialité lyonnaise, proviennent maintenant de Côme, où Taroni s'emploie à les relancer, nos industriels restant encore dans l'expectative avant de les remettre sur le métier. Certains d'entre eux ressortent d'ailleurs des stocks unis, surtout en noir, dont il sera intéressant de voir s'ils ne sont pas brûlés.

Nous avons déjà parlé du tailleur (*le Monde* du 1er août). GIVENCHY en a été longtemps l'adepte, au cours des années où il était l'uniforme de la femme bien habillée, mais ce style lui semble désormais raide, et il lui substitue avec bonheur des modèles reprenant la souplesse du chandail à col roulé avec une jupe ou un pantalon, voire en robe entière. Il dépouille sa silhouette de tout superflu, en faveur d'une très belle ligne fluide, le plus souvent coupée par un contraste entre le corsage et la jupe, surtout dans les modèles du soir. Il égaye de merveilleuses robes noires par des corselets brodés de tons vifs, des manteaux non doublés verts ou rouges, des ponchos d'astrakan bleu ou de longues écharpes.

CARVEN, lui, pense aux longues jeunes filles — les enfants de ses clientes — à taille de Tanagra avec une collection gaie et facile à porter, qui doit beaucoup de ses effets à des inspirations slaves. Ses robes cosaques en gros lainage rayé, à corselet, sont travaillées pour donner de l'aisance sans volume superflu, et ce malgré de grandes emmanchures et des manches caftan. Mais ce style princesse est peut-être encore plus seyant en robes de soie noire, au mollet, dont nous entendrons sûrement reparler.

Finale, comme toujours, chez GRES... Tout ici s'enroule et virevolte autour d'une silhouette en « I », que ce soit le col boule de renard sur des robes-manteaux en biais, des découpes assymétriques blousant sur des jupes droites en façonnés de soie rouge, des djellabas mille raies multicolores, enfin une série de robes fluides, longues ou courtes, à l'ampleur étagée en pans de mouchoirs. Encore du noir, du prune, du turquoise, du marine et toute une gamme de rouges.

La fourrure joue un rôle prépondérant dans les collections d'hiver, tant chez les couturiers que chez les grands fourreurs. REVILLON vient de s'adjoindre Jean-Paul Avizou comme modéliste pour Paris : il a fait ses classes de haute couture avec Castillo et a été pendant dix ans le modéliste d'André Sauzale ; Robert Montagna, ancien collaborateur de Frédéric Castet chez Christian Dior devient vice-président de Révillon-New-York.

On nous a présenté une collection légère et moelleuse avec de nombreuses dispositions de visons Saga et Emba travaillés en arrondi, ainsi que des zibelines Bargouzine dans de nombreuses vestes trois-quarts d'une belle venue. Parmi les nouvelles pelleteries figurent une loutre d'Alaska Fouke à tons de miel, et les derniers croisements d'astrakan Swakara qui comprennent un marron et noir donnant des fourrures très lustrées, presque rayées, et des camaïeux de rouille.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

CARVEN : La petite robe noire revient, travaillée en souplesse dans une soie façonnée de Schwarzenbach, à grandes manches, décolleté profond sur un corselet et jupe à plis droits, cachant une poche dans chaque fente. Portée avec un chapeau pailleté noir à bord relevé.

GIVENCHY : Ensemble du soir à casaque de jersey de soie blanche de Goutille, portée avec une écharpe noire du même jersey, sur une jupe en satin de soie laqué noir d'Abraham. La ceinture dragonne en cordelière noire est rehaussée de billes de jais et de cristal.

GRES : Manteau en drap de laine gris chiné de Carlotto, à grandes emmanchures et corsage travaillé de nervures, avec un col de renard brun.

Maison

POUFS

LES coussins ponctuent de couleurs vives ou douces les canapés et divans, mais peuvent aussi devenir sièges non conformistes. En mousse de polyéther, ces poufs ont une tenue assez rigide pour qu'on puisse s'y asseoir, au ras du sol. Légers, ils peuvent bouger dans la pièce, au gré des occupations et du nombre des invités. Beaucoup de jeunes achètent ces gros coussins pour constituer un « salon » au charme très contemporain.

Dans la boutique *Canapouf*, les poufs cylindriques ou cubiques sont recouverts de jersey uni ou rayé, dans une gamme de cent cinquante coloris (180 à 350 F en uni). Des formes parallélépipédiques associées à des « polopoufs » cylindriques permettent de composer de véritables canapés. Toutes les housses sont amovibles pour leur nettoyage.

Chez *Agnès Comar*, dont l'imagination se renouvelle sans cesse, nous avons aimé un grand coussin carré, de 85 cm de côté, en toile écrue ornée de motifs piqués ton sur ton (375 F) ; trois de ces coussins encadrés d'un long « boudin » composent vite un amusant canapé. De grands coussins carrés sont recouverts d'un tissu-foulard de tons frais et coûtent 225 F.

Poufs en plume pour s'enfouir, découverts dans la nouvelle boutique de coussins *In the mood*. Les formes, ici, sont rondes ou ovales, tel ce pouf-canapé à adosser au mur et qui contient trente kilos de rembourrage. Recouverts avec les tissus « la Ronde » d'*Yves Halard*, des coussins de divers diamètres (de 650 à 1 500 F) jonchent une estrade en mousse rigide qui peut servir de lit d'appoint.

Mijanou Bardot crée des coussins-poufs moelleux et chauds au regard, que *Christine de Callanges* présente à la porte Maillot. Remplis de kapok et de mousse, ils se parent de velours disposé en bandes dans des camaïeux de bleu, de rose ou d'orange, 680 F. Un pouf géant, de 1,20 m de diamètre, est recouvert d'un satin à grosses fleurs délicates.

JANY AUJAME.

★ Canapouf, 28, place de la Madeleine, 75008, et Palais des congrès, porte Maillot, « Boutiques de Paris », 63, rue Basse.

★ Agnès Comar, 78, rue de Seine, 75006, Paris.

★ In the Mood, 23, rue Jacob, 75006, Paris.

★ Christine de Callanges, Palais des congrès, porte Maillot, « Boutiques de Paris », 75, rue Basse.

LIVRES POUR L'ATELIER

SANS doute parce que le bricolage est le plus souvent une activité de nécessité, les auteurs sont nombreux à prodiguer leurs conseils aux néophytes comme aux adeptes. Un nouveau guide vient de paraître, rédigé par Martine Yéru, journaliste experte en bricolage. La pose de tous les revêtements de murs et de sols y est très clairement expliquée, croquis à l'appui, ainsi que des rudiments de menuiserie avec l'apprentissage de quelques assemblages simples.

★ Le bricolage en trois jours, Ed. Solar, 25 F.

S'ADRESSANT à un bricoleur déjà averti, le dernier titre de la collection « Faites-le vous-même » concerne toutes les soudures. Au fil des cent soixante-seize photos en gros plan et commentées, on apprend les gestes à faire, les précautions à prendre, les fautes à éviter et la meilleure utilisation du matériel. De la soudure au chalumeau à la soudure autogène, toutes les techniques sont évoquées pour réaliser les travaux de plomberie ou de ferronnerie à la portée d'un non-professionnel. — J. A.

★ Soudez ou brasez vous-même, Ed. Eyrolles, 12 F.



Brocante

UN CHAUDRON SUR LA ROUTE

L'INFLUENCE de la mode rétro, le retour à la nature et un certain goût pour quelques aspects de la vie d'antan ont amené les concepteurs d'ustensiles de cuisine à recréer des formes et des matières inspirées des siècles précédents. Si les ustensiles en cuivre ont de tout temps conservé leurs lettres de noblesse dans les laboratoires des maîtres de la gastronomie, ils reviennent au goût du jour dans *les cuisines plus modestes, et la* plupart des commerçants spécialisés proposent une série de casseroles de cuivre version 1975.

Adoptés par de nombreux propriétaires de résidences secondaires, méprisés par d'autres, qui leur reprochent une allure « auberge de campagne » devenue par trop commune, les cuivres anciens sont toujours appréciés de nombreux chineurs. Aux champs comme à la ville (ou sur le bord des routes nationales), la plupart des brocanteurs proposent toujours quelques cuivres. Reste à savoir reconnaître ceux qui sont anciens et ceux qui ne le sont pas.

Avant toute chose, il faut pouvoir faire la distinction entre cuivre et laiton; les amateurs peu avertis sont fréquemment victimes d'une confusion due à une ignorance que des marchands peu scrupuleux entretiennent soigneusement.

Le cuivre, exploité principalement au Canada, au Chili, au Brésil, en Bolivie, existe à l'état natif, ou encore combiné à différents corps (soufre, arsenic, antimoine, argent, fer). Le cuivre rouge orangé est pur, et très répandu. Il a été utilisé pour la fabrication de nombreux matériels de cuisine. Ce que l'on appelle « cuivre jaune » n'est autre que du laiton, c'est-à-dire un alliage de cuivre et de zinc ; il était surtout utilisé pour la fabrication des objets autres que les ustensiles d'office. On distingue enfin sous le terme de « cuivre gris » le minerai qui comporte de 30 à 45 % de cuivre allié à d'autres composants.

Connu dans les temps les plus reculés, cité par Homère, couramment utilisé par les Egyptiens trois mille ans avant J.-C., isolé par Paracelse au seizième siècle, le cuivre est un métal assez facile à travailler. Les chaudronniers de cuivre conservèrent longtemps leur nom de « batteurs » ou de dinandiers, inspiré de la ville de Dinant célèbre pour ses chaudronneries La réputation de cette cité proche de Namur date du Moyen Age, époque à laquelle les artisans fabriquaient non seulement des instruments domestiques mais aussi des pièces exceptionnelles, véritables œuvres d'art : cuves baptismales, lutrins, candélabres, plats d'offrandes... En Espagne, la chaudronnerie fait partie des « artes flamencas » (art flamand) ; certains y voient un rapport entre les dinandiers des Flandres et les gitans de la Péninsule. *Tous les objets étaient* fabriqués à la main à partir d'une plaque de métal martelée pendant des heures jusqu'à l'obtention de sa *forme définitive*.

De nos jours, les feuilles de cuivre sont laminées en usine et, seuls, les chaudronniers traditionnels, notamment les gitans et quelques artisans — à Villedieu-les-Poêles près de Saint-Lô, ou dans les régions d'Aurillac en Auvergne et de Namur en Belgique, — continuent à travailler le cuivre selon les méthodes ancestrales tout en utilisant les facilités de l'industrie moderne. Sévère pour l'étain, la réglementation était inexistante pour le cuivre, et si l'on trouve parfois les initiales d'un lointain propriétaire sur un objet ancien on n'y trouvera ni poinçon ni signature.

Les objets martelés à la main étaient d'une épaisseur irrégulière, et les artisans ménageaient un fond plus résistant. Sur les pièces modernes, l'épaisseur est d'une régularité absolue. Sur les objets qui ont nécessité un assemblage, un œil averti détecte la différence entre le sertissage moderne — le métal retourné sur lui-même est martelé — et la brasure ancienne dans laquelle la soudure est généralement en laiton, quelquefois en forme de frise. Un martelage absolument régulier cache toujours une intervention mécanique ; un martelage trop évident, même s'il a été réalisé à la main, révèle un travail récent... et une intention de tromper. Dans l'ensemble, les pièces anciennes sont plus lourdes que les modernes, et les motifs décoratifs trop réguliers — notamment les motifs repoussés — sont à considérer comme suspects.

Martelés, brasés, soudés

Lampes de toutes sortes, seaux à rafraîchir, lanternes, arrosoirs, bouilloires, bassinoires, bassines, daubières, casseroles, pots, bougeoirs, brocs, louches, écumoires, pichets, chaudrons braseros, « canes » à lait... l'amateur aura le choix entre des centaines d'objets différents, auxquels seuls les ans ont pu donner une patine profonde. Le Musée des arts et traditions populaires à Paris en présente une intéressante collection. Chez les brocanteurs, il faut compter environ 120 francs pour un bougeoir, 600 à 700 francs pour une série de casseroles, 200 francs pour un chaudron (prix plancher). Il est évident que les prix seront très variables selon la qualité de l'objet.

Il existe de très nombreuses formules pour nettoyer les cuivres encrassés recouverts notamment de vert-de-gris. La plus simple ? Laisser tremper l'objet dans du vinaigre bouillant additionné de sel marin (une bonne poignée pour deux litres de vinaigre d'alcool) ; le vinaigre une fois refroidi, on en sortira la pièce et on l'essuiera énergiquement avant de l'astiquer avec un produit à faire briller. Pour lui conserver son brillant, on pourra y vaporiser un produit en bombe. L'utilisation successive de pâte à polir liquide, de tripoli sec, puis de blanc d'Espagne et une exposition au soleil donnaient aux cuivres de nos grands-mères un incomparable éclat. De nos jours, le temps manque et la pollution de l'air ternit les métaux. Mais la recette reste valable...

ELVIRE VALOIS.

Prochains marchés, foires, expositions : jusqu'au 11 août, Monte-Carlo ; 8 au 10 août, Cabourg (14) ; 8 au 17 août, Bruges (Belgique) ; 8 au 18 août, Saint-Raphaël (83) ; 12 au 17 août, Barjac (30) ; 14 au 17 août, Cany-Barville (76) ; 14 au 17 août, l'Isle-sur-Sorgue (84) 24 août, Alès (30)...

Plaisirs de la table 

Le bon vin de Saint-Pourçain

JE ne sais pourquoi le vin de Saint-Pourçain, V.D.Q.S. considéré comme vin de Loire, n'a pas bonne presse. Le *Larousse des vins* estime qu'il n'a plus, depuis longtemps, qu'une réputation régionale, reprenant là une opinion de M. Norbert Got *(le Livre de l'amateur de vins)*, qui semble n'en connaître que les blancs et les rosés. De même, Pierre Bréjoux, dans *les Vins de Loire*, qui estime que « *les vins rouges n'ont pas d'intérêt, car ils ne sont plus commercialisés* ». Ce qui prouve à tout le moins que l'auteur ne passe pas souvent par le Bourbonnais, où l'on trouve du saint-pourçain rouge sur toutes les cartes !

Heureusement, Henry Clos-Jouve, dans son excellent petit livre *De la romanée-conti au piccolo d'Argenteuil*, précise que ce vignoble est le plus ancien de France. Les vignes du monastère de Montmiret, entre la Sioule et l'Allier, étaient déjà prospères en l'an 532. Saint Louis et Philippe le Bel n'en voulaient boire d'autre, et Isabeau de Valois règle au saint-pourçain ses dépenses de toilette comme d'autres payent en épices ! Mais Clos-Jouve, lui aussi, estime les rouges *inférieurs* aux blancs et aux rosés. A tort ! Ces rouges ont, certes, un goût de terroir très prononcé, ne vieillissent point, mais, en leur temps, sont singulièrement agréables à boire frais, sous la tonnelle. Ou, par exemple, dans la cour du *Chêne vert* (25, bd Ledru-Rollin, tél. 65).

Je m'arrête chaque été à Saint-Pourçain, villette charmante sur cette Sioule que je remonte jusqu'aux gorges de Chouvigny. Giraudon a fait de son *Chêne vert* une des bonnes maisons du Bourbonnais, avec une annexe aux chambres calmes et confortables. On trouve à sa carte ses deux terrines, de poisson et de ris de veau (il fut, en ce domaine, un précurseur), le poulet au fromage qui est une spécialité locale : il est au gruyère. On peut se demander ce que le fromage helvétique est venu faire ici (tout comme dans la brioche de Gannat, voisine) ; et, du reste, j'ai demandé l'an dernier à Giraudon d'essayer avec du cantal un peu sec. Il m'a promis d'essayer. Le poulet de grain (un fermier, bien élevé) découpé en quartiers une fois rôti voit ses membres nappés d'une béchamel crémée, fromagée et fortement poivrée, puis gratinés et dorés à feu vif.

Procule la tête sous son bras

Saint-Pourçain est la patrie de Guillaume Durand, dit Durand de Saint-Pourçain *(1272-1332)*, dit encore le « docteur très résolu »... Mais est-il besoin, en vacances, de vous expliquer Aristote ? Je suis, moi, bien résolu à préférer le rouge au blanc (ne parlons pas du rosé, une horreur !) et celui du *Chêne vert* est toujours bien choisi. Je conseille aux historiens du vin d'y aller voir... La fête du vin est d'ailleurs en août, ici, et ne manque pas de joyeuseté. Il me faut aussi signaler une autre maison, agréable avec son jardin en bord *de Sioule : les Deux Ponts* (fbg Paluet, tél. 1-14), où M. Coulon propose un parfait menu à 42 F.

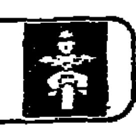
Après un coup d'œil sur l'ancienne abbatiale bénédictine des douzième, treizième et quatorzième siècles, devenue église Sainte-Croix, et le vieux beffroi, vous prendrez la route de Gannat, où Procule se promena la tête sous le bras (c'était au dixième siècle), mais où l'on mange bien mal ou, plutôt, où l'on ne mange pas. Vous continuerez vers Aigueperse, dont la Sainte-Chapelle édifiée par Louis de Bourbon date de 1475. Vous y achèterez les fameuses pralines, et peut-être quelqu'un vous racontera leur légende, si osée que je ne saurais la dire ici, et vous irez déjeuner au soleil du *Petit Montclavel*, à 5 kilomètres au sud (tél. 1, Aubiat), dont j'ai dit déjà que les grillades, les produits simples du pays et les fromages d'*Auvergne sont* remarquables et font des repas de savoureuse simplicité.

J'ai vu, dans la Sioule, des pêcheurs prendre — quelquefois — de petites truitelles. Ou de la friture. Les truites des restaurants sont, elles, légalement mais, hélas ! d'élevage. Pour la friture, il arrive que l'on en trouve comme au *Beau Site* (dans les gorges de Chouvigny, tél. 47 à Menat) où, sur commande, on vous préparera le fameux gâteau de pommes de terre bourbonnais. Et, là encore, vous pourrez boire du *saint-pourçain*. Rouge. Bon.

Il faut réhabiliter ce vin, croyez-moi !

LA REYNIÈRE.

P.-S. — Dans son dernier livre, « Qui est-ce ? », Jean-Pierre Dorian, citant les ouvrages qu'il eût aimé écrire, nomme l'Horaire international des chemins de fer pour les noms de ville qui font rêver. Il me plaît qu'entre Florence, Istanbul, Samarkand et Aberdeen, il cite Saint-Pourçain-sur-Sioule, « *musique du vent, de l'eau et du crépuscule* » !

Jeunes 

FESTIVAL DE LA BOURBOULE

Les enfants s'y connaissent...

TRENTE-DEUX films (dont huit longs métrages) français et étrangers ont été projetés en juillet dans les trois *cinémas de La Bourboule* (Puy-de-Dôme) au cours du Festival international du film pour l'enfance. Un jury de sept enfants de sept à dix ans a décerné des prix à deux courts métrages, l'un américain : *Zlateh la chèvre*, l'autre soviétique : *les Pommes rajeunissantes*, et à deux longs métrages : *Blanche-Neige* (tchécoslovaque) et *le Monstre de Johnstown* (anglais). Le Centre français du film pour l'enfance et la jeunesse (C.F.E.) a en outre récompensé les auteurs des deux seuls longs métrages français présentés au Festival : *le Grand Océan et Pic et pic et Colégram*. Les films projetés étaient disparates et de qualité inégale. Quelques courts métrages, particulièrement réussis, comme *l'Eté de Jason*, voisinaient avec des productions plus sophistiquées.

Jason, un bambin joufflu, joue dans une cour auprès des poubelles ; il fait voguer son petit bateau dans l'eau qui coule d'une gouttière. Un jour, Jason, sa maman et son ours partent en vacances *dans une pension de* famille au bord de la mer. Là se trouvent un vieillard, un jeune homme, un couple d'amoureux, une mère et son bébé potelé qui n'a qu'une dent. Tout ce monde bronze consciencieusement, mange séparément sur de petites tables disséminées dans la salle à manger et, le soir, veille en silence : maman tricote, les amoureux se bécotent, le vieillard ronfle, le jeune homme lit et Jason s'ennuie. Un jour, Jason rapproche les tables et la conversation s'engage. Après le dîner, on joue aux cartes ; à la plage, les pensionnaires se baignent ensemble, vont à la pêche, prennent des photos.

Cet émouvant dessin animé finlandais sur le thème de la communication contrastait avec *la Ville grise*. Ce court métrage iranien montrant l'effroi et l'étonnement éprouvé par les gens lorsque pousse une fleur dans un univers de béton est un *dessin* animé abstrait et difficilement compréhensible pour des enfants. *Differenzen*, un film autrichien où l'on voit dans un univers gris et blanc un petit homme poursuivre un papillon, puis se faire capturer par un homme beaucoup plus grand, lui-même obligé de fuir un géant, tout cela sur un fond de musique mécanique, laisse le spectateur angoissé. Les auteurs ne songeaient-ils pas davantage à extérioriser leurs *fantasmes qu'aux enfants* auxquels sont — théoriquement — destinés leurs films ?

« A bout de souffle »

Comme le dit une réalisatrice : « *L'important, c'est la recherche.* » Les enfants ne s'y sont pas trompés : ils ont choisi l'histoire d'une amitié entre une chèvre et un jeune garçon, un conte populaire russe et un long métrage, *Blanche-Neige*, qui relate le tournage du conte de Grimm par un *professeur et ses élèves et où* nature, animaux, enfants, rêve et réalité sont étroitement mêlés.

« *Nous sommes à bout de souffle* », constate, en effet, Mme Geneviève Lesueur, programmatrice du Centre français du film pour l'enfance et la jeunesse. « *Nous nous sommes heurtés à des difficultés presque insurmontables. Nous avons voulu projeter des films primés dans des festivals pour enfants. C'est une déception, car un film n'est pas forcément bon parce qu'il a obtenu un prix. Quant aux films français, il n'y en a pas. Ceux que nous avons sélectionnés sont destinés aux adultes, mais visibles par des enfants.* »

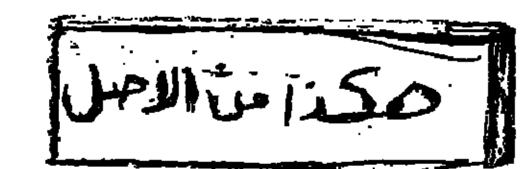
Cela est dû aux difficultés de la diffusion des films pour enfants en France. En Belgique, a-t-on signalé lors d'une « table ronde », une fédération regroupe environ soixante-quinze ciné-clubs locaux. En Autriche, une association fondée en 1956 par le ministère de l'éducation et des beaux-arts a pour but de promouvoir la culture cinématographique dans tout le pays. En Grande-Bretagne, grâce au financement de l'industrie cinématographique, 800 000 enfants peuvent voir des films chaque semaine dans 800 salles.

Rien de tel en France, où pourtant 4 500 salles de cinéma sont disponibles tous les matins et presque tous les après-midi. Distributeurs, réalisateurs, éducateurs et pouvoirs publics s'en sont rejeté la responsabilité les uns sur les autres. M. Pierre Viot, directeur général du Centre national de la cinématographie, concluait que « *la diffusion des films pour enfants ne pourrait résulter que d'une action concertée entre le cinéma et la télévision, l'Etat et les collectivités locales* » et qu'il faudrait envisager de créer « *des centres régionaux et locaux d'équipements dans des endroits où il serait possible d'aboutir à un résultat.* »

Outre le cinéma, quinze ateliers ont attiré de nombreux enfants. Ceux de magie, où deux prestidigitateurs apprenaient à escamoter divers objets, et de cirque, où trois clowns professionnels enseignaient « *les ficelles du métier* » à une trentaine d' « *apprentis augustes* » de quatre à douze ans, ont obtenu un tel succès qu'ils ont fonctionné jusqu'au 31 juillet.

MICHAELA BOBASCH.







Hippisme

Un Louvre du pur-sang

HEUREUX turfistes anglais : eux du moins ont la preuve tangible, chronométrée, indiscutable, que l'amélioration de la race chevaline n'est pas seulement une formule et son encouragement un prétexte. Leur *Grundy* a abaissé de trois secondes d'un coup le record des « King George ». Il a fait mieux que *Ribot*, *Nijinsky*, *Mill Reef* et *Brigadier Gerard*, tous précédents vainqueurs et gloires parmi les gloires.

De l'avis du petit groupe de Français qui avaient effectué le voyage, la course a été prodigieuse. Le « quatre ans » *Bustino*, sachant que sa chance résidait dans une affaire menée à un train d'enfer, avait recruté deux coéquipiers, *Kinglet* et *Highest*, pour assurer celui-ci. A l'ouverture des « boîtes », les deux compères s'élancèrent ventre à terre, comme s'il s'était agi d'un parcours de 1 600 mètres. Cette distance étant couverte, *Bustino* prit l'affaire à son compte. Son démarrage, alors que chacun commençait à chercher son second souffle, laissa le peloton pantois. Pas *Grundy*. D'abord surpris, il comblait peu à peu son retard. Et, à 200 mètres de l'arrivée, c'était lui qui trouvait les ressources non plus seulement d'un second mais d'un troisième souffle. Sur le poteau, il devançait *Bustino*, qui n'en pouvait mais, d'une demi-longueur.

Les autres, dont *Dahlia*, troisième et une fois de plus ressuscitée par l'air d'Ascot, étaient à cinq longueurs et davantage. Le chronomètre indiquait 2' 26" 98/100. *Grundy* avait parcouru les 2 400 mètres à la vitesse de 58,8 kilomètres-heure.

Porté aux nues

Tous les turfistes savent que seul un cheval exceptionnel peut placer un démarrage dans un peloton galopant déjà à une allure record. Quoique hors du commun elle aussi, *Allez France* n'y a pas réussi, voilà un mois, dans le prix d'Ispahan. A quel niveau faut-il hisser l'exceptionnel lorsque ce n'est plus seulement d'une accélération qu'un cheval se montre alors capable, mais de deux ? Les Anglais, pour leur part, ont porté *Grundy*, qui avait déjà gagné le derby d'Epsom et celui d'Irlande, aux côtés de *Brigadier Gerard* et de *Mill Reef*, aux nues.

Gloire nationale, *Grundy* a été acquis, pour l'équivalent, croit-on, d'environ 6 millions de nos francs, par le National Stud, homologue britannique (avec pourtant des différences) de nos haras nationaux.

Les Anglais savent garder les grands chevaux qui courent chez eux. Depuis dix ans, on peut considérer que cinq sujets exceptionnels ont foulé leurs pistes : *Brigadier Gerard*, *Mill Reef*, *Nijinsky*, *Sir Ivor* et *Grundy*.

Quatre appartenaient à des propriétaires étrangers. Un seul pourtant, *Nijinsky*, n'a pas, sa carrière de course achevée, effectué une année de monte au moins en Angleterre. En France où, pour la même période, on peut faire entrer dans une telle catégorie de super-champions *Sea Bird*, *Vaguely Noble*, *Relko*, *Sassafras* et *Nonoalco*, la proportion est exactement inverse : nous n'avons su garder que *Nonoalco*.

Il y a là une situation à méditer, par exemple pour le comité consultatif des courses. Cet organisme, créé par un décret du mois de novembre dernier, a tenu sa première réunion.

Attention de lecteur pour une plume qui se veut sans fard, ou témoignage d'encouragement au petit éleveur qui a toujours considéré que le cheval se mérite et que le picotin de l'animal se gagne à la sueur du front de son propriétaire : le ministre de l'agriculture nous a appelé à y siéger.

Vertige

Le passage n'est pas sans difficulté — d'autres en ont fait l'expérience à des niveaux infiniment plus élevés — de l'opinion confiée en tête à tête à une feuille de papier blanc à celle donnée pour guider, voire inspirer, directement des actes. Mais que la passion aurait perdu de sa flamme si elle avait laissé passer une chance de soutenir, peut-être de voir triompher, les idées qu'elle a développées. Nous étions donc, le 15 juillet, parmi les trente membres de ce comité; qu' « installait » le ministre.

L'ordre du jour de la première réunion consistait à en fixer un, c'est-à-dire à déterminer un ordre des urgences. Bertrand du Breuil et Jean Ballière ont été chargés, le premier pour le galop, le second pour le trot, d'un rapport sur une double réflexion : comment intéresser aux courses de nouveaux propriétaires, et comment améliorer l'image de marque de l'institution ?

La seconde de ces directions recoupe, dans une certaine mesure, celle donnée par le National Stud. L'image de marque des courses souffre autant de mouvements d'argent déraisonnables et injustifiés que de certains dérapages, comme celui du prix Bride abattue. Dans un pays où subsiste quelque sens de la mesure, la nouvelle qu'une propriétaire avait encaissé 10 millions de francs en vendant *Le Fabuleux* a, nous semble-t-il, autant choqué que l'écart de quelques jockeys saisis de vertige. En ce sens, l'initiative du National Stud est moralisatrice. Il n'y a plus de prix blessant le bon sens, plus d'étalage choquant d'argent dès lors que ce qui en fait l'objet est destiné à la National Gallery ou au musée du Louvre...

Il nous faut notre musée du Louvre du pur-sang, financé par les sociétés de courses et les éleveurs. Il est nécessaire, au plan technique, pour intervenir, avec des moyens financiers suffisants, sur le marché international. Il sera utile, au plan psychologique, pour redonner bonne conscience à nos courses.

Vitiges sera-t-il le premier à y entrer ? Car, nous aussi, nous avons des chevaux qui galopent, comme ce jeune vainqueur du prix Robert-Papin. Une seule question à son sujet : n'est-il pas — en dépit de son origine paternelle — plus précoce que réellement transcendant ? Il nous fait penser à *My Swallow*. C'est prometteur pour les trois mois à venir ; ce l'est moins à long terme.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1392

COMORES : « Sites de Mohéli. »

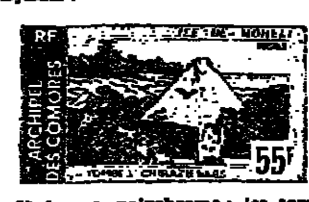
En même temps que la carte de Mohéli, annoncée la semaine dernière, il a été également émis trois valeurs « poste » nous montrant des sites du pays.



30 francs C.F.A., polychrome ; village de Mohani ;



50 francs, polychrome ; village de Djœdzi ;



55 francs, polychrome ; les tombes chiraziennes.

Impression en héliogravure dans les Ateliers du Timbre de France.

MALI : « Coopération spatiale U.S.A.-U.R.S.S. ».

Une série de trois valeurs « poste aérienne » a été émise afin de marquer la coopération spatiale U.S.A.-U.R.S.S.

290 francs (maliens), rubis, bleu drapeau et brun Van Dyck ;

300 francs, cerise, bleu roi et vert-noir ;

370 francs, vert prairie, lilas et vert-noir.

Les maquettes et les gravures sont dues à Claude Andréotto.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Bureaux temporaires

⊙ 71100 Chalon-sur-Saône (Maison européenne de la photographie, 26, quai des Messageries), les 7 et 8 septembre. — Congrès international « Europhot 75 ».

⊙ 38400 Saint-Martin-d'Hères (bibliothèque des sciences du campus universitaire), du 15 au 19 septembre. — Dix-huitième colloque international de spectroscopie.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

Échecs

N° 617

A COUTEAUX TIRÉS

(VI° Spartakiade de l'U.R.S.S., juillet 1975)
Blancs : A. Vitolintsch.
Noirs : D. Bronstein.
Partie française.

	Blancs	Noirs
1.	é4	é6
2.	d4	d5
3.	Cç3	Fb4
4.	é5	b6 (a)
5.	Fd2 (b)	Cç6 (c)
6.	a3	Ff8 (d)
7.	Cf3	Cg-é7
8.	Fd3	Cf5
9.	Cé2 (e)	h5
10.	h4	Cç-é7
11.	Cg3	Cg6
12.	0-0	Fé7
13.	C×f5	é×f5
14.	ç4!	h4 (f)
15.	Da4× (g)	Rf8! (h)
16.	Dç2	Tb5
17.	ç×d5 (i)	h3!
18.	Tf.ç1! (j)	h×g2! (k)
19.	Dç6! (l)	Tb8
20.	D×ç7	Fb7 (m)
21.	D×d8 (n)	F×d8 (o)
22.	Fç4	Cé7
23.	Cé1! (p)	C×d5
24.	C×g2	g5! (q)
25.	F×d5! (r)	F×d5
26.	Cé3	Fé6
27.	d5	Fd7 (s)
28.	f4! (t)	b5! (u)
29.	Cg2	FG6+ (v)
30.	Tç5 (w)	Tb3!
31.	Fé3 (x)	Tç8 (y)
32.	Té1	g×f4
33.	C×f4	th4
34.	é6	Tg4+
35.	Rf2	f×é6
36.	d×é6	F×ç5× (z)
37.	F×ç5	Rg7 (aa)
38.	Ch5+!	Rg6
39.	é×d7	Td8 (ab)
40.	Cf6!	Tf4+ (aç)
41.	Rg3	abandon

a) Les Noirs évitent le « système russe » (4..., ç5 ; 5. a3, F×ç3+ ; 6. b×ç3, Cé7 ; 7. Dg4 ou 7. Cf3) et envisagent éventuellement d'échanger le F.R ennemi, souvent si dangereux, via 5..., Fa6. Outre le coup du texte sont également jouables 4..., Dd7 pour répondre à 5. Dg4 par 5..., f5) et 4..., Cé 7.

b) Les suites usuelles sont 5. Dg4, Ff8 (et non 5..., g6 ; 6. h4, h5 ; 7. Dg3, Fa6 ; 8. F×a6, C×a6 ; 9. Fd2 et 10. Cb3) ; 6. Fg5, Dd7 (si 6..., Cé7 ; 7. F×é7! comme dans la partie Panov-Lilienthal, 1938) ; 7. 0-0-0 et 5. a3, F×ç3 (à considérer si 5..., Ff8) ; 6. b×ç3, Dd7 ; 7. a4, Fa6 ; 8. F×a6, C×a6 ; 9. Dg4, f5 ; 10. Dé2, Cb8 ; 11. ç4!.

c) Préférant, à l'échange du F.D sur a6, un développement plus actif du C-D ; après 5..., Fa6 ; 6. F×a6, C×a6 ; 7. Dg4, Ff8 ; 8. 0-0-0 les Blancs ont un meilleur jeu.

d) Conservant le F sur cases noires mais en acceptant quelques pertes de temps.

é) Défend le pion d4 tout en libérant le pion ç2.

f) Les Noirs doivent jouer aussi énergiquement que précisément pour ne pas tomber dans une grave infériorité positionnelle. La majorité de pions blancs centraux est, pour eux, une préoccupation constante que peut-être une contre-action sur l'aile R est susceptible de compenser. Un jeu passif comme 14..., ç6 ; 15. a4! est insuffisant.

g) Bien que cet échec aboutisse à la perte du roque des Noirs, 15. Dç2 paraît meilleur, forçant 15..., Th5. De toute façon, les Noirs ne pouvaient se permettre de roquer.

h) Et non 15..., Dd7 ; 16. D×d7+, F×d7 ; 17. ç×d5 ni 15..., Fd7 ; 16. Dç2, Th5 ; 17. ç×d5.

i) La position des Noirs devient difficile. Si 17..., D×d5 ; 18. D×ç7, FG7 ; 19. Fç4!.

j) Si 18. g3, D×d5 avec un retournement complet de situation. L'action des Noirs sur l'aile R semble désormais justifiée.

k) Nécessaire. Si 18..., D×d5 ; 19. Fç4!, Dé4 ; 20. Db3! ou 19..., Dd8 ; 20. Db3!.

l) Si 19. D×ç7, D×d5!.

m) Maintenant 20..., D×d5 perd : 21. D×G8, D×f3 ; 22. T×ç8+.

n) 21. d6 est vain, 21..., F×f3.

o) Interdisant l'accès de la case ç7.

p) Et non 23 R×g2, C×d5 avec plusieurs menaces.

q) A l'issue de cette première bataille, les Blancs ont gagné un pion mais le jeu reste ouvert et laisse subsister, toujours sur l'aile R, quelques chances de complication aux Noirs.

r) Supprimant le fou noir tout en cédant la paire de F.

s) Les pions centraux restent dangereux mais les Noirs ont encore la possibilité de se dégager via f4 et Ff5.

t) Bloquant le pion f5 enfermant le Fd7.

u) Si 28..., g×f4 ; 29. Cg2, f3 ; 30. Cf4 menaçant é6.

v) Le Fd8 joue enfin un rôle actif sur la diagonale a7-g1.

w) Un sacrifice de qualité opportun mais aussi nécessaire : si 30. Rf1, T×h2 ; si 30. Fé3, g×f4! ; 31. F×G6, T×b6 et la T entre en jeu sur l'aile R via TG6-g6-h6 ; enfin, si 30. Rh1, g3 suivi de Rg7-Ta-h8.

x) Si 31. f×g5, Td3!.

y) Si 31..., g×f4 : non pas 32. F×f4, Td3 ; 33. Cé3, a5! ou 33..., Td4 mais 32. Ff2!

z) En zeitnot selon son habitude, Bronstein n'aperçoit pas la variante qui, comme l'indique le champion du monde, A. Karpov, après la partie, conduisait à la nullité : 36..., T×f4=: 37. F×f4, F×ç5+ ; 38. b×ç5, Fç6 ; 39. é7+, Rf7 ; 40. Fd6, Tg8.

aa) Si 37..., Rg8 ; 38. Ch5 également. C'est cette rentrée du C sur h5 que Bronstein n'aperçut pas.

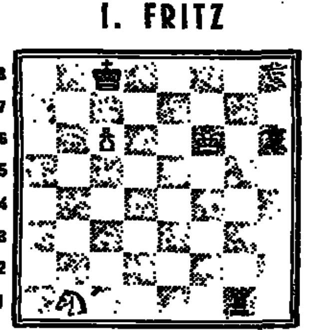
ab) Si 39... R×h5 ; 40. Té8.

aç) Si 40..., R×f6 ; 41. Fé7+ et 42. F×d8. Malgré l'erreur des Noirs, au trente-sixième coup, une partie très vivante à couteaux tirés.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

I. FRITZ



BLANCS (4) : Rf6, Fh8, Cb1, Pç6.
NOIRS (3) : Rç8, Tg1, Fh6.
Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 616
(G. Kasparian et V. Iakimtchik)

(Blancs : Ra2, Td3 et f3, Fg3, Pa5 et G2. Noirs : Rg2, Té2 et h3, Cd6 ; Pé7).

1. a6!, Cç4 (menaçant 2..., T×G2+ suivi de 3..., Th1 avec mat) ; 2. RG3, Cd2+ ; 3. T×d2, T×dé ; 4. a7, Td8! (après 4..., R×f3 ; 5. FG8, 25 ; 6. a8 = D+, Rf4+ ; 7. Ra4, T×G2 ; 8. F×é5+, R×é5 ; 9. Dé8+, les Blancs gagnent une T et la finale) ; 5. FG8!, Th-h8! une belle défense (si 6. a8 = D, T×G8+) ; 6. Tf8!! un déclinage efficace, T×f8 ; 7. a8 = D+ avec gain.

Bridge

N° 613

LE DANGER DE LA FACILITÉ

Dans ce contrat, il fallait se méfier de la ligne de jeu la plus simple et chercher s'il n'y avait pas un moyen d'éviter une impasse.

Nord : ♠ A 6 — ♥ 8 7 6 5 — ♦ 8 6 4 — ♣ A R V 4
Ouest : ♠ R — ♥ V 9 4 — ♦ A D 10 9 3 — ♣ 10 9 6 3
Est : ♠ D V 10 9 8 7 2 — ♥ D 10 — ♦ V 5 2 — ♣ 5
Sud : ♠ 5 4 3 — ♥ A R 3 2 — ♦ R 7 — ♣ D 8 7 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Ohana	Gubert	Guérin	Ficot
—	—	3 ♠	passe
passe	contre	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il ne faut pas se laisser entraîner par le réflexe qui consiste, après avoir pris l'as de pique, à jouer carreau du mort dans l'espoir qu'Est aurait l'as.

Ici, effectivement, il suffisait qu'Ouest n'ait plus de pique (très probablement) et trois atouts pour qu'un jeu d'élimination permette de gagner sans se préoccuper de la place de l'as de carreau : après l'as de pique, Sud tire as et roi de cœur et joue ses trèfles maîtres. Ensuite, si Ouest n'a pas coupé, le déclarant lui donne la main à l'atout pour l'obliger à jouer carreau... Sud ne perd, ainsi, que un cœur, un carreau et un pique.

Il ne faut pas laisser passer le roi de pique, car ce roi est très vraisemblablement sec (à cause de l'ouverture de « trois »), et le déclarant risquerait de chuter si Est a l'as de carreau ou la coupe à trèfle...

La main photographiée

Dans cette donne du championnat du monde de Stockholm, Eisenberg, qui faisait alors partie des As de Dallas, avait une photographie exacte de la main du déclarant. Il trouva ainsi la seule défense qui pouvait faire chuter le contrat.

Cachez les mains d'Est et de Sud pour vous mettre à sa place.

Nord : ♠ R V 8 6 3 — ♥ 9 — ♦ A V 3 — ♣ 10 8 4 2
Ouest : ♠ A D 10 7 2 — ♥ A 10 8 4 — ♦ 6 4 2 — ♣ 3
Est : ♠ 9 4 — ♥ R V 6 5 3 2 — ♦ 10 — ♣ D 7 6 5
Sud : ♠ 5 — ♥ D 7 — ♦ R D 9 8 7 5 — ♣ A R V 9

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Eisenb.	Cheng	Goldm.	Hsiao
—	—	passe	1 ♦
1 ♠	passe	2 ♥	3 ♦
3 ♥	4 ♦	passe	passe
4 ♥	5 ♦	contre	passe...

Ouest entame son singleton à trèfle pour le 8, la dame et l'as de Sud qui tire le roi de carreau (sur lequel il débloque le valet de carreau du mort), puis il joue le 9 de carreau, tandis qu'Est, qui avait fourni le 10 sur le roi, défausse le 5 de cœur sur le 9 de Carreau. Ensuite Hsiao a joué le 5 de pique de sa main. Quelle carte Eisenberg a-t-il fournie, et *comment a-t-il fait chuter* CINQ CARREAUX ?

Note sur les enchères :

Le passe de Nord ne semble guère logique, mais il ne pouvait pas contrer « 1 pique » car le contre n'aurait pas été un contre punitif, mais un contre spoutnik qui aurait obligé Sud à reparler. D'autre part, il ne pouvait pas soutenir à « 2 carreaux », car Sud, qui jouait le Système de Précision, aurait pu n'avoir que deux cartes à carreau. Enfin, il ne pouvait faire la surenchère de « 1 SA » avec un singleton à cœur.

En salle ouverte, les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Tai	Hamm.	Huan	Lawr.
—	—	passe	1 ♦
1 ♠	contre	passe	passe
2 ♥	passe	passe	3 ♣
passe	passe	3 ♥	passe
passe	4 ♣	passe	passe

On notera que Sud a contré « 1 pique », alors qu'à l'autre table Cheng avait passé ! En tout cas E-O n'osèrent pas aller à « 4 cœurs » et Sud réussit son contrat de « 4 trèfles ». Onze levées sont d'ailleurs sur table si Ouest n'entame pas carreau.

P. 'ILIPPE BRUGNON.

ÉDUCATION

LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Les établissements privés sous contrat pourront devenir expérimentaux

Les établissements d'enseignement privés pré-scolaires, élémentaires et secondaires, sous contrat, sont autorisés à *« mener des actions particulières de recherche et d'expérimentation pédagogiques »*, indique un décret du ministère de l'éducation publié au *Journal officiel* du 26 juillet.

Suivant les actions qu'ils mèneront, ces établissements sont classés en deux catégories : établissements privés expérimentaux et établissements privés chargés d'expérimentation. Les uns et les autres pourront bénéficier de dotations supplémentaires en crédits de fonctionnement couvrant tout ou partie des frais engagés par les recherches ou les expériences.

« Les établissements privés expérimentaux de plein exercice mettent en œuvre pour l'ensemble des élèves qu'ils accueillent des programmes de recherche et d'expérimentation pédagogiques approuvés par le ministre de l'éducation et, conjointement avec lui, pour les questions de compétence commune, par le ministre chargé de la jeunesse et des sports. » Les enseignements y seront dispensés suivant des modalités particulières *« touchant l'organisation interne, les horaires, les programmes et les méthodes »*. Ces établissements devront recevoir le concours d'une ou plusieurs institutions de leur choix ayant compétence en matière de recherche pédagogique fondamentale et appliquée ou de formation des maîtres. L'attribution de la qualité d'établissement privé expérimental, décidée par le ministre de l'éducation, prendra effet pour une période de cinq années et pourra être renouvelée. Cette qualité est subordonnée, pour les établissements sous contrat d'association, à l'avis favorable de la collectivité locale qui assume les dépenses de fonctionnement.

Les établissements privés chargés d'expérimentation, indique encore le décret, *« sont des établissements autorisés à mettre en œuvre des recherches et des expériences pédagogiques expressément désignées et limitées dans le temps, celles-ci pouvant concerner une ou plusieurs classes de l'établissement »*. Le ministre de l'éducation arrête chaque année la liste de ces établissements.

Admissions aux agrégations

● **ANGLAIS (femmes) :**

Mmes et Mlles Achard (87e ex.), Agier née Nestaas (29e ex.), Amiel (83e ex.), Arnaud Goddet (76e ex.), Auclert née Boyer (35e ex.), Baille (87e ex.), Balanant née Foy (31e ex.), Bardini née Guillemain (70e ex.), Bascou née Henry (58e ex.), Bernard-Coffre née Kneferle (73e ex.), Beuzelin née Kelly (19e ex.), Birat née Forster (9e ex.), Blanchard née Sauvageot (87e ex.), Blanchard née Pannard (42e ex.), Blanchet née Chason (49e ex.), Blazy (83e ex.), Bonzon née Frolet (76e ex.), Breque (16e ex.), Bretigny née Sarrazin (73e ex.), Mireille Breton (81e ex.), Cadoux née Smith (5e), Cartier (42e ex.), Castel née Becaas (87e ex.), Chenu (26e ex.), Danielle Clément (18e), Cohen née Siakmon (76e ex.), Colinart (42e ex.), Cunci (48e) ;

Mmes et Mlles Dal (87e ex.), Davis née Givoiset (56e ex.), de Paulou-Massat (58e ex.), de Reyke (26e ex.), Defamie née Munn (2e ex.), Deluermoz (25e), Denand (31e ex.), Dubois née Dubarry (87e ex.), Aline Dupont (11e), Durand née Le Corre (58e ex.), Durbin (20e ex.), Etchevers (65e ex.), Fremeaux (58e ex.), Fremiot (49e ex.), Garde née Mazaleyrat (70e ex.), Gausseres (58e ex.), Geas née Brechet (65e ex.), Geslin (68e ex.), Girard née Oudine (45e ex.), Grosjean (87e ex.), Guerlain née Bocher (53e ex.), Hessel (87e ex.), Hugues née Le Mestre (20e ex.), Ivanoff (49e ex.), Jacquelin née Marsh (9e ex.), Jaubert née Querville (15e), Jeanson (35e ex.), Jencel (38e ex.), Kamoun née Piazza (7e ex.), Koechlin née Johnston (7e ex.) ;

Mmes et Mlles Ladd née Joulin (40e ex.), Laffay née Barrière (22e), Laforge née Tallard (87e ex.), Lantneé née Demarchi (31e ex.), Lapierre (35e ex.), Bernadette Laurent (38e ex.), Lauret (62e ex.), Lavault (40e ex.), Layeux née Wood (45e ex.), Le Parc née Okrongley (16e ex.), Loiseau (53e ex.), Machetot née Sletzjoe (22e ex.), Martineau née Burke (12e ex.), Mathe (12e ex.), Menière née Kohler (45e ex.), Morin née Hothersall (2e ex.), Morlier (29e ex.), Murat (26e ex.) ;

Mmes et Mlles Nedelec (6e), Nguyen Thanh Binh (62e ex.), Ollier (12e ex.), Pages (65e ex.), Pappo (48e ex.), Persyn (22e), Picard née Cordesse (87e ex.), Potez (76e ex.), Prandi (87e ex.), Primaux née Chen (83e ex.), Proietti (73e ex.), Rebillon née Corbineau (80e), Rossat-Mignod (81e ex.), Salles (83e ex.), Samson née Pike (1re), Sandorfy née Cayla (70e ex.), Siboni (53e ex.), Taconet (87e ex.), Urvoy née Broussaud (68e ex.), Vanpeene (4e), Viennot (87e ex.), Vilain née Diggle (31e ex.), Vitzthum née Cornic (62e ex.).

SOCIÉTÉ

Cancers

Le Parisien libéré du vendredi 1er août annonce, sur toute la largeur de sa première page, une nouvelle étonnante. Selon lui, en vertu des *« lois mystérieuses de la nature »*, il n'y a *« pas de cancer du sein chez les femmes-mères »*, car ce sont *« les entraves à la nature (pilule, avortement et fausses couches) »* qui en *« accroissent le risque »*.

La lectrice intriguée se reportera à un article à peine moins affirmatif publié en page intérieure : *« La fréquence de ce type de cancer est plus grande chez les célibataires et celles qui ont mené à terme leur première grossesse. »* On lui apprendra que les femmes du tiers-monde ont bien de la chance, puisqu' *« on relève une très faible mortalité en Afrique, en Asie et dans la plupart des pays d'Amérique latine où les naissances sont restées nombreuses »*. Le quotidien de M. Amaury conclut : *« La pilule, l'avortement, la dégradation des mœurs sous toutes ses formes trouvent ici un exemple funeste de ce que notre aveuglement nous entraîne à risquer... »*

Dans les fantasmes du grand quotidien populaire qu'est *le Parisien libéré*, la nature et la morale s'épaulent toujours efficacement. Dans le cas du cancer du sein, cela touche au sublime : *les femmes qui ne consacrent* pas leur vie à la maternité (en *commençant* très jeune) sont punies par là où elles ont péché. L'un des signes extérieurs de leur vocation à être mères est ainsi rongé de l'intérieur, faute, sans doute, d'avoir assez *servi*.

La rigueur intellectuelle bien connue du *Parisien libéré* a dû, pour une fois, s'effacer devant la nécessité de la démonstration morale et le quotidien néglige d'expliquer en vertu de quelle autre *« loi mystérieuse de la nature »* des mères de familles nombreuses sont mortes aussi *d'un cancer du sein. Chacun en* a connu. *Le Parisien libéré* fait-il œuvre d'information ou d'intoxication ? La pollution mentale est — pour reprendre la terminologie chère à M. Amaury — le pire « dérèglement » et la vraie débauche.

BRUNO FRAPPAT.

● *M. Michel Poniatowski* assistera, le 15 août, à Saint-Raphaël, à l'inauguration du *mémorial* à la gloire des armées d'Afrique. Le ministre de l'intérieur présidera, le même jour, au Dromont (Var), les cérémonies célébrant le trente et unième anniversaire du débarquement allié en Provence.

SCIENCES

LE SECOND SATELLITE FRANCO-ALLEMAND DE COMMUNICATIONS « SYMPHONIE » SERA LANCÉ LE 28 AOUT

Le second modèle de vol du satellite franco-allemand de communications Symphonie sera lancé de Cap-Kennedy le 28 août prochain. La *date de lancement*, qui était fixée depuis longtemps à la mi-août, a été repoussée de plusieurs jours par la NASA, à cause du lancement vers Mars, le 11 et le 23 août prochains, de deux sondes interplanétaires qui iront se poser sur la planète.

La décision de lancer le second modèle de Symphonie a été prise au début du printemps dernier. Le premier modèle de vol fonctionne normalement depuis son lancement, le 19 décembre 1974, malgré une panne d'un des oscillateurs de bord.

RELIGION

Le chapitre national des Frères des écoles chrétiennes

Trouver un langage nouveau et interpeller les jeunes

Du 9 au 30 juillet 1975, s'est réuni à Quimper le Chapitre national des frères des écoles chrétiennes, qui a lieu tous les cinq ans. Deux cents délégués venus de toute la France, et représentant les deux mille deux cents membres de l'institut, ont participé aux travaux. Ils avaient à préparer le chapitre international de 1976, et surtout à se préoccuper de la situation française.

L'abbé J. Tromeur qui participait à ce chapitre national en commente ici les travaux.

Fondée à la fin du dix-septième siècle par saint Jean-Baptiste de La Salle, cette congrégation, la plus importante des dix congrégations masculines enseignantes françaises, traverse, depuis quelques années, l'une des phases les plus difficiles de son histoire.

Elle a vu ses effectifs diminuer d'environ cinq cents en dix ans. Elle a dû fermer ses vingt-cinq juvénats et tous ses noviciats. Elle a vu surgir, depuis Vatican II et, plus encore, depuis les événements de mai 1968, de vives tensions entre Frères. *Autrefois, ceux-ci n'avaient* pas d'autre activité que l'enseignement. *Ils ne concevaient pas d'accomplir leur mission* d'éducation chrétienne des enfants et des jeunes en dehors de l'école.

Aujourd'hui, la plupart d'entre eux continuent dans cette voie. Mais une minorité de plus en plus influente a pris d'autres options et créé des situations nouvelles. Une dizaine de Frères, *par exemple*, travaillent en usine, ont des engagements syndicaux, font partie de l'Action catholique ouvrière. D'autres sont devenus éducateurs de rue. D'autres encore consacrent tout leur temps aux Gitans, aux drogués, aux délinquants, *à tous les « exclus de la société »*. De petites communautés, de cinq ou six membres chacune — elles sont maintenant une trentaine, — se sont formées pour une vie en H.L.M. Ceux qui restent des enseignants ne se font pas tous la même idée de la fonction de l'école. Pour les uns, ce qui compte le plus, c'est *la réussite aux examens. Pour les* autres, c'est l'épanouissement global de l'enfant ou du jeune.

Toutes ces tendances — voire tensions — diverses s'étaient déjà manifestées au chapitre national de 1969, où les discussions d'idées, les oppositions, avaient été moins vives.

Le climat est maintenant différent : le chapitre de *Quimper l'a clairement* manifesté. Il y a désormais acceptation *plus sereine des différences*, acceptation du pluralisme de situations vécu à l'intérieur de l'Institut. Il y a même de plus en plus collaboration, échanges, entre ceux qui continuent à travailler dans le cadre scolaire et ceux qui en sont sortis.

Quant à la vie de communauté des Frères des écoles chrétiennes, le chapitre de Quimper a pu faire un constat encourageant : *« Ce qui se vit dans certaines de nos communautés, au plan culturel, au plan évangélique, au plan spirituel, c'est quelque chose de très fort*, dit l'un des délégués. *Nous avons, en particulier dans nos petites fraternités, réappris la pauvreté. Ceux d'entre nous qui ont quitté des situations où ils étaient reconnus, estimés, où ils jouissaient de toutes sortes de sécurités, ceux qui ont pris des risques, en ont été profondément transformés. »*

Peu à peu, semble-t-il, entrent *dans les faits les recommandations* « prophétiques » du chapitre international de 1966 concernant, d'une part, l'attention aux plus pauvres et aux plus déshérités, et, d'autre part, *la nécessité pour chaque Frère* de se sentir personnellement responsable de la vie de sa communauté. *Il* est maintenant des communautés où la collégialité totale est de règle et qui accueillent des laïcs pour la prière et la réflexion.

Une moyenne d'âge proche de cinquante-cinq ans

Ce qui inquiète le plus l'Institut des Frères des écoles chrétiennes c'est son avenir en France. La moyenne d'âge des Frères ne cesse de croître. Elle atteint actuellement près de cinquante-cinq ans. Beaucoup parmi eux sont, cependant, *persuadés que le tissu de la congrégation est assez solide et son dynamisme assez grand pour attirer bientôt de nombreux jeunes*. Ceux-ci sont déjà, disent-ils, une quinzaine, de vingt-cinq ans environ, qui, sous peu, pourraient demander la réouverture d'un postulat et plus tard d'un noviciat.

Tous les membres de l'Institut ne partagent pas cet optimisme. Si les *Frères* d'aujourd'hui, qui croient à la valeur de leur style de vie religieuse, n'ont pas le courage d'interpeller des jeunes et de leur proposer de se joindre à eux, estiment certains, il est à craindre que le déclin ne s'accentue.

J. TRUMEUR.

FEUILLETON

NUMERO 23

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, automne 1809. — Malgré les manœuvres du perfide marquis d'Olona auprès de M. de Navailles, grand-père de Louise de Farges — un beau parti !, — les amours du beau Solignac (toujours menacé par une balle logée près de son cœur) et de la blonde comtesse progressent.

UNE SOIRÉE A L'OPÉRA

CET entretien, qui se termina là assez brusquement et sur un avertissement non sans menace, laissa Louise profondément attristée et vaguement inquiète. Elle n'entrevoyait à coup sûr aucun danger réel, et elle mettait sur le compte d'une boutade passagère, d'une soudaine affection de vieillard, l'intérêt que témoignait M. de Navailles au frère d'Andréina. *Mais elle* songeait aussi que les résolutions du vieux marquis étaient toujours implacables, et elle redoutait l'entêtement blotti dans ce crâne.

Le pauvre *Florival de Saint-Clair* arriva juste à point, ce jour-là, pour offrir une victime toute trouvée aux nerfs de Mme de Farges.

Le malheureux poète eut beau parler à Louise de la fontaine de Vaucluse, du tombeau de Laure, des rives du Lignon et des soupir qui s'échappaient de sa propre lyre, la comtesse l'interrompit tout à coup :

— Laissez cela, mon cher Saint-Clair, dit-elle. Il y a des moments, je vous jure, où la poésie *devient irritante*, ou inutile, si vous voulez !

— A vos ordres, comtesse, répondit Saint-Clair, rouge jusqu'aux oreilles :

La muse peut attendre :
Elle est une *immortelle.*

Depuis cet entretien, pénible en somme, avec M. de Navailles, la comtesse Louise faisait tous ses efforts pour chasser l'image et le nom de Solignac qui lui venaient invinciblement à la pensée et aux lèvres. L'aimait-elle ? Elle ne savait pas, la vérité était là. Elle ignorait elle-même l'état de son âme. Ce qui était absolu, c'était l'intérêt profond qu'elle portait à ce vaillant soldat, c'étaient les angoisses qu'elle avait supportées tandis qu'il était là, agonisant... Mais, vraiment, pouvait-elle dire qu'elle l'aimait ?

Elle résistait même au penchant qui l'entraînait vers lui. Elle redoutait de se laisser aller à un sentiment qui ne lui causerait qu'une amère déception. Sa conviction — ou peut-être sa *terreur — c'était que Solignac* aimât encore Andréina.

Au moment où Saint-Clair se leva pour partir, la petite comtesse eut l'idée de condamner sa porte ; elle sonna Catherine, qui accourut, toute rouge, la lèvre rieuse, et ses yeux noirs qui brillaient. Toute sa pétulante personne, son brun visage sous *sa coiffe blanche*, sous *le barbichet*, rayonnait de joie.

— Je n'y suis plus pour personne, dit la comtesse.

— Oh ! pour personne, madame la comtesse ! fit Catherine, je sais bien que celui qui demande à voir madame ne trouvera pas visage de bois !

— Qui cela ?

— Notre blessé, madame ! Le colonel !

— M. de Solignac ! fit Louise. Certes, qu'il entre !

Elle revit *Henri* avec une émotion profonde, toute étonnée de se sentir si troublée, devant lui, les yeux presque remplis de larmes. Tant qu'il avait été faible, à demi mourant, elle n'avait pensé qu'à disputer à la mort l'existence du blessé ; mais, en le retrouvant debout, bien pâle encore, presque chancelant, mais souriant *de ce* beau sourire d'Ajax, sans fanfaronnade, elle éprouva un sentiment complexe, elle se sentit à la fois toute fière d'avoir aidé au salut de cet homme, et presque portée à regretter de ne pouvoir le disputer à la maladie comme par le passé.

Le cœur des femmes a de ces replis. Ce qui séduisait Andréina, c'était le sentiment de la force chez Solignac ; ce qui avait attiré Louise, c'était au contraire, chez ce même homme, la vue de la faiblesse et de la douleur...

* * *

Le beau Solignac redevenait maintenant assidu chez Louise de Farges. La mauvaise humeur du marquis de Navailles n'*empêchait* point la petite comtesse d'accueillir le beau colonel avec *la meilleure grâce du monde*. *Le* marquis s'en vengeait en recevant dans son intimité Agostino d'Olona. L'entêté gentilhomme ne désespérait pas de convertir Louise à l'union *projetée* par lui entre elle et *l'ami des princes*.

M. de Navailles ayant voulu *imposer à sa petite-fille la visite* d'Agostino Ciampi, la comtesse s'en vengea en faisant tout un soir, très haut, devant ses intimes, un éloge complet du colonel. La colère que Louise éprouvait à voir que M. de Navailles insistait, malgré un formel refus, *donnait aux paroles de la jeune* femme une vivacité qui ressemblait à de la passion.

Agostino était livide en écoutant la comtesse.

A peine *debout, Solignac se* retrouvait là, menaçant, et plus redoutable qu'auparavant, puisque maintenant il était aimé ! Et qui avait donné à cet amour un *prétexte pour grandir ? Lui*, Agostino.

— Misère de moi ! pensait-il, je ne suis qu'un niais !

* * *

Cependant *fortunatamente*, comme il disait, la partie était loin d'être perdue. Ah ! si Andréina eût voulu !... Elle pouvait assurer à son frère la richesse, à elle-même la vengeance !

— Si tu n'étais pas une folle *innamorata*, lui disait-il avec un sourire féroce, je sais bien ce que je te conseillerais de faire !

— Eh bien, voyons ! L'infamie que tu as à me proposer, quel *nom porte-t-elle ?*

— D'autres diraient qu'elle se nomme le crime, je dis qu'elle s'appelle la guerre ?

— Et quelle arme employer, cette fois ? demanda Andréina, qui devinait.

— *Pour quoi ou pour qui m'as-tu* demandé, un jour, le poison de Cabanis ? fit Ciampi en montrant du doigt la bague que la jeune femme portait à sa main gauche.

D'un mouvement instinctif, brusque et farouche, Andréina cacha, comme si son frère eût voulu la lui arracher, cette bague sous la paume de sa main droite.

— Tu peux l'approcher, toi, tu peux lui parler, tu peux te venger ! ajouta le marquis.

Elle se redressa subitement ; *son corps tout entier frissonnait* d'hésitation ou d'épouvante.

— Je vois, dit-elle, que Solignac a des dangers encore à courir !

— Tant qu'un de nous deux vivra, l'autre sera en danger de mort ! répondit Ciampi. Il y a des haines qui ne pardonnent pas !

* * *

Mlle de La Rigaudie fut stupéfaite, un soir, lorsque le colonel lui apprit qu'il se rendait à l'Opéra.

— A l'Opéra !

Elle leva les bras au ciel.

— Alors, dit-elle, c'est bien convenu, c'est une affaire décidée, vous voulez vous tuer ? Il faut le dire. On vous condamne à mener une vie de trappiste, ce n'est pas gai, mais rien n'est gai en ce bas monde... Et au lieu d'obéir, brrt ! tôt et preste, à l'Opéra ! L'Opéra ! l'Opéra !... Je parie qu'il s'agit encore d'une *femme !*

— J'ai l'honneur d'accompagner la *comtesse* de Farges.

— *Parbleu !... Elle est fort* gentille, la petite comtesse. Mais l'Opéra !...

— Allons donc, fit Solignac en souriant, on n'en meurt pas !

Il partit, strictement costumé en élégant à la mode — le gilet un peu large cependant pour ne point trop presser sur la maudite blessure.

L'Opéra, bâti quinze ans auparavant sous les auspices de Mlle Montansier, était alors situé rue de Richelieu, naguère *encore* baptisée *rue de la Loi*, vis-à-vis de la Bibliothèque. Rien de bien remarquable en fait d'architecture. Le *Temple des Muses*, comme eût dit Florival de Saint-Clair, était assez médiocre d'aspect. Une galerie couverte, percée de portiques, un vestibule décoré de colonnes doriques ; quatre rangs de loges à l'intérieur et un rang de baignoires, des colonnes encore, d'ordre ionique, la salle de forme circulaire, fort élégante. *« On est assis au parterre »*, dit avec solennité un prospectus du temps.

C'était là que Laïs, Chéron, Lainez, Nourrit, Roland, Mmes Maillard, Latour, Branchu et Armand attiraient par leurs voix un public tout disposé à applaudir avec plus de frénésie encore aux pirouettes de Vestris, de Deshayes ou de Saint-Amand, et aux grâces chorégraphiques de Mmes Clotilde, Pérignon ou Chévigny. Les ballets avaient alors une importance considérable et les danseurs *semblaient tout* exprès créés pour célébrer par leurs jetés-battus la gloire de Napoléon. On mettait *Austerlitz* en ballet. L'Opéra dépensait jusqu'à 170 000 *francs pour célébrer*, en trois actes, le *Triomphe de Trajan* — c'est-à-dire l'apothéose de l'empereur.

On donnait ce soir-là la *Vestale*, de Spontini, paroles de M. de Jouy. L'opéra du maestro, dont les contre-pointistes hostiles avaient essayé d'empêcher la représentation, tenait depuis deux ans le public enthousiasmé. Cette *Mme Branchu, qui déclarait au* début que les récitatifs de Spontini étaient *inchantables*, n'avait jamais été plus belle, plus inspirée, plus triomphante que dans le rôle de *Julia*, et la foule donnait pleine raison à l'impératrice Joséphine : c'était elle, en effet, qui avait en quelque sorte exigé qu'on représentât la *Vestale*.

Le *premier acte venait* de finir lorsque le beau colonel, toujours pâle, se montra, rendant visite à Louise de Farges, au fond de la loge de la comtesse, dont la beauté juvénile et charmante rayonnait. La comtesse de Farges s'était fait accompagner par une *amie de quelques années plus* âgée qu'elle et dont le mari commandait en ce moment une brigade à l'armée d'Espagne. La salle *tout* entière se prit donc à *regarder* et à *lorgner* le chef du régiment de Bercheny, la générale de Berruis et la *petite comtesse*, pour laquelle l'empereur n'avait ni froncement de sourcils ni méchante humeur.

Solignac paraissait fort empêché, gêné sous le feu des lorgnettes.

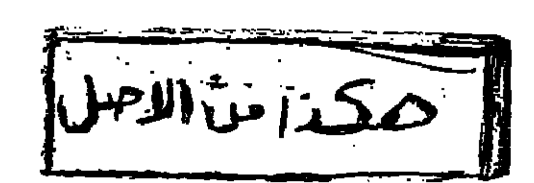
— Vous redoutez moins le feu de l'artillerie, colonel, lui dit Mme de Berruis.

Solignac avait en outre une *sorte de dépit à voir Mme de Farges* ainsi regardée, et, en réalité, ainsi analysée.

Jamais Louise n'avait été aussi séduisante. Elle pouvait ne rien redouter de ces *milliers d'yeux* fixés sur elle ; décolletée, sur la rondeur de ses épaules, un long rouleau de ses fins cheveux dorés s'épandait comme une caresse. Elle avait *parfois de délicieux* petits frissons qui faisaient se replier son bras contre sa poitrine, et des sourires d'enfant heureux qui donnaient à son visage délicat et mutin une expression d'ineffable joie.

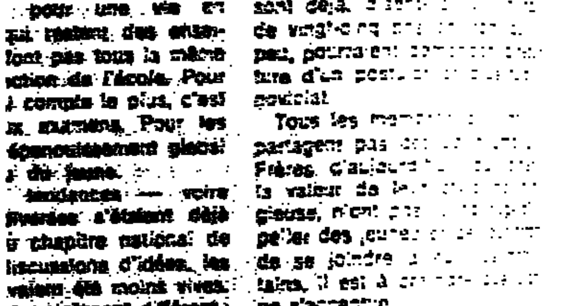
La comtesse engagea le colonel à demeurer dans sa loge au moment où le prélude du second acte commençait.

(A suivre.)



GION

Le chapitre national
...res des écoles chrétiennes

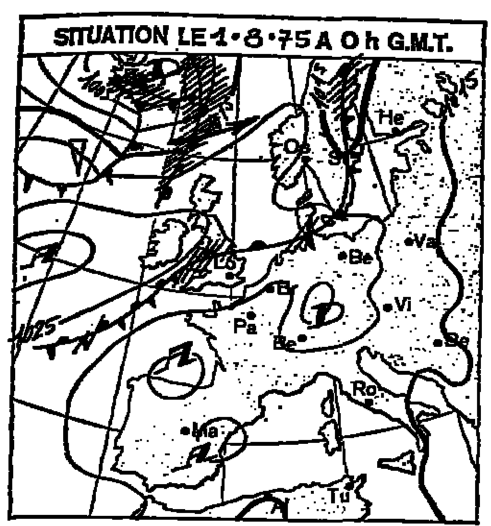


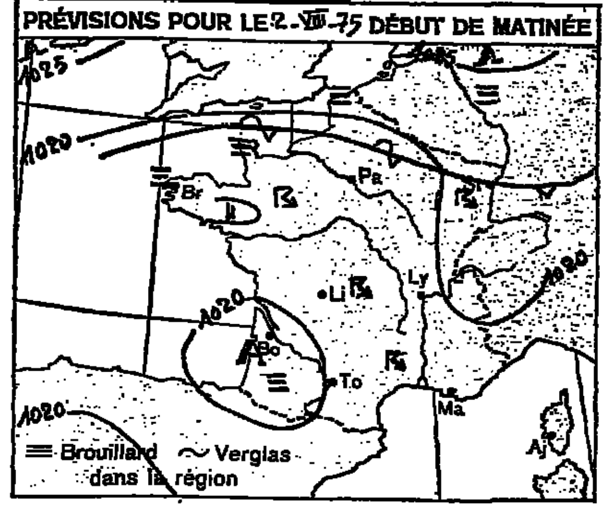




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er août à 0 heure et le samedi 2 août à 24 heures :

La France restera dans une zone de pressions moyennes en bordure sud d'un axe de hautes pressions s'étendant du nord des Açores aux îles Britanniques et au Danemark. Des masses d'air chaud instable continueront à stagner sur notre pays, favorisant le développement d'orages.

Samedi, sur les régions voisines de la Manche et dans le Nord, il fera un peu moins chaud que sur le reste de la France. La matinée sera parfois brumeuse, puis des éclaircies seront observées. On notera des vents modérés de nord-est près des côtes.

Sur le reste de la France, le temps chaud et lourd persistera. Le matin, on observera des résidus d'orages de la veille, surtout du Massif Central à la Normandie, et des nuages bas brumeux assez abondants sur le Bassin aquitain, tandis que des éclaircies persisteront ailleurs. Dans la journée, de nouveaux orages se développeront ; ils seront isolés, mais parfois forts et accompagnés de violentes rafales de vent. Leur localisation principale semble devoir se situer de la Normandie et du Bassin parisien au golfe du Lion, ainsi que sur le Nord-Est.

Vendredi 1er août, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019 millibars, soit 764,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 31 juillet au 1er août) : Biarritz, 35 et 19 degrés ; Bordeaux, 37 et 22 ; Brest, 26 et 16 ; Caen, 28 et 16 ; Cherbourg, 24 et 16 ; Clermont-Ferrand, 33 et 17 ; Dijon, 31 et 12 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 30 et 19 ; Lyon, 31 et 17 ; Marseille, 32 et 21 ; Nancy, 30 et 15 ; Nantes, 33 et 20 ; Nice, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 32 et 18 ; Pau, 36 et 17 ; Perpignan, 29 et 22 ; Rennes, 32 et 19 ; Strasbourg, 31 et 15 ; Tours, 33 et 19 ; Toulouse, 37 et 21 ; Ajaccio, 29 et 17 ; Boulogne, 28 et 16 ; Deauville, 29 et 17 ; Granville, 29 et 16 ; Saint-Nazaire, 33 et 19 ; Royan-La Coubre, 34 et 20 ; Sète, 27 et 22 ; Cannes, 27 et 18 ; Saint-Raphaël, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 28 et 16 degrés ; Athènes, 30 et 22 ; Bonn, 31 et 17 ; Bruxelles, 30 et 17 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 25 et 10 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 27 et 16 ; Madrid, 37 et 21 ; Moscou, 26 et 15 ; New-York, 32 et 22 ; Palma-de-Majorque, 35 et 17 ; Rome, 33 et 19 ; Stockholm, 26 et 16 ; Téhéran, 38 et 34 ; Alger, 36 et 21 ; Tunis, 31 et 19 ; Casablanca, 24 et 20 ; Barcelone, 31 et 22 ; Dakar, 29 et 26 ; Eilath, 38 et 27.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 1er août 1975 :*

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 62-511 du 13 avril 1962 portant statut particulier du corps des urbanistes de l'Etat et arrêté du 24 juillet 1975 relatif à l'échelonnement indiciaire du corps provisoire des urbanistes en chef.

DES LISTES

● D'admission à l'Ecole navale en 1975 ;

● D'admissibilité au concours pour le recrutement d'élèves commissaires de la marine et d'élèves commissaires de l'air.

Université

● *La préparation à un doctorat en sciences de l'information et de la communication sera assurée*, à partir de la prochaine rentrée universitaire, par un groupe de recherches constitué à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.). Les cours et séminaires porteront sur la connaissance des moyens d'information du public, l'analyse et la sémiologie des media textuels et audio-visuels, la compréhension et le maniement des moyens techniques permettant le traitement et l'interprétation des informations. Des formations de même type sont dispensées à Bordeaux-III, Grenoble-III, Nice, Paris-II et Paris-IV.

Formation permanente

● *Le service de la formation continue* de l'université Paris-Val-de-Marne (Paris XII) organise un stage de « collaboratrice de chef du personnel », d'une durée de onze mois (mille heures d'enseignement). Niveau baccalauréat exigé. Droit d'inscription : 200 F.

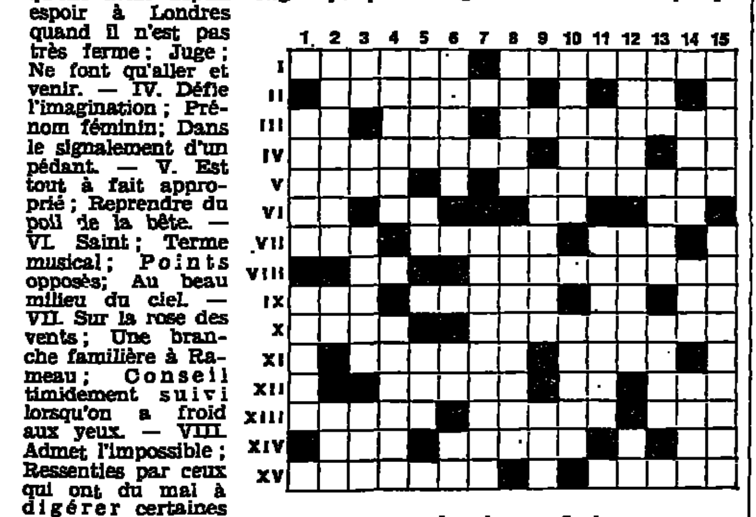
★ Université Paris-Val-de-Marne (service de la formation continue), avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex, tél. 898-92-24, poste 7.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 216

HORIZONTALEMENT

I. Ne manque pas de bras ; Sont dans une forme étonnante. — II. Vous touche de près ; Se mit à marcher à quatre pattes alors qu'elle avait depuis longtemps passé l'âge. — III. Laisse quelque espoir à Londres quand il n'est pas très ferme ; Juge ; Ne font qu'aller et venir. — IV. Défie l'imagination ; Prénom féminin ; Dans le signalement d'un pédant. — V. Est tout à fait approprié ; Reprendre du poil de la bête. — VI. Saint ; Terme musical ; Points opposés ; Au beau milieu du ciel. — VII. Sur la rose des vents ; Une branche familière à Rameau ; Conseil timidement suivi lorsqu'on a froid aux yeux. — VIII. Admet l'impossible ; Ressenties par ceux qui ont du mal à digérer certaines choses. — IX. On ne peut plus propre ; Regagné en fin de service ; Participe ; Exercent une indiscutable tyrannie. — X. Ce n'est pas une liqueur douce ; Pas à un seul exemplaire. — XI. Mené à bien ; Humble charge. — XII. Ancien moyen de liaison ; Lettres de crédit ; Sans bavures. — XIII. Une fois au zénith, sa chute peut être très rapide ; Très naturelle ; Une tache rouge dans une coupe. — XIV. Vieille cause d'impulsions fâcheuses ; Jadis invoqué ; Pronom. — XV. Est toujours maître de ses mouvements ; Retenue du résultat d'une soustraction.



VERTICALEMENT

1. Tour de cochons ; Des fraises qui viennent parfois en des régions où il y a des lentilles. — 2. Serre la gorge de ses victimes ; Titre abrégé ; Dans un langage de charretier. — 3. Invite à un déplacement immédiat ; Fin de participe ; Convier à des débats d'une durée incertaine ; Rutilent. — 4. Ignorent le vertige ; Sillonnaient les mers. — 5. Se trouva rafraîchi alors que son altération paraissait être sans remède ; Préfixe ; Corps gras. — 6. Roses ou noirs, ils ont le cœur blanc ; Terme musical ; Est tombé (épelé). — 7. S'y entend pour habiller une bergère. — 8. Accompagner ; Donnent des palpitations. — 9. Dans le signalement d'un âne ; Donnent lieu à des études assez poussées. — 10. Semblent d'une pâleur terreuse lorsqu'on les arrache à leur couche ; Abris. — 11. Ornement inversé ; En Italie. — 12. Grande personne ; Souvent remise au prochain numéro ; Préposition. — 13. Pièce dont on fait l'éloge en la déchirant à belles dents ; Eut une fin tragique ; Est entré dans l'Histoire. — 14. Coule en France ; Son point n'est pas nécessairement partagé (inversé) ; Sous les ponts de Gisors. — 15. Ecope ou passe ; A ne pas négliger !

Solution du problème n° 1 215

Horizontalement

I. Gaieté. — II. Russes ; Le. — III. Ara ; Soc. — IV. Côtelette. — V. Erié ; Is. — VI. Sesterces. — VII. Isée. — VIII. Lotus. — IX. Ruiner ; TR. — Ire. ; Saie. — XI. erés ; Ans.

Verticalement

1. Grâces ; Prix. — 2. Aurore ; Ure. — 3. Isatis ; Lier. — 4. Es ; Eetion. — 5. Tell ; Este. — 6. Es ; Erreurs. — 7. St ; Ces ; AA. — 8. Lotie ; Tin. — 9. Nécessaires.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

LA STATION SOCIALISTE EMETTRAIT DEPUIS LE VAL-DE-MARNE

● M. Maurice Séveno, qui est à l'origine du projet de station de radio socialiste (*le Monde* du 23 janvier et du 13 mars), a adressé, le 10 juillet dernier, à la direction départementale de l'aménagement du Val-de-Marne, une lettre où il demande l'autorisation de construire une antenne émettrice à Noiseau, sur les hauteurs de Chennevières.

Cette lettre (*« de nature purement administrative »*, précise M. Maurice Séveno et *« surtout motivée par des raisons de sécurité aérienne »*) aurait été transmise au premier ministre.

L'émetteur de la nouvelle station socialiste (provisoirement nommée « Radio-S ») doit être construit par Telefunken dans le courant du mois de novembre et diffuser en modulation de fréquence trois « tranches » quotidiennes de programmes : de 6 à 9 h., de 11 à 14 h. et de 17 à 20 h. *« Les travaux sont entrepris comme si le monopole d'Etat devait être levé*, dit M. Maurice Seveno. *On verra bien. »*

TRIBUNES ET DÉBATS

● M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions de Marcel Paganelli, ce vendredi 1er août, à 19 h., sur Radio Monte-Carlo.

● Le journal de Jean-Pierre El Kabbach, retransmis en direct d'Ajaccio le dimanche 3 août, recevra notamment MM. Gabriel Gilly, préfet de région, et François Giacobbi, sénateur (Gauche démocratique), président du conseil général de la Corse, sur France-Inter de 12 h. à 14 h.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

— VU —

Les obsédés du brevet

La brouette, y a-t-il rien de plus simple qu'une brouette ? Et une roue donc ? Quoi de plus évident ? On a pourtant été bien long, bien lent à imaginer la roue. Et sans la roue, pas de brouette. Pauvre Pascal. Et sans la brouette, pas de Spoutnik. Pas d'Apollo. Un petit pas, là encore, pour celui qui, le premier, eut l'idée de remplacer un dos, des jambes (ou des pattes) par un disque de pierre ou de bois plein. Et un grand pas pour l'humanité. C'est ainsi, à pas mesurés ou pressés, que l'on va dans la Lune.

A chaque étape — et pas seulement au Moyen Age, à l'époque de cette formidable explosion artisanale, prélude à la révolution industrielle du dix-huitième siècle, — tout au long de son histoire, chaque fois que sortait d'une forge, d'un atelier ou d'un appentis une découverte, l'homme se réjouissait. Et puis, la source de progrès devenue source de profit, sans aggraver ses misères, les soulignait. Il déchantait avec les canuts de Lyon et se remettait à espérer. A juste titre : le passéisme, le regret des saines joies du lavoir, de la faucheuse et des deux heures de marche juusqu'à l'école ou l'usine est un luxe. Tout le monde ne peut pas se l'offrir. Rappelez-vous, ce n'est pas si vieux, les ouvriers du Pain noir. *Ces rêves de liberté, de fraternité que faisait lever l'arrivée des machines. Pas des rivales qui vous retirent le pain de la bouche et vous dévorent les doigts. De bonnes bêtes nourricières et dociles.*

Angus Buchanan et Jean Gimpel évoquaient jeudi soir, sur l'A 2, les inventeurs des Beaux dimanches anglais. *Des quakers pour la plupart. Des catholiques exclus des universités. Des têtus, des obstinés : un pont en fonte, une locomotive, un bateau à vapeur en Amérique, une lampe électrique... des fous ! Ou des génies. Ils suscitent un peu partout un sentiment mêlé. Depuis Icare, membre fondateur honoraire du concours Lépine, on éprouve pour ces obsédés du brevet — personne n'en a mieux parlé que Céline — une admiration agacée, une méfiance amusée.*

Transformer l'or noir en plastique rose, lancer un avion supersonique ou construire une centrale nucléaire... les alchimistes des temps modernes ne peuvent plus bricoler en solitaires. Les nouvelles techniques exigent le travail d'équipe et, nous disait-on à l'antenne, la coopération internationale. Si tous les pays d'Europe voulaient se donner la main, on pourrait arriver enfin à se chauffer au soleil. Eternel va-et-vient du mouvement perpétuel.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 1er AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « J'y suis, j'y reste », de R. Vinci et J. Valmy. Avec A.-M. Carrière, D. Grey, J. Morel, Cl. Nicot.

Un jeune châtelain, très surveillé par sa mère, doit faire front simultanément à sa maîtresse et à celle qui, par un jeu de passe-passe, est devenue, sans qu'il le sache, son épouse légitime.

22 h. 50, TF 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 (R.), documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. « La vie au bout du monde » ; 21 h. 35, dramatique : « Naïves hirondelles », de R. Dubillard. Réal. M. Genoux. Avec R. Dubillard, B. Fresson, M. Machado, T. Moukhine.

Les gestes et les propos dérisoires de quatre personnages anodins, réunis par hasard dans une arrière-boutique : une « clownerie méthaphysique » ?

23 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, document : La vie filmée (1930-1934), de J.-P. Alessandri et J. Baronnet.

La chronique des Français, filmés par eux-mêmes.

21 h. 25, Les dossiers noirs : Les hommes-torpilles du prince Borghèse.

Un corps de nageurs de combat, créé en marge de la marine nationale italienne pour contrecarrer la Royal Navy, pendant la seconde guerre mondiale.

22 h. 25, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Avignon ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec ; 20 h. 30 (S.), Musique hongroise ; 22 h. (S.), Jardins à la française ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 2 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Variétés : Annie Cordy ; 21 h. 25, Série policière, Van der Valk : « le Riche et le Pauvre. » ; 22 h. 15, Les copains d'abord : Mort Shumann ; 23 h. 10, TF 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 30, Championnat du monde de natation ; 20 h. 35, feuilleton : la jeunesse de Garibaldi ; réal. F. Rossi, avec M. Merli.

La province de Santa-Catarina se soulève à son tour et Garibaldi prête main-forte aux insurgés.

21 h. 35, Variétés : Tiens, il y a de la lumière.

Carte blanche à Remo Forlani.

22 h. 35, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, (R.) Série : La famille Boussardel « les Enfants gâtés », d'après Ph. Hériat, réal. R. Lucot ; 22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

De 14 h. 15 à 23 h. 50 (R.), « Alice est revenue » : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière, par J.-B. Brunius, réal. Cl.-R. Manuel et A. Barroux.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre national et chœurs de Radio-France, dir. D.-E. Inghelbrecht : « Pelleas et Melisande », de Debussy, avec M. Gracher, C. Maurane ; 23 h. 10 (S.), Indéterminées ; 24 h., Faisceaux, par A. Almuro.

DIMANCHE 3 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Film : « la Grande bagarre de don Camillo », de C. Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi, Cl. Sylvain, G. Rey.

Peppone, maire communiste, se présente à la députation. Le curé don Camillo essaie de saboter sa campagne électorale.

22 h. 10, Au fil des rues (n° 2), réal. J. Kerchbron ; 22 h. 45, TF 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 45, film : « la Meilleure Part », d'Y. Allégret (1955), avec G. Philipe, G. Oury, M. François.

Un jeune ingénieur dirige la construction d'un barrage dans les Alpes. Il sacrifie à cette œuvre jusqu'à sa santé.

20 h. 35, Jeux sans frontières, de Guy Lux (à Knokke-le-Zoute) ; 22 h., Documentaire : Héritage européen (le baroque en Autriche) ; 23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Document : Le Kula, adapt. : J. Delrieu.

La pratique du troc dans les îles du nord du Pacifique.

21 h. 20 (R.), La cervelle d'autrui : Valerio Adami interrogé par P. Dumayet, réal. : J.-M. Meurice.

22 h. 20, FR 3 actualités.

Un peintre corrosif de notre environnement quotidien.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « la Galerie du palais », de Corneille, présentée par les comédiens-français, réal. J. Reynier ; 16 h. 5, Concert au Théâtre des Champs-Elysées : « Huitième symphonie et Concerto en sol majeur pour piano et orchestre opus 58 » (Beethoven), par l'orchestre de l'Association des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos.

20 h., Poésie ; 20 h. 40, Avignon ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. (S.), « Concert pour mon chat », par J. Couturier. (Conrad, P. Henry, Bach, E. Jabes) ; 17 h (S.), Pat Tarapapoum (Dukas, Nono, Beethoven, Copland, Strauss, Rossini) ;

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres (1965). Orchestre national, dir. H. Scherchen, au Théâtre des Champs-Elysées : « Symphonie n° 40 » (Mozart), « A cor et à cri » (C. Ballif), « Symphonie n° 5 » (Mahler) ; 22 h. 15 (S.), Indéterminées ; 24 h. (S.), Plans sur plans.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hebertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Ducs sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : le Presse-purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : Folk.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah ! bon.
Troglodyte, 22 h. : Xabat.

La danse

Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.
Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique Serge Keuten ; 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Xenakis.

Vendredi 1er août

Le music-hall

Elysées-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Les opérettes

Mogador, 20 h. 30 : Fiesta !

Festival estival

Hôtel de Sully, 18 h. 30 : S. Billier, piano (Debussy, Monet).
Bateaux-Mouches, 12 h. : F. Hardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Jardin d'acclimatation, 15 h. : Musique pour les enfants.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : G. Baker, orgue, et F. Hardy, trompette (Cabezon, Bach, Milhaud).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 18 h. 30 : Madame Bovary, de J. Renoir ; 20 h. 30 : les Dames du bois de Boulogne, de R. Bresson ; 22 h. 30 : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock.

Les films nouveaux

BRANNIGAN, film américain de D. Hickox, avec J. Wayne. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Abc, 2e (236-55-54), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96).

LE DEMON AUX TRIPES (CHISEI), film italien, d'O. Hellman et R. Barrett, avec Juliet Mills. — V.o. : Marignan-Pathé, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

AU-DELA DE LA PEUR, film français d'Y. Andrei, avec M. Bouquet. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

L'ANGE NOIR, film allemand inédit de W. Schroeter. — V.o. : Olympic-Entrepôt I, 14e (783-67-43).

L'AIGLE AVAIT DEUX TETES, film allemand de L. Becker ; Olympic-Entrepôt II, 14e (783-67-42).

Les exclusivités

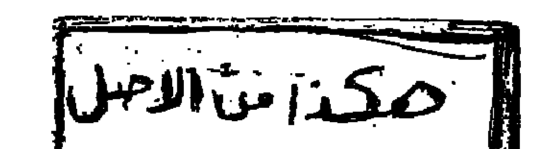
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75)
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Trois-Haussmann, 9e (770-47-55) ; Normandie, 8e (359-41-18).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h. et 22 h. 15.
ECHEC A L'ORGANISATION (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89)
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24), Marotte, 2e (231-41-39) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LILY, AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Templiers, 3e (272-94-56).
ORDRE DE TUER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93).
PRESAGE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (359-19-93).
PROFESSION : REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Marignan, 8e (359-92-82)
LA SANCTION (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02).
TITI SUPER STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) (en mat. à 14 h. et 15 h. 30).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TRINITA, PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.F. : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
UN FLIC HORS LA LOI (It.-Fr.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA LES DUNES (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les rééditions

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sauf dim., 14 h. 45 et 17 h. 15)
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70)
LE VOLEUR (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la harpe, 5e (033-34-83).
FESTIVAL LAUREL ET HARDY (les Carottiers-Têtes de Pioches) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'INDE FANTOME, film français de L. Malle. — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o., **) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PARACHUTISTE MALGRE LUI (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).



ARTS ET SPECTACLES

Exposition

Les antiquaires à Monaco

(Suite de la première page.)

D'entrée de scène, Cartier accueille le visiteur sur la pointe d'un énorme diamant, entouré lui-même d'un simulacre de brillants pointés vers le bas : présentoir ingénieux et symbolique imaginé par Cartier pour dévoiler sur autant de facettes diamantaires bien des ressources étonnantes de sa production mêlée à l'histoire depuis 1845. Parmi les joyaux contant aussi bien l'habileté manuelle de l'orfèvre que l'anecdote ou le pedigree de personnes d'antan, l'œil s'attarde sur la *Mallette de cuir* fauve gravée du nom de « Mme Evans » (épouse du dentiste américain de l'impératrice Eugénie), à l'adresse du « 18, boulevard Maillot, Neuilly-sur-Seine » contenant un service en vermeil de dix-sept pièces exécuté par Keller, don de l'impératrice en reconnaissance de l'aide apportée par le Dr Evans à sa fuite en Angleterre. De quoi faire un joli pique-nique.

Sur les arrières du diamant, Dario Boccara (Paris) dispose avec une délicate attention pour Leurs Altesses Sérénissimes, *le Prince en voyage*, l'une des célèbres pièces de la tenture chinoise (ancienne collection Beistegui). L'exposant, spécialiste de la tapisserie ancienne, nous accompagne vers les stands avec les deux Gobelins des *Enfants jardiniers*, inspirés des cartons de Charles Lebrun. Et nous voici au seuil d'une tente où toutes les couleurs claires les plus caressantes à l'œil nous transportent au Thibet : ces tapis de coton, dont le dessin abstrait et la tonalité transparente auraient tant plu à Matisse (cf la Chapelle de Vence), incitent à la prière avec les lamas par la grâce de leur envoyée, Mme Josette Catan (Paris).

Les fervents des siècles lointains

Eskenazi (Milan), lui, est un digne concurrent, mais dans le tapis chinois, créant l'ambiance la plus favorable à un très beau *Torse khmer*, un *Chameau T'ang*, superbe de proportions, et comme divinisé par la coulée de ses glaçures, une paire de tuiles faîtières couronnées de merveilleux chevaux au galop. Le prototype du bouddha khmer se retrouve en un exemplaire presque similaire de plus forte taille, se détachant sur le fond d'un paravent à huit feuilles dont le paysage peint à l'encre de Chine (dix-septième) permet toute liberté d'écriture et celle de s'évader hors de son salon par l'entremise de Beurdeley et Cie (Paris). Mais avant l'évasion, l'exposant nous convie à profiter d'un ample siège en bois de racine de teck (dix-neuvième), ébouriffant d'architecture fantastique. Les pas du flâneur avancent et dans le contraste s'arrêtent devant la sévérité contenue de la haute-époque : c'est le domaine de Nella Longari (Milan), toujours attachée non seulement à la qualité même de l'objet, mais également à son caractère exceptionnel : la fastueuse tapisserie bruxelloise du *Colosse de Rhodes* (fin seizième), enrichie d'une bordure où se succède une suite de panneaux historiés, forme la toile de fond d'un décor où deux coffres (fin quinzième) à usage nuptial gravés de médaillons, de fleurs, de fruits et d'écussons d'une patine que seul le temps a pu lentement *mûrir* ; trois *jarres* d'un gonflement superbe dont l'une, florentine, est peinte de motifs de feuillages entre lesquels courent deux lions dressés, le tout dans un coloris d'un bleu intense sur couverte crème — rarissime et de toute beauté avec ses anses angulaires — suffisent à suggérer la scène déroulant les fastes d'un mariage toscan, il y a cinq cents ans. On s'incline devant tant de rigueur.

Mario Bellini (Florence) est, lui aussi, un fervent passionné de ces siècles lointains. Mais il se mêle à la passion un désir d'identification à tout prix qui va parfois au-delà du possible : le très beau panneau peint de la *Vierge et l'Enfant* que l'exposant attribue à la première époque de Michel-Ange, nous a paru plus proche de l'ambiance répandue autour de Filippo Lippi. On jouirait aussi bien de ce tableau dans le pur anonymat. Ce qui est le cas d'un petit panneau peint par un primitif siennois à fond d'or (quatorzième), une *Crucifixion* dont l'émotion s'est prolongée jusqu'à nous grâce à sa bonne conservation. Un haut-relief en bois polychrome que l'on situe dans le cercle de Della Quercia, *la Vierge et l'Enfant*, impose une vigoureuse et rustique monumentalité. Enfin, on s'attachera sans peine au *Portrait d'homme casqué*, en marbre, donné à Tullio Lombardo (1455-1525) dont l'extraordinaire modelé dans un matériau dur est convaincant de pénétration psychologique du personnage.

Mitoyen du précédent exposant, Adriano Ribolzi (Lugano, Monte-Carlo), mérite mention à part : depuis que chacun put constater, il y a déjà quatre ans à la Biennale de Florence, son savoir calculé et si sensible de scénographe, on n'eût jamais de déception à revoir ses réalisations de classe. Sa règle de conduite est d'en mettre le moins possible, mais toujours ce qu'il faut. Les deux tapisseries qu'il présente sont d'origine et d'esprit fort différents : la première, de Tournai (début XVIIe), est une imposante composition allégorique animée de figures célébrant les récoltes de l'automne ; la seconde provient d'une suite mythologique des Gobelins (c. 1730), figurant dans deux cartouches L. XV, *l'Enlèvement d'Europe et Diane et Niobé*, le tout dans l'envolée de l'écriture Bérain, y compris le cadre tissé ; devant elle, la perfection de galbe d'une *commode* en laque rouge signée Dubois. Trouvaille d'accord parfait ! Côte à côte, les tapisseries ne s'indisposent pas, cela en raison de l'angle obtus de présentation leur donnant l'écart sans lequel elles s'offenseraient : vues à travers un praticable d'ouvertures, une sensation de profondeur s'en dégage avec le concours d'un éclairage invisible qui les unifie. Situés en proue, sur deux stèles, des bronzes de belle fonte dus à l'atelier de Jean de Bologne — *les Exploits d'Hercule* — s'incorporent à l'ensemble malgré différence et opposition du style. Autre exemple, la *table démontable* de Napoléon Ier par Biennais avec son piétement en cariatides de bronze doré et son plateau faux marbre en bois pour faciliter le transport, aurait bien pu être en service pour la signature en campagne du traité de Tilsitt entre les deux empereurs. Le choix de la tonalité des tapis est aussi le souci du présentateur.

Rien n'est laissé au hasard. On quitte, ravi, une leçon de mesure dont tout le secret réside dans la discrétion.

On ne peut s'attendre, bien sûr, à l'inattendu : mais *les Girafes en feu*, de Dali (1942), présentes à l'exposition pour ne pas avoir été dévorées par des flammes dévastatrices, étaient-elles prémonitoires ou, au contraire, un contre-feu ? Toujours est-il que Jacques Kugel (Paris) fut le malchanceux d'un incendie qui se déclara à minuit la veille de l'ouverture : il y perdit son stand et surtout cinq précieuses tapisseries, mais non le courage et l'invention pour remonter un autre stand en vingt-quatre heures, y présentant la superbe d'une orfèvrerie et d'une argenterie de toutes époques dont il est le grand connaisseur : on passe d'une *aiguière et son bassin*, par Bellon (argent, dix-huitième siècle), à celle inventée par Dali et réalisée par Sterlé ; on transite d'un *coffret* en lapis-lazuli et or émaillé manière Renaissance, dû à Froment Meurice (Expo universelle, 1855) à un *Centaure* (dix-neuvième), dont l'abdomen est fait d'une énorme perle *baroque* et qui n'est autre, selon J. Kugel, qu'un vrai faux ayant appartenu à un Rothschild.

Les vapeurs de l'abondance

La céramique ne pouvait être plus à l'honneur que dans un stand présenté par Nicolier (Paris). D'origines très diverses — Nevers, Rouen, Moustiers, Marseille, Strasbourg, Isnik, pour la faïence, et Sèvres, Vincennes, Saint-Cloud, Saxe, pour la porcelaine, — l'ensemble conserve une homogénéité, celle de la qualité : on remarquera *le grand plat de Moustiers*, ovale avec motif de Tempesta et, parmi bien d'autres raretés, l'étonnant *plat de Gubbio*, qu'illustre l'ivresse de Bacchus.

Stéfanovitch (Bruxelles) ne peut concurrencer ; mais sans prétention ni défaillance de goût, l'exposant propose un petit cabinet où sur fond rouge et bleu se détachent la porcelaine de Chine — fort jolie *fontaine*, un ravissant *égouttoir* dont le pourtour extérieur et intérieur est composé de paysages en camaïeu bleu sur fond blanc, technique dont les céramistes de Delft se souviendront — ainsi que les mignardises de figurines de Saxe où l'on ne sait trop ce qui du sujet ou de l'adresse du porcelainier l'emporte pour tant *plaire à ses amateurs*.

Ça et là, tout un chacun est tenté par ce qui évite le commun : chez Bartolozzi (Florence), un charmant petit *secrétaire* en noyer (Venise dix-huitième siècle), dont le miroir semble avoir encore gardé le souvenir d'un personnage à perruque poudrée sorti d'un carnaval vu par Longhi : si l'on délaisse un incroyable Magnasco ou un audacieux G.B. Tiepolo, on s'attache, en revanche, à une série d'assiettes de Montelupo animées de figures populaires.

Chez Braghieri (Paris) le L. XIII est la note dominante : une « *bijouterie pour un mois d'août* » comme Messagier l'écrit de son pinceau, c'est l'étonnant petit *cabinet d'écaille rouge* et filets blancs, aux fines colonnes à pans coupés ; les chaises d'enfants ou chauffeuses en bois d'olivier (Espagne, dix-septième siècle) et enfin ces quatre peintures de *Nature morte* aux intruments de musique et mappemonde de forme hexagonale dues à Bettera (dix-septième siècle) émule de Baschenis.

Chez Renoncourt (Paris) le mobilier citronnier parfume le stand à l'égal de la Côte d'Azur : le bois clair du *semainier* est heureux prélude l'aube de chaque jour et, la nuit venue, il y aura lieu de trouver repos au coin de feu sur deux souriantes petites *chauffeuses* — au dossier ajouré par une découpe en forme de trèfle à quatre feuilles — *de même essence et de même époque* Restauration. Chez Paolo Romano (Florence), qui ne s'enchanterait de la variété et de la qualité des dix-huit *mortiers* s'espaçant dans le temps entre treizième et dix-septième siècle.

On attendait plus des galeries monégasques. Quant aux tableaux anciens, on reste sur sa faim : la Galerie Zumkeller (Genève) ne prend pas des vessies pour des lanternes, mais un tableau pour une peinture de Poussin assisté de Dughet ! Quant à Pardo (Paris), ce qu'il propose ne permet pas l'enthousiasme, mais tout respire d'honnêteté, malgré des attributions pouvant être rectifiées (un Momper pourrait bien être un Connixloo). L'agréable *Autoportrait* par Drolling daté 1790 a du panache, mais on peut rester plus sensible à l'esquisse donnée à J.-B. Pierre, où l'influence Boucher est encore marquante.

Nous voici enfin parvenu à l'entrée du stand, bien gardé par deux Noirs en buste de marbre de couleurs (travail florentin), stand où triomphe le mobilier dix-septième et dix-huitième siècles français sous l'égide de Jacques Perrin et Maurice Segura (Paris). Le décorateur Gérard Gallet (Paris) a divisé l'espace à eux imparti en autant de cabinets ou salons séparés par des glaces ou des parois de verre fumé, ce qui crée une sorte de confusion presque à la manière du musée Grévin. Et la surcharge de meubles aidant, augmentées de l'apport de belles statues en bois polychrome de chez Bresset (Paris), suranimée en outre par la brassée de tableaux modernes dont Daniel Malingue (Paris) illumine la cimaise transparente — dans leur grande majorité tous les noms classés du surréalisme en vogue, Max Ernst, Tanguy, Miro, doublés par leur reflet dans les glaces, — le promeneur-amateur peut ressentir des vapeurs à la vue de pareille abondance.

Cela dit, on ne peut que s'ébaudir d'admiration devant la paire de *cabinets-médailliers* dont l'architectonique est résolue en force dans l'ébène, la marqueterie d'écaille et les bronzes ciselés et dorés, mascarons, *fleurs et feuillages*. Leur attribution à André-Charles Boulle est plausible et plausible est leur provenance *royale*.

Au-delà d'une ample *table-bureau* d'époque Régence remarquable pour ses bronzes, le regard fouille l'entrelacs vermiculaire d'une *commode* Boulle dont la façade en arbalète séduit par son originalité doublée du charme de la dentelle de cuivre. On s'attarde devant une *commode* en laque noire Louis XV décorée dans le goût chinois (estampillée Jacot) ; on frôle avec délice le galbe légèrement ventru de deux *encoignures* de Garnier où le bronze chute aussi souplement qu'un coup de pinceau d'aquarelle et l'on finit par embrasser, tant on a soif, la panse ovoïde de ces *aiguières* en porcelaine de Chine bleu fouetté prisonnières d'une admirable coulée de bronze doré, aussi flexible qu'une branche de saule. Un Max Ernst surplomb la *commode* Boulle sur laquelle se dresse l'élégance des aiguières : l'effet est de choc, mais en définitive plutôt choquant. Ce qui est mieux trouvé est précisément le rapport entre une petite *console* demi-lune laquée blanc Louis XVI et l'organisation dépouillée et chantante entre le rouge et le bleu d'une rare peinture de 1931 (50 × 50) par Mondrian.

L'idée de faire d'une salle de café-concert avec loggias et scène un jardin suspendu à l'étage sous des plafonds de 20 mètres de haut, revient à la Signora Bellini. Mais c'est son fils, Luigi, qui l'anime avec la sculpture italienne contemporaine : il plante ici et là des Greco (*le Bœuf* ramassé en ove), des Martini (*le Dos*), et l'élève de ce dernier, Manzu, dont on apprécie l'art personnel frémissant de vie survoltée et parfois d'un étrange baroque.

Et puisqu'il faut conclure, sans avoir perdu au jeu, on pourra dire qu'entre un rocher, une barrière montagneuse et la mer, dans cet espace réduit où le mètre carré n'a pas de prix, le visiteur curieux d'art sera à même de faire sur place presque *le tour du monde*. A coup sûr, ce jeu-là en vaut bien la chandelle.

PIERRE GRANVILLE.

★ Monte-Carlo, Sporting-Club. Jusqu'au 11 août.

Festivals

Au Théâtre Ouvert d'Avignon

«Catherine» de Vitez, d'après Aragon

Quatre femmes et quatre hommes dînent dans des assiettes blanches. Consommé, veau jardinière, salade, petits fours, champagne.

Dans le réfectoire des couvents on ne bavarde pas : on écoute une lecture sainte. Chez Antoine Vitez, les dîneurs eux-mêmes parcourent à haute voix, l'un après l'autre, dans l'édition de poche Folio, un roman de Louis Aragon, *les Cloches de Bâle*, dont l'une des protagonistes a Catherine pour prénom.

Les pages qui ont été retenues pour ce « Un livre, des voix », racontent grèves, ouvriers chargés par la troupe, coup de Jarnac des élections, déploiement d'un régiment pour abattre un anarchiste, racontent cela dans une prose jeune, svelte, qui chauffe s'il faut. Aragon est un conteur doué. D'un œil on lit cette aventure, de l'autre on pique sa fourchette dans une carotte, une olive. Parfois l'émotion l'emporte. On grimpe sur la table comme sur des pavés, on fait gicler le vin rouge puisqu'il a, un peu, la couleur du sang. Ces jeux d'apparences sont d'un charme sûr, parfois d'une rare beauté.

Il y a un tunnel enfoui qui relie l'acte du repas à la représentation des fables politiques. Que l'on se rappelle le dîner de *Gervaise* dans le film de Clément, celui de *la Noce chez les petits bourgeois*, dans la mise en scène de Vincent, que l'on se rappelle les tables couvertes de cornichons bleus, de poisson fumé, de cristaux, du *Don paisible* de Guerassimov. Jésus a inauguré avec ses apôtres un genre dramatique qui ne s'est pas éteint, celui du pain partagé dans des circonstances définies, à des fins précises.

Proposer une lecture des *Cloches de Bâle* à travers les incidents si attrayants d'un dîner, comprenait néanmoins une part d'arbitraire et aussi de facilité que l'on ne perçoit pas du tout tant actrices et acteurs, comme d'habitude chez Vitez, sont à la fois expressionnistes et retenus, passionnés et techniques.

C'est la classe, quoi, camarades. *Catherine* est un exercice de haute école qui force l'estime, et qui fait parfois quelque chose à la tête.

M. C.

Formes

Le testament de Bellmer

Pauvre Bellmer ! Mort trop tôt (le 23 février dernier), condamné par un mal sans merci, pour voir achevé le numéro spécial d'*Obliques* (1), d'une richesse folle, qui vient à point étancher notre soif d'images verbales et visuelles en ces jours caniculaires où l'activité dite intellectuelle tourne au ralenti. Avec sa minutie coutumière, Hans Bellmer avait participé à son élaboration. D'une certaine manière, Roger Borderie en témoigne, il en voulait faire son testament d'artiste.

Ce n'est donc pas un hommage posthume qui lui est rendu. Cet épais volume ne vise, trop modestement, qu'à rassembler au maximum, dans les possibilités actuelles, les éléments d'un dossier. Plus prétentieux, il pourrait se dire une somme, avec, dans la mise en scène et le contrepoint typographique spéciaux à la revue, la réunion des anciennes et nouvelles études critiques les plus pénétrantes, et, précédant les sections consacrées au dessin et à la gravure, la quasi-totalité des écrits de Bellmer en version bilingue, française et allemande.

L'importance de ces écrits n'est plus à souligner. Textes et œuvres graphiques s'éclairent, s'expliquent mutuellement. L'érotisme de *la Poupée*, d'origine nettement provocatrice, s'exprime avec autant de force par le mot que par les mille transformations plastiques que l'objet-femme a subies pendant un quart de siècle, entre autres *les Jeux de la poupée* illustrés de textes par Paul Eluard. Dans leur préface, Bellmer développe scientifiquement les possibilités mécaniques offertes par les « jointures à boules ». Les jeux de la Poupée et leur « curieux hermaphroditisme » devaient donc être dépassés, amplifiés, et, notamment, *la Petite Anatomie de l'inconscient physique ou l'Anatomie de l'image* va aboutir à ces images inter-anatomiques qui rejoignent les régions profondes de la sexualité. D'une sexualité exacerbée et lucide.

Il fallait exhumer les commentaires inégalés de Joë Bousquet, qu'une extraordinaire amitié lia à Bellmer. Le génial infirme de Carcassonne va au-delà de l'apparence du physique : « *L'admiration que l'on opposerait à ces œuvres ne serait qu'un faux-fuyant, une défaite ; elle méconnaîtrait que le charme y est un philtre ;* [...] *Le beau, ici, impose le révoltant...* » Et, plus loin : « *Quelquefois, il emploie sournoisement le trait exact et volontaire, réservant d'ailleurs ce dessin d'ingénieur aux figures qui se retournent contre l'ingénieur et dépassent ses calculs. Plus souvent, redescendu au labyrinthe de l'inspiration maternelle, il s'abandonne à l'automatisme et laisse ses doigts parler la langue du corps...* » Enfin cette formule-clé, reprise comme un leitmotiv par *Obliques*, concernant les symboles sexuels et poétiques d'une création où « *tout le réel s'ajuste tout l'imaginable* » : ils « *accentuent la certitude sans prix que la vie est un scandale pour la raison* ».

Cette évidence est renforcée par Yves Bonnefoy : « *Où cesse l'emprise de l'analyse mathématique commence celle de Bellmer, qui se définit donc comme son négatif, et l'agent d'une investigation complémentaire à la sienne.* » En appliquant une méthode aussi rigoureuse.

Une fois de plus ce sont les poètes qui se sont aventurés le plus loin dans le monde d'un peintre. La réciproque est vraie, aussi, dans le cas de Bellmer. Plus aveuglante encore lorsque l'artiste se met en tête de traduire plastiquement des visions proches des siennes. Avec les eaux-fortes de l'*Histoire de l'œil*, les gravures de *Madame Edwarda*, l'identification est totale. Il se sent de plain-pied avec Georges Bataille comme avec Sade ou Kleist (*Sur le théâtre de marionnettes*) et maints auteurs surréalistes dont il a illustré les ouvrages. On trouvera même la photographie de toutes les pages comportant un dessin de Bellmer des *Œillades ciselées en branches*, de Georges Hugnet, publiées en 1939 par Jeanne Bucher. Petite rareté.

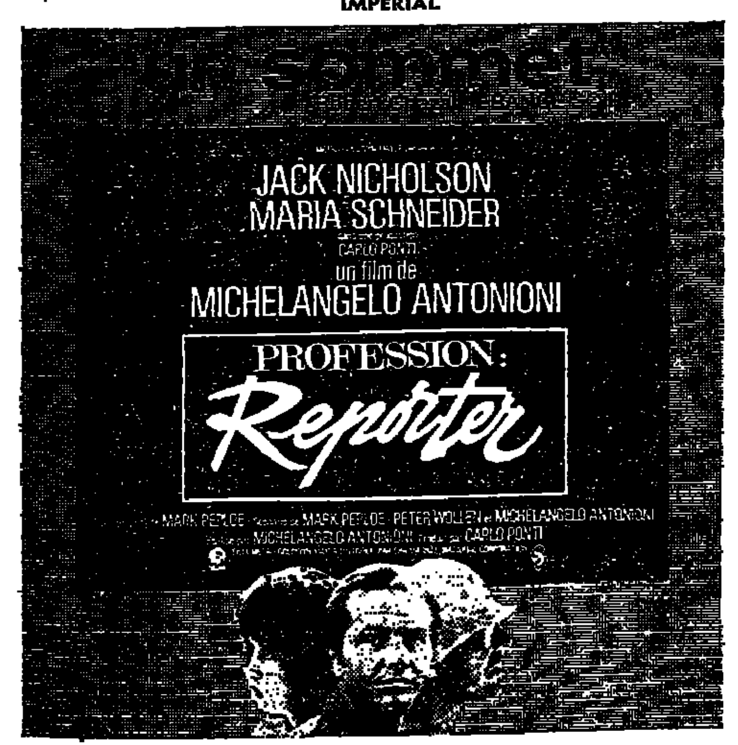
Tout le réel et tout l'imaginable, disait Joë Bousquet... Cela suppose la coexistence, le mariage de deux techniques opposées. On en convient volontiers devant les portraits terriblement « ressemblants » de Paul Eluard ou d'André Breton, de Gaston Bachelard ou d'Albert Camus, de Max Ernst ou de Wifredo Lam. Et Hans Bellmer, qui n'a renié ni ses maîtres ni ses amis, qui a tenu à ce que, dans cette livraison, son nom soit associé à ceux de Baldung Grien, Grünewald, Dürer, Altdorfer, et de ses contemporains Georges Grosz et Friedrich Schroeder Sonnenstern, s'insère donc de son propre aveu dans la lignée des visionnaires germaniques.

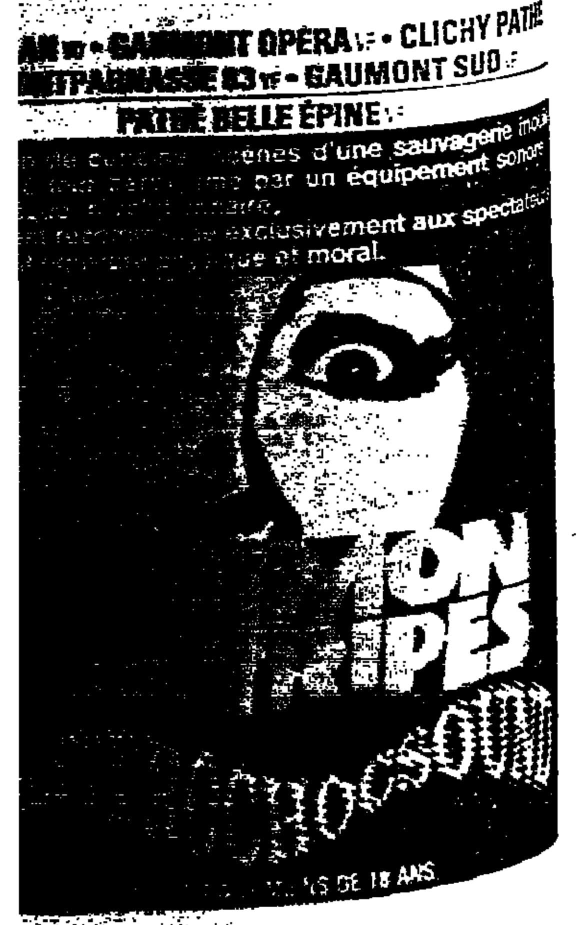
Comme le dit René de Solier : « *Nous sommes proches de jamais vu* », sans quitter le domaine des formes.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) *Bellmer*, 300 p., plus de 200 reproductions en noir et en couleurs, 96 F. *Obliques*, boîte postale n° 1, Les Pilles, 26110 Nyons.

■ Le film « Jaws » (« le Monde » du 31 juillet) sortira à Paris au mois de janvier, sous le titre « les Dents de la mer ».





CARNET

Réceptions

— A l'occasion du quarante-huitième anniversaire de la Fondation de l'armée populaire de libération de Chine, l'attaché militaire, naval et de l'air, M. Wu Chen, a donné une réception à l'ambassade de Chine, le 31 juillet.

Naissances

— Annie et Dominique Faivre-Istria ont la joie d'annoncer la naissance de
Juliette,
le 23 juillet 1975.
30, rue des Cordelières,
75013 Paris.

— François et Bertrand ont la joie de vous annoncer la naissance de leur sœur
Cécile,
le 28 juillet 1975.
De la part de M. et Mme Yves Gallet-Luce.
44, rue de Turenne,
59000 Lille.

— Pierre Lachkareff et Françoise, née Jardon, ont la joie d'annoncer la naissance de
Cyril,
le 19 juillet 1975.
16, avenue du Parc,
92170 Vanves.

— M. et Mme Pierre Lobstein,
M. et Mme Benjamin Roman,
sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils
Marc Lobstein,
au foyer de leur fils Marc-Pierre et de leur fille Gloria, à Aréquipa (Pérou), le 22 juillet 1975.
Nations unies,
Lomé (Togo).
Château de Terrisse,
Cotignac, Var.
Cour supérieure de justice,
Aréquipa (Pérou).
534, Horacio Urtega,
Lima (Pérou).

Mariages

— M. et Mme Bernard Isaac,
M. et Mme Jean Wateriot,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Laure
et
Gérard,
qui sera célébré à Millery (Rhône), le 6 septembre 1975.

Décès

Jean PITRAU

Nous apprenons le décès subit à Tardets (Pyrénées-Atlantiques), de M. Jean Pitrau.

[M. Jean Pitrau avait quarante-six ans. Petit exploitant agricole dans la montagne basque, c'était une des personnalités les plus attachantes et les plus contestées de la région.

Fondateur de l'ASAM (Association au service de l'agriculture de montagne), il se trouva rapidement à l'écart des organisations agricoles officielles : il trouvait « que les choses n'allaient pas assez vite ». Peu après le séisme qui ravagea la région d'Arette, il organisa, avec la participation de plusieurs objecteurs de conscience, divers chantiers et vint au secours de plusieurs sinistrés. Plus tard, quand la petite école de son quartier fut fermée, il organisa une véritable « résistance » et créa une école « sauvage ».]

Edouard UTUDJIAN

— M. et Mme Christian Saint-André,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard UTUDJIAN,
architecte D.P.L.G.,
urbaniste D.I.U.U.P.,
expert près le tribunal administratif de Paris,
secrétaire général du G.E.C.U.S.,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 28 juillet 1975, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu en l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, le mardi 5 août 1975, à 15 h., suivies de l'inhumation au cimetière de Thiais Parisien.
10, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

[Architecte diplômé par le gouvernement et urbaniste diplômé de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris, M. Edouard Utudjian était né en 1905 à *Istanbul (Turquie)*.

Il était, depuis 1933, secrétaire général et fondateur du groupe d'études et de coordination de l'urbanisme souterrain (GECUS).

Professeur à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Paris depuis 1952, on lui doit notamment des usines d'épuration des eaux d'égout de certaines grandes villes françaises, le casino de Plombières, des groupes d'H.L.M.

Chargé de la restauration de la basilique du Saint-Sépulcre de Jérusalem, il était expert de l'Unesco pour la restauration des monuments chrétiens en Iran.]

— Saint-Sorlin-en-Bugey (01) - *Casablanca - Lyon - Paris - Aix-les-Bains.*
— Mme Henry Dolbeau et ses enfants Hubert, Marie-Chantal, Christian et Eric,
Mme Hubert Dolbeau, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Christiane Monfort,
M. et Mme Rojat et leurs enfants,
M. et Mme Yves Monfort et leurs enfants,
M. et Mme Prat et leurs enfants,
Mlle Germaine Bachelard,
Les familles Dolbeau, Palluy, Bachelard, Monfort,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Henry DOLBEAU.
Les funérailles seront célébrées le *samedi 2 août, à 16 heures, en l'église* de Saint-Sorlin-en-Bugey (corps déposé).
01910 Saint-Sorlin-en-Bugey.

— M. et Mme Jean Jacolin, professeur, et Mme Jean Courjon,
M. et Mme Henry Jacolin,
M. et Mme Luc Jacolin,
M. et Mme Jean Metzger,
M. et Mme Christian Jacolin,
M. et Mme Hubert Jacolin et leurs enfants,
Sabine et Christophe Courjon,
Les familles Barthelemy, Larrive, Berger,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Antonin DOUGEROLLE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de St-Grégoire-le-Grand,
syndic honoraire de la compagnie des agents de change de Lyon,
ancien président de la société des ingénieurs « arts et métiers »,
ancien président de la société des ingénieurs civils de France,
pieusement décédé le 29 juillet, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Obsèques 1er août à Lyon. Inhumation à Meyzieu.
Avenue Beauséjour, 69300 Caluire.
69330 Meyzieu.

— M. et Mme Kaluszynski et leur fille,
M. et Mme Zylberbaum et leurs enfants,
Leurs parents et amis,
nous prient d'annoncer le décès de
Mme Frydman ESTHER.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bagneux, le 31 juillet 1975.

— Mme Jean-Marie Floquet,
Mme Raymond Floquet et ses enfants,
M. et Mme Jean Bony,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Marie FLOQUET,
agrégé de l'Université,
élève à l'ENA,
leur époux, fils, frère et gendre.
Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Reims.
46, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.
1, place Royale,
51100 Reims.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Roger Hagiage et leurs enfants,
M. Guy Hagiage,
M. et Mme Edmond Lascar et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Maurice HAGIAGE,
née Louise Senouf,
leur mère, grand-mère et sœur,
survenu le 27 juillet en son domicile, 27, rue Decamps, 75016 Paris.
Les obsèques ont eu lieu en toute intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Yzeure (03400).
M. Maurice Janets, son frère,
La famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Cécile JANETS,
professeur honoraire,
survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Yzeure (03).
46, avenue Emile-Zola,
03400 Yzeure.

— Le comte et la comtesse Gérard de Pas,
Jacques et Alexandre,
Mme Viviane Vasse-Murtin,
Mme Jocelyne Vasse-Murtin,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme la générale
Jacques-Louis MURTIN,
née Christiane Achard,
survenu à Grasse (06), le 30 juillet 1975.
Les obsèques religieuses seront célébrées en la cathédrale de Grasse (06).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le samedi 2 août 1975, à 10 h. 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— La famille et les Etablissements Louis Philippe
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis PHILIPPE,
survenu le 24 juillet.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
3, rue Eugène-Flachat.
139, rue du Temple.

Remerciements

— Mme Lucien Cahen-May,
M. et Mme Alain Cahen-May,
Sandrine et Eric,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques d'affection, d'estime et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Lucien CAHEN-MAY,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Visites et conférences

SAMEDI 2 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 23, quai de Conti, Mme Legregeois : « La chapelle du collège des Quatre Nations où siège l'Académie ». — 15 h., angle rue Saint-Jacques et rue de la Parcheminerie, Mme Lemarchand : « La rue Saint-Jacques ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Vermeersch : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h., marches de l'église Saint-Gervais, Mme Lemarchand : « Le Marais illuminé ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre de collections » (français et anglais).

14 h. 30, devant le château de Vincennes : « Promenade au parc floral de Paris » (L'art pour tous).

DIMANCHE 3 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, 21, rue de Condé, Mme Pajot : « Le palais du Luxembourg ». — 15 h., devant Saint-Germain-des-Prés, Mme Lemarchand : « De la place Saint-Germain-des-Prés à la place Saint-André-des-Arts ». — 15 h., 3, rue de Valois, Mme Thibaut : « Les galeries du Palais-Royal ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche du château, Mme Zujovic : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h., pied de la tour : « Le cinquante-sixième étage de la tour Montparnasse » (L'art pour tous). — 15 h., métro Halles : « Les « secrets » de Saint-Eustache » (Association française des arts).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi — offres d'emploi

ELF AQUITAINE
recherche
JEUNES CADRES ET INGENIEURS
FINANCIERS, JURISTES, ÉCONOMISTES

Dégagés des obligations militaires.

Connaissant l'anglais, pour des emplois dynamiques impliquant en cours de carrière des séjours à l'étranger.




Adresser C.V. et prét. à No 17352, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex qui tr.



emplois régionaux

ORGANISME DE CRÉDIT
(Région Pays de Loire)
recherche
ANALYSTE DE CRÉDIT

POSTE :
— analyse et suivi des risques agricoles et para-agricoles.

PROFIL :
— diplômé Ingénieur Agricole (+ I.A.E. souhaité) ;
— aisance dans les relations avec clientèle ;
— expérience d'analyse de crédit sera appréciée ;
— goût pour travail en équipe.

Env. lettre man., C.V. détaillé, photo et prétent., à nº 7.063, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

ETABLISSEMENT DE L'ARMEMENT SITUE EN BRETAGNE
recherche
UN INGÉNIEUR
« Contrôle de qualité »

Chargé des contrôles et essais effectués sur les installations et les matériels des sous-marins. Contacts fréquents avec le personnel. Pour ce poste le candidat devra être âgé de 30 ans minim.

Ecr. avec C.V. à AGENCE HAVAS 56100 LORIENT, sous nº 162, qui transmettra.

Société de transformation
PAPIER - CARTON
Leader dans sa spécialité avec 4 usines en France, accueillerait auprès direction commerciale 100 km SUD PARIS
JEUNE COLLABORATEUR TECHNICO - COMMERCIAL
Anglais indispensable.
Formation technique I.U.T. ou similaire, mais ayant qualités vendeur confirmées par expérience commerciale.
Déplacements prévus auprès clientèle industrielle.
Env. lettre manuscr. av. C.V. et prétent., sous nº T 073.253, à REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui tr.

SOCIETE IMMOBILIERE recherche pour ROUEN
INGENIEUR
expérimenté
pour animation d'études et de travaux en bâtiment et en *V.R.D.* Diplôme exigé.
Pratique langue anglaise.
Adr. candidat. avec C.V. man. à nº 874.053, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Association professionnelle de formation continue recherche CADRE animateur de formation spécialiste perfectionnement agents de maîtrise. Expérience industrielle et expérience dans la formation. Joindre C.V. Ecr. HAVAS, 46.059, Marseille.

ANALYSTE - PROGRAMMEUR COBOL + WARNIER LIBRE de suite. Téléph. : 387-51-35.

Cherchons pour travail en Allemagne, technicien en métallographie pour examens de combustibles nucléaires irradiés, par microscopie optique.
Adresser candidature à
EURATOM
75 Karlsruhe (All.)
Postfach 2266.

« VOIX D'AFRIQUE »
Important hebdomadaire d'information, recherche journaliste africain de haut niveau ou diplômé africain d'études supérieures, souhaitant faire carrière dans la presse internationale. Ecrire en joignant C.V., photo et prétentions à
« VOIX D'AFRIQUE »
10, rue Thiers, B.P. 3.142, *Dakar - SENEGAL.*

Groupe important d'Edition recherche
SECRETAIRE D'EDITION
EXPERIMENTEE
pour poste responsable, réalisation, ouvrages illustrés.
Envoyer C.V. à L.D.P. (FEP), 19, avenue Léon-Gambetta, 92120 MONTROUGE.

Pr son serv. comptab.
ADJOINT AU CHEF COMPTABLE
D.E.C.S. notions anglais
Tr. hts sal. + primes + av. soc.
Se prés. 13, r. du Fg-Montmartre 75009 Paris (Mo Montmartre), ou tél. : 523-23-20.

Impte société américaine rech. pour son siège social situé à *CLICHY (92)*
SECRET. STENODACTYLO
Bilingue français-anglais
Ayant plusieurs années d'expér.
Envoyer C.V. et prétentions au Chef du personnel
ABEX INDUSTRIE
B.P. 49 - 18104 VIERZON.

Pour compléter équipe système travaill. sur 370/158 sous VM recherchons
INGENIEURS
connaissant OS/VS et PL 1 (connaissances VM appréciées)
Adr. C.V. et prét. s. réf. 921, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, Paris (8e), qui tr.

U R G E N T
STENO DACTYLO MAGNETO confirmé (ée), pour administr. biens, 8 × 5, cantine, retraite. Se présenter, 40, avenue de Villiers, Paris-17e, Mo Malesherbes. Demander : M. CORNEC.

occasions

A vendre matériel de camping, div. vêtements. Armoire pliante. *Ecr. nº 6.012, « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

animaux

Vds chev. selle français, mâles et fem., orig. vend. (Popof, Fuliyama, Curioso). E. Martineau. La Clergerie, 85220 GOEX.

bateaux

DUFOUR 35 aménag. hors série *Méditerranée.* - Tél. : JAS.-64-97.

villégiatures

A louer meublée pour AOUT villa sur le Toit près Croisette. I.A.I., 99-26-51.

CEVENNES
A louer septembre, octobre : très belles maisons rénovées, 3 pièces, très grand séjour, cheminée, feux de bois, terras., terrains, rivières. *T. :* 736-00-65.

L'immobilier

appartements vente

Paris

PARC MOUTSOURIS. Imm. réc. Stand. VERITAB. 2 p., cuis. équ., séchoir, bns, wc sép. Nom. plac. TEL. Gd balc. Park. cave. ETAT EXC. 225.000 F. 555-04-80.

FOCH - MAILLOT
Bel immeuble traditionnel, restauration et décoration de prestige.
Studios, 2 pièces, duplex.
CIABA S.A. - 720-66-66.

(12e) VUE SUR LA SEINE
Propr. vd dans bel immeuble en cours de rénovation, 3 p. 58 m2, 3e et 6e av. asc. Appart. à part. de 150.000 F. S/pl., vendr., sam., *14/18 h. 30, 2, quai de la Rapée.*

GAMBETTA
50 mètres Métro PELLEPORT
MAGNIFIQUES STUDIOS
A PARTIR DE 75.000 F
dans immeuble entièr. restauré.
LIVRAISON IMMEDIATE
Locat. et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU de VENTE s/place ts les jrs (sf dim.), 11/19 h. *88, rue PELLEPORT, 636-52-80.*

13, QUAI D'ANJOU
DS BEL IMMEUBLE CARACT.
BEAU DOUBLE-LIVING
Cuis. équipée, salle de bains, wc, *chauffage, moquette, tél.*
PRIX : 210.000 F.
S/pl. : vendr., sam., 14/18 h. ou Téléph. : 292-29-92.

13e
SPECIAL PLACEMENT
27 STUDIOS
Possibles toutes surfaces. Entièrement agencés. Tout confort. Dans bel immeuble *rénové 100 %. Inondé soleil.* IMPORT. RAPPORT. GESTION ASSUREE. Me téléphoner : 325-25-25.

17e FACE SQUARE
STUDIOS, 2 PIECES DUPLEX dans imm. ensoleillé et calme.
APPARTEMENT-TEMOIN :
34, rue E.-LEVEL - 627-79-84.

2e - PRES OPERA
GIRPA propriétaire
vend directement luxueux STUDIOS, APPARTEMENTS (2/3 PIECES)
ATELIERS D'ARTISTE
Dans immeuble de standing (interphone, poutres et pierres d'origine)
Nous téléphoner : 325-56-78

Mo GOBELINS Limite 5e-13e Ds tr. b. im. 2 p., c., tt cft, exc. état, s/rue calme. Prix intéress. — 343-32-67.

A PARIS - 1er ET. - SOLEIL
COMME UN LOYER
Grand deux pièces, cuisine
840 F MENSUELS sur 20 ans 706-47-07

ANGLE Rue MONSIEUR-LE-PRINCE et Rue RACINE
Magnifiques Studios et 2 Pces, entièrement rénovés. Prestat. de standing - Téléph. 633-74-51.

PROXIMITE du LUXEMBOURG
Résid. « Monsieur-le-Prince » 48, R. MONSIEUR-LE-PRINCE. A vendre SPLEND. APPTS de CARACTERE, entièr. rénovés, dans immeubles XVIIIe siècle.
DU STUDIO AU 4 PIECES.
Vis. s/pl. tous les jours (sauf samedi et dim.), 10 à 12 h., et 14 à 17 h. Tél. : 633-14-51.

Entrée PLACE des VOSGES. A sais. appart. 75 m2, 3 p. tout conf. Tél. 350.000 F - 325-40-66.

EXELMANS. Coqu. 3 P. 45 m2 à rén., 5e ét. ss asc. 129.000 F. *Exceptionnel. Tél. :* 527-34-36.

Région parisienne

VERSAILLES
EXCELL. état, 2 pièces, cuis. équipée, 3e étage. Particulier à particul. de préfér. 170.000 F. 951-11-75 (h. b.), 951-60-68 (soir).

NEUILLY - ST-JAMES
VUE EXCEPTIONNELLE S/BOIS et VERDURE
4e étage, ascenseur - Plein soleil
5 PIECES Living double, 3 chbres, cuis.
2 bns, chff. cent. Moquette. Tél.
LUXUEUS. REFAIT NEUF
+ TERRASSE FLEURIE 38 m2
+ *PARKING DANS GARAGE*
PRIX : 720.000 F
Vend., sam., lundi, 14-18 h. 30
25, RUE SAINT-JAMES, NEUILLY - 791-17-02

MAISONS - LAFFITTE - Résid. Verdure - Calme - Magn. appt 4/5 P. 2 balcons. Garage. *PRIX EXCEPT. : 370.000 F* S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, Chatou. - Tél. : 976-30-02.

Province

Juan-les-Pins. Urgent. Propriét. vend studio meublé. Balcon, entrée, s. bains, cuisine équip., cave, tout confort. Centre ville. *50 m. plage. Téléph. : Bondy,* 847-00-91, après 20 h.

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. dans PARIS. TEL. : 343-62-14.

constructions neuves

PARIS - 11e
104, av. Philippe-Auguste
Du STUDIO au 2 PIECES
PRIX FERMES
Livraison septembre
S./pl. mardi 14/18 h.
Rens. S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

VINCENNES
« STUDIUS Ier »
15, avenue du Petit-Parc
Du STUDIO au 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente et appartement décoré ouverts : mardi et vendredi, 14-18 h., samedi et dimanche, 11-19 h.
S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

bureaux

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble nf. T. : 758-12-40.

Société dispose dans ses locaux 3 très beaux bur. Champs-Elysées (George-V) dispon. Tél., télex, etc. à utiliser en commun. Tél. : 723-43-08.

locations non meublées

Offre

Paris

Métro REUILLY-DIDEROT
Apparts neufs, 2/4 pièces, bon standing. S'adresser : 776-42-21, Poste 45-44 ou 345-71-53.

Pour louer direct. av. pptaires. *du studio au 5 pces. 523-21-73.*

PRES PARC MONCEAU
Stud. à louer, immeuble récent. S'adr. 776-42-21. Poste 45-44 ou 267-06-07.

Propriétaires louent stud. + appartements. 720-07-18 - 07-39.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
84, rue d'Alésia, 533-28-43,
45, rue Héricart (Mo Dupleix),
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles,
14, av. Pasteur, Montreuil.

(15e) SQUARE ST-LAMBERT
Propr. loue beau 3 pces, tt cft. Soleil. A neuf, 1.200. 580-01-20.

Région parisienne

VILLE-D'AVRAY
Dans très beau domaine, tennis, volley-ball, immeuble récent, libre de ste, chbres de service, studios, 2/3/4 et 5 pièces.
S'adresser : 945-66-90.

VERSAILLES
près du château
Dans immeuble réc., stud., 2/3 et 4 pièces, part. état. Libres de suite. S'adr. : 951-43-27.

VERSAILLES
79, rue des Chantiers
Dans immeuble récent, 2 et 3 pièces, parfait état. Libres de suite. Téléph. : 951-10-07.

CHILLY-MAZARIN
Dans imm. neuf, libres de suite, 2 - 3 - 4 - 5 pièces.
S'adresser : 909-59-17.

A LA DEFENSE
RESIDENCE GAMBETTA
APPARTS NEUFS EN LOCATION

STUDIOS	à partir de 650 F + charges
2 PIECES	à partir de 940 F + charges
3 PIECES	à partir de 1.250 F + charges
4 PIECES	à partir de 1.420 F + charges
5 PIECES	à partir de 1.840 F + charges

EMMENAGEMENT IMMEDIAT
RENSEIGNEMENTS :
774-53-93
S/pl. sam./dim., de 11 à 19 h., lun./jeudi/vend., de 14 à 19 h.
1 - 2, quartier Regnault,
COURBEVOIE
et G.F.F.
CEDEX 11
92081 PARIS - LA DEFENSE
776-42-21, poste 45-33
Document. s/simple demande
ACCES :
R.E.R. : sortie av. Div.-Leclerc
Bd Circulaire - Sortie nº 3

SUPER - ARGENTEUIL
Prox. gare, 12' de Saint-Lazare.
Dans imm. neuf, libres de suite, *2 - 3 - 4 pièces.*
S'adresser : 553-99-28.

LA DEFENSE R.E.R.
Résidence « LES DAUPHINS »
2 pièces. Etat neuf.
Téléphone : 776-24-61.

Demande

Région parisienne

Cadre sup ch. 4-5 p. ou pav. banlieue Ouest. T. : 578-25-91.

immeubles

Je vends directement
MURS DE RESTAURANT
7e, près du Bon-Marché.
Très gros rapport, bail : 3-6-9.
Me téléphoner : 325-56-78.

11e Près place Voltaire
PETIT IMMEUBLE
R.-de-CH. - 3 étages
BOUTIQUE - 8 logements
EXCELLENT PLACEMENT
Tél. : 622-30-86, P. 26

villas

Part. vd Vierzon villa neuve, 3 chbres, gd séjour, cheminée, cuisine tt équipée, ch. élect. int. gd s/sol, gar. 2 voit., terrasse, terrain 3.300 m2 clos + puits Px 420.000 F. T. (36) 75-06-25.

Cause maladie, part. à part. vd villa plein sud, état neuf, entièr. meublée, tél., cuis. éq., 5 p. pples, 2 s. de bns, loggia et terrasse, possib. 2 appart., garage, jardin arboré et fleuri. Vue imprenable sur CANNES les ILES ET LA COTE.
Tél. : 15 (94) 44-15-28.

DS LE VILLAGE UNIQUE DE **MARNES** - LA - COQUETTE *Ppté de caractère* Gd standg. Récept. 120 m2. 5 ch. *3 bns. Jdin 1.300 m2. Px élevé.* KATZ, gare Garches - 970-33-33.

VAUCRESSON Résident. CALME
Plain-pied+1er ét. *Maison impec.* av. récept. 200 m2+3 CH., 2 bns. Jdin 1.800 m2. Prix : 758.000 F. KATZ, gare Garches - 970-33-33.

pavillons

Vous aimez la nat. et le calme.
A VENDRE
CESSON (77). PAVILLON
sur 300 m2, 5 pièces principales cuisine, coin repas, téléphone, cheminée, garage, sal. de jeux *pour enfant, 5 min. de la gare,* commerçants, écoles, piscine à 500 m. Affaire à saisir
Tél. : 438-43-67, le matin.

P O N T O I S E
à 10 km de Pontoise Ouest.
« Les rives de la Viosne », très beau site. Pavillons 6-7 pièces, *entièr. terminés, constr. tradit.* terrains de 300 à 650 m2 en tte *propriété.* Prix ferme, exemple F6 + terr. 315 m2 = 220.000 F. F7 + terr. 650 m2 = 325.000 F. *Vis. sur rendez-vous au 470-06-65* et sur place sam. et dim. 14 h. à 18 h. « Les rives de la Viosne » 95 ABLEIGES (rte de Rouen) 10 km apr. Pontoise-Ableiges) *(rte de Dieppe à gauche à la* sortie de Cormeilles-en-Vexin).

fonds de commerce

CAUSE RETRAITE, VENDS :
TABAC
BIMBELOTERIE
gros village Vaucluse
Bon rapport - Agence s'abstenir
Pour tous renseignements :
écr. nº 6.704 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Part. rech. achat fds de comm. rentabilité convenable, au sud de la Loire, hôt.-rest. s'abst. Ecr. nº T 72.910 Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Vends laboratoire d'analyses médicales, ville méditerranéenne Prix 220.000 F. - Crédit 60 %. Ecrire HAVAS TOULON 54.432.

fermettes

Directement, propriétaire vend libre ou placement FERME 120 ha seul tenant, irriguée, Champagne berrichonne, portes de Bourges (18), céréales, betteraves, maïs, affaire de fam. Tél. : 409-04-17, heures repas.

ALBI (Tarn)
Part. vend, 2 km centre ville
FERME DE CARACTERE
à rénover - 20.000 m2 terrain. 300.000 F à débattre. NORBERT rue de Lamothe, 81000 ALBI. Tél. (63) 56-73-79, heures bureau.

propriétés

PROPRIETE NORMANDE
Varengeville, 5 km Dieppe, état parfait. C., gd séj., cheminée, salle à m., 5 ch., 2 bs. Jardin MAGNIFIQUE paysagé, terrain 3.000m2 clos. 500.000 F superbe.
Tél. : 16 (35) 84-10-61.

A VIEILLES-MAISONS
pr. Montargis vends mais anc. 7 p., cad. admirable, 135.000 F.
Tél. : 38-92-40-48.

(77) part. vend magnif. ppté à 40 min. de la gare de l'Est. 9 p. tout cft. Vue imprenable, beau parc, piscine. T. 022-89-13.

Except. **St-GERMAIN-EN-LAYE** *Demeure Mansart*
XVIIe s. Récept. 110 m2, boiserie, 7 ch., bns, cft, pet. parc clos arbres centenaires 2.400 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

15 KM PARIS
RESIDENTIEL - SUR PARC
1.900 m2 - Pavillon meulière gd standg, 15 pièces, 950.000 F
M. de Tavrac, Prieuré du Relay
37190 AZAY-LE-RIDEAU
Tél. : 56-86-47

PROVENCE SUD-LUBERON
FERME caractère, tr. b. vue. Eau, électr. 4 ha terrain. Prix : 350.000 F - Agence CATIER. (84) LAURIS - Tél. : 46-

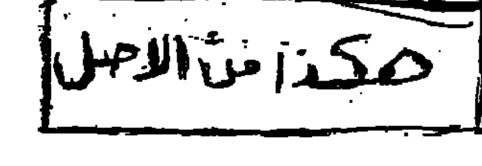
terrains

SEVRES
2 lots de 600 m2, façade 20 m. KATZ, gare Garches, 970-33-33.

CORSE SAINT-FLORENT
15.000 m2 bd mer panoramique, site protégé. Ecrire ou tél. : M. Munnier, 43, r. St-Augustin Paris-2e. Téléph. : ODE. 78-38.

(77) VAUX-LE-PENIL
Terrain à bâtir
500 m2, grande façade.
T. viab. - 438-43-67 (le matin).

LE MEE-SUR-SEINE
500 m2, façade de 20 mètres.
Toutes viabilités.
438-43-67 (le matin).



JUSTICE

Les irrégularités de M. Henri Pascal

« DES SUBTILITÉS DIFFICILES A ADMETTRE » POUR M. DARRAS LE MAIRE DE LIEVIN

« Les irrégularités dont fait état la cour de Douai pour dessaisir le juge Pascal nous apparaissent comme des subtilités difficiles à admettre, compte tenu du drame qui est en cause », a notamment déclaré M. Henri Darras, maire de Liévin et député du Pas-de-Calais (P.S.), dans un communiqué publié par le journal *Nord-Matin* du 31 juillet.

« Les péripéties de l'instruction judiciaire, ajoute M. Darras, *ne peuvent qu'accroître l'amertume et aussi l'inquiétude de la population. Le sang-froid, la dignité, la sérénité dont elle a fait preuve jusqu'à présent soulignent davantage encore la détermination de la corporation minière que justice soit faite. Les organisations syndicales ont fait connaître depuis plusieurs mois le résultat de leurs propres investigations et dénoncent les manquements aux règles de sécurité, l'insuffisance des moyens de détection du grisou. »*

« Elles soulignent, d'ailleurs avec raison, indique M. Darras, *que l'important n'est pas de faire condamner le lampiste, celui-ci fût-il en la circonstance l'ingénieur du puits, mais de faire reconnaître que l'insécurité est engendrée par la recherche d'un rendement, d'une productivité qui fait bon marché de la vie du mineur. C'est donc parmi ceux qui préconisent cette politique qu'il faut chercher les responsables. »*

● *Nominations à la Cour de sûreté de l'Etat.* — M. Henri Benoit-Guyod, conseiller à la cour d'appel de Paris, est nommé conseiller à la Cour de sûreté de l'Etat pour une période de deux ans. Le colonel Yves Lesage et le lieutenant-colonel Emile Meurier sont nommés conseillers suppléants.

● *M. Yvan Zakine,* magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Lecanuet, garde des sceaux, en remplacement de M. Roland Defontaine, appelé à d'autres fonctions.

La fusillade de Charenton

Une double information judiciaire est ouverte par le parquet de Paris

Huit jours après la fusillade de Charenton, le parquet de Paris a décidé, jeudi 31 juillet, d'ouvrir une double information judiciaire. La mort de l'inspecteur de la 4e brigade territoriale, Jacques Pottier, tué de sept balles de revolver par trois policiers de la brigade de recherches et d'interventions, fait l'objet d'une information pour *« coups mortels ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».* Les blessures subies par deux postiers en motocyclette et par un passant ont été retenues par le parquet comme *« coups et blessures volontaires avec arme ».* Cette double information a été confiée à M. Guy-Louis Pia, juge d'instruction à Paris.

Ainsi, la justice est saisie d'une affaire de *« coups mortels ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* et de *« coups et blessures volontaires avec arme »,* les mêmes motifs exactement dont ont été inculpés des policiers de Versailles après avoir tué un automobiliste le 8 avril dernier, rue du Château-des-Rentiers à Paris.

L'information ouverte, il reste à la mener à son terme. Cinq mois après le dépôt d'une plainte contre X... pour *« tentative de meurtre »* par Me Benachenhou, un avocat algérien brutalisé au bar « le Thélème » par des policiers de la brigade de recherches et d'interventions, rares ont été les actes d'instruction. Et il n'y a toujours pas d'inculpé.

Le fait que dans ces trois affaires la version donnée par les officiels de la police ait toujours été démentie par les témoins rend certes plus difficile la tâche des juges d'instruction. Comment mettre en doute la parole de policiers éminents dont le seul témoignage emporte souvent la conviction d'un tribunal ?

Cela ne devrait pourtant pas empêcher que justice soit faite. Non pas tant pour mettre en cause des exécutants que pour dénoncer une méthode (et ses inspirateurs) qui a fait la preuve de son caractère dangereux. — B. D.

La fédération C.G.T. demande l'élaboration d'une « véritable réforme démocratique de la police »

Après l'intervention policière à Charenton, la Fédération générale des syndicats de la police nationale C.G.T. a demandé, dans un communiqué publié jeudi 31 mai, l'élaboration d'« *une véritable réforme démocratique de la police ». « Des réformes doivent être faites,* précise la fédération, *pour que la sécurité du citoyen soit quotidienne et pleinement assurée sur l'ensemble du territoire. Afin d'y parvenir, il faut que des mesures importantes soient prises pour que cette sécurité soit réelle, de manière permanente et non de façon épisodique, comme c'est le cas avec les opérations coup de poing ou autres opérations spectaculaires qui ont eu cours ces derniers temps. Dans le même temps, la rationalisation des effectifs existants doit être faite : les moyens matériels doivent être considérablement augmentés. »*

Dans un autre domaine, la fédération rappelle ses positions antérieures, à savoir *« qu'un effort doit être entrepris en direction de la prévention de la criminalité juvénile et que la réforme pénitentiaire qui doit tenir compte de la différence entre les délinquants soit rapidement appliquée ».*

D'autre part, la Fédération indique que, *« devant le problème de la prolifération des armes et de leur utilisation, un contrôle très strict de la vente des armes et des munitions doit être effectué ».* En conséquence, la Fédération *« demande que des mesures importantes soient prises dans le cadre du budget 1976 pour améliorer les conditions de travail et de formation professionnelle, ce qui n'est pas le cas actuellement ». « Devant le mécontentement qui existe parmi les policiers »,* la Fédération demande enfin *« que les discussions s'engagent avec les syndicats sur l'ensemble de ces problèmes ».*

FAITS DIVERS

Dans le Bas-Rhin

« EXPÉDITION PUNITIVE » CONTRE DES TRAVAILLEURS NORD-AFRICAINS

Neuf travailleurs nord-africains, employés dans une brasserie, jouent aux cartes, mardi 29 juillet, à la terrasse d'un café, à Obernai (Bas-Rhin), quand, vers 21 h. 30, une vingtaine d'hommes, armés de carabines, surgissent de plusieurs voitures et ouvrent le feu. Quatre travailleurs arabes sont blessés, dont un grièvement. La gendarmerie d'Obernai vient d'identifier et d'arrêter l'un des auteurs de la fusillade.

Cette « expédition punitive » avait été organisée en guise de représailles après une altercation qui avait opposé le dimanche précédent, dans un bal de la région, certains de ces individus à des ressortissants nord-africains. Aucun des neuf travailleurs visés à la terrasse du café n'avait participé à cette bagarre.

Selon le préfet délégué pour la police

La criminalité est en régression dans le département du Nord

De notre correspondant

Lille. — La criminalité dans le département du Nord est en régression : en effet, si en 1973 on avait enregistré 90 958 délits, en 1974, ce chiffre est tombé à 82 863, et le décompte pour les six premiers mois de 1975 (36 000) donne à penser que la courbe va encore s'infléchir. En deux ans, le nombre d'affaires ayant donné lieu à poursuites aurait donc diminué de 20 %.

Ces résultats, assez exceptionnels et même surprenants, viennent d'être présentés par M. Eugène Camata, préfet de police pour la région Nord-Pas-de-Calais, qui n'hésite pas, d'ailleurs, à les qualifier de « miraculeux ».

M. Camata en voit les causes dans *« une efficacité plus grande des services de police et une sévérité accrue des magistrats, deux choses qui vont de pair »,* et il ajoute : *« Montrez du policier et vous ferez baisser la courbe de la délinquance. »*

Il est vrai que le nombre des personnes arrêtées est plus important (11 324 dont 1 810 écrouées en 1974 ; 7 340 dont 1.137 écrouées pour les cinq premiers mois de 1975), mais M. Camata explique encore ces résultats par un renforcement du personnel, la multiplication des sorties et la mise à jour permanent de la carte de la criminalité dans les grandes agglomérations.

La métropole Lille-Roubaix-Tourcoing *(1 million d'habitants)* compte actuellement à elle seule 42 commissariats de police contre 17 à Marseille par exemple. Le nombre moyen des patrouilles quotidiennes est de 244, grâce, notamment, à une plus forte participation des C.R.S. D'autre part, après la nomination de 35 inspecteurs, on attend l'arrivée de 15 nouveaux commissaires dans le courant du mois d'août.

EN BREF

● *Trois policiers dijonnais ont été blessés,* dans la nuit du 30 au 31 juillet, au cours d'une altercation avec six jeunes appelés, tous moniteurs de sports de combat. C'est en voulant s'interposer dans une bagarre à laquelle étaient mêlés les jeunes soldats que les gardiens de la paix ont été pris à partie.

Après avoir reçu de nombreux renforts, les policiers se rendaient maîtres de la situation, non sans mal, au terme d'un nouvel affrontement. Les six jeunes appelés appartiennent à la base de Toul et se trouvent actuellement en déplacement à la base aérienne 102 de Dijon.

● *Accident d'avion à Formose : vingt-sept morts.* — Vingt-sept personnes ont été tuées et quarante-huit autres blessées dans l'accident du Viscount de la compagnie de Taïwan Far Eastern Air Transport, qui s'est écrasé, le jeudi 31 juillet, près de l'aéroport international de Taipeh. L'appareil transportait soixante-dix passagers et cinq membres d'équipage ; l'accident serait dû à une mauvaise visibilité causée par la tempête. — (A.F.P.)

● *Après s'être barricadé dans son appartement,* jeudi 31 juillet, à midi, un habitant de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), M. Jean-Baptiste Cervera, quarante-six ans, armé d'un fusil de chasse a tiré à plusieurs reprises sur les gendarmes qui tentaient d'intervenir et sur les badauds.

Deux passants ont été légèrement blessés par des plombs de chasse, cependant qu'un gendarme, M. Pierre Jauenque, trente-cinq ans, était, lui, plus sérieusement atteint. A 19 h. 30, la brigade d'intervention de la gendarmerie de Bordeaux réussissait à pénétrer dans l'appartement et à maîtriser M. Cervera, qui a été interné dans un centre psychiatrique.

● *Trouvant son locataire trop bruyant,* un habitant de Cherbourg, M. Edouard Dorey, soixante-neuf ans, a tiré sur celui-ci, jeudi 31 juillet, avec son fusil de chasse : le locataire, M. Marcel Gosset, quarante-six ans a été tué sur le coup.

LE MEURTRIER D'UN POLICIER BORDELAIS A ÉTÉ APPRÉHENDÉ A LONDRES

Un malfaiteur, très connu des services de police français, Alain Thomasson, âgé de trente ans, a été arrêté mardi 29 juillet, à Londres, et présenté, ce vendredi, devant le tribunal de Marylebone. Il doit répondre de cinq chefs d'inculpation, dont celui de tentative de meurtre sur un policier britannique. D'autre part, le 16 mai dernier, Alain Thomasson avait tué un sous-brigadier, M. Gilbert Peyre, cinquante et un ans, et blessé un inspecteur, M. Jacques Boitaud, trente ans, qui venaient de l'appréhender.

La fusillade avait éclaté dans la propre voiture des policiers, sur la route de Bègles à Bordeaux (*le Monde* daté 18-19 mai). Le malfaiteur se trouvait alors en liberté conditionnelle, après avoir été condamné en 1964, pour divers vols qualifiés, à douze ans d'emprisonnement dont six ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Gironde.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

L'affaire de la tour Apogée

« UNE CARENCE DU GOUVERNEMENT », déclare M. Moulinet

Après la décision du président de la République, qui souhaite que l'on accorde pas le permis de construire à la tour Apogée qui fait partie du projet Italie, M. Louis Moulinet, conseiller socialiste de Paris, a fait la déclaration suivante :

« La demande de permis de construire de la tour Apogée était à l'examen au ministère de l'équipement depuis août 1972. Les conseillers de Paris socialistes du treizième arrondissement ayant manifesté leur opposition à ce projet, M. Jaques Duhamel également, lorsqu'il était ministre des affaires culturelles, aucun ministre de l'équipement n'a donc pris de décision en deux ans.

» Cette carence a amené le président de la République à trancher dans le sens des conseillers socialistes.

» La société promotrice S.G.I.I. ne peut réclamer aucun dédommagement, car elle n'est pas propriétaire de la totalité du terrain sur lequel elle envisageait de construire la tour Apogée. Qu'elle se contente de présenter une demande de permis de construire correspondant au terrain qui lui appartient. »

TRANSPORTS

TOUT EN RENONÇANT A LA NATIONALISATION

Le gouvernement britannique va restreindre la concurrence entre les compagnies aériennes

En raison de la dégradation de la rentabilité du transport aérien causé par le renchérissement du pétrole et la récession économique internationale, le gouvernement britannique vient de décider de réviser sensiblement sa politique en matière d'aviation civile. Au lieu d'encourager la concurrence entre les compagnies, il va désormais la restreindre.

En 1969, lors de la précédente révision de cette politique, il avait été décidé d'exposer la British Airways, compagnie d'Etat, à une plus grande concurrence pour l'obliger à améliorer ses services, l'inciter à accroître son efficacité et — dans la mesure où les accords internationaux le permettaient — à abaisser ses tarifs. A cet effet, le gouvernement avait aidé la principale compagnie privée British Caledonian à développer son réseau international, en l'autorisant à exploiter diverses lignes, en particulier sur l'Atlantique nord et en Europe, en concurrence directe avec British Airways.

Ainsi que le ministre du commerce, M. Peter Shore, vient de le révéler, il ne sera plus permis dorénavant à British Caledonian de concurrencer British Airways sur les grandes lignes.

En outre, les deux compagnies auront chacune une *« sphère d'influence »* où elles concentreront leurs activités. Celle de British Caledonian couvrira essentiellement l'Afrique occidentale et l'Amérique du Sud. British Airways se verra réserver l'Amérique du Nord et l'Orient.

Le gouvernement est revenu sur l'autorisation qu'il avait donnée à un autre transporteur privé, Laker Airways, d'assurer une liaison régulière Londres-New-York, sans réservation et à très bas tarif.

La révision de la politique gouvernementale est toutefois beaucoup moins déchirante que ne le souhaitaient de nombreux militants travaillistes, partisans de la nationalisation totale de l'industrie aérienne britannique, de même que, croit-on, les dirigeants de British Airways. Le statu quo est, en effet, maintenu sur le réseau intérieur où opèrent une douzaine de compagnies privées aux côtés de British Airways, et aussi sur le réseau européen, où British Caledonian assure des services réguliers sur des lignes exploitées par la compagnie d'Etat, notamment entre Londres et Paris, Rotterdam, Amsterdam, Palma et Gibraltar.

La restriction de la concurrence ne s'étend pas aux vols charter, où British Caledonian peut continuer de faire concurrence à British Airways, même sur les longs parcours.

Contrairement à l'attente, le gouvernement n'a pas profité de l'occasion pour prendre une participation au capital de British Caledonian. Dans les circonstances actuelles, cette mesure, même si elle figure au programme du Labour, n'aurait pu, en effet, qu'envenimer les rapports avec le secteur privé, que le gouvernement s'efforce d'améliorer pour faciliter la solution des difficultés économiques. En outre, la dépense entraînée serait difficile à justifier alors que l'Etat a promis de comprimer le plus rapidement possible l'énorme impasse budgétaire. — (A.F.P.)

— A PROPOS DE... —

LES PROJETS DE LA COTE D'AZUR

Pouillon à Saint-Tropez Boffil à Sainte-Maxime

Après Fernand Pouillon appelé à Saint-Tropez pour aménager l'esplanade du nouveau port, un autre architecte de grande réputation, le Catalan Ricardo Boffil, étudiera, sur l'autre rive du golfe, deux projets pour la commune de Sainte-Maxime se rapportant, l'un à la restructuration du centre ville, l'autre à un lotissement communal de 50 hectares.

Bien qu'on s'en défende à Sainte-Maxime, le choix de Ricardo Boffil n'est certainement pas étranger à la lutte de prestige que se livrent la cité maximoise et celle du bailly de Suffren. Le projet confié à l'architecte catalan — chargé également avec Emile Aillaud d'aménager l'ancien carreau des Halles à Paris — est cependant beaucoup plus modeste que celui qu'a soumis aux Tropéziens Fernand Pouillon. Au terme de la convention qu'il a signée avec la Société d'économie mixte maximoise (SEMA), Ricardo Boffil doit étudier la réalisation, dans le centre de Sainte-Maxime, d'une cité administrative, d'un nouvel hôtel de ville, d'un parking souterrain de six cents places et d'une zone de verdure intégrée à l'ensemble. Coût : de 20 à 25 millions de francs. « Ce qui nous importe, *a expliqué le maire de Sainte-Maxime et député U.D.R., M. Aymeric Simon-Lorière,* c'est de créer une nouvelle vie. Si le projet plaît à mon conseil municipal et au conseil d'administration de la Société d'économie mixte, Ricardo Boffil le réalisera entièrement. »

La municipalité de Sainte-Maxime voudrait également mener à bien une opération de longue haleine à caractère social consistant en un lotissement communal d'une cinquantaine d'hectares sur lequel seront construits plusieurs centaines de logements en maisons individuelles et en hameaux.

Ricardo Boffil a été chargé d'étudier un plan masse des constructions auxquelles devront se conformer les futurs propriétaires, qui resteront cependant libres d'adapter leur logement à leurs propres besoins.

GUY PORTE.

Faits et projets

Environnement

● NETTOYAGE SUR LA « COTE ». — Suppression des décharges sauvages le long des routes touristiques, nettoyage du lit du Paillon, à Nice, une campagne contre les déchets solides vient d'être lancée par le préfet des Alpes-Maritimes. Les travaux seront effectués par la cellule d'intervention contre la pollution marine CIPALM) qui, depuis 1972, contrôle déjà la qualité des eaux.

Région parisienne

● PROTESTATIONS CONTRE LA SUPPRESSION DE L'ILE ROBINSON. — M. Guy Schmauss, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, proteste contre la disparition de l'île Robinson, dont le sol sert à combler un bras de la Seine pour y installer un port de plaisance et des équipements sportifs. *« L'enlèvement de l'île Robinson, située sur le territoire de Clichy,* déclare M. Schmauss, *n'est qu'une opération spéculative au profit d'Asnières. Clichy se trouve amputé de 4 hectares de terrain qui auraient pu être aménagés en espaces verts. Clichy compte 0,82 mètre carré d'espaces verts par habitant, soit quatorze fois moins que les normes ministérielles le prévoient. »* De son côté, le comité pour l'amélioration des transports et de l'environnement à Clichy a demandé aux tribunaux de surseoir à la poursuite de ces travaux.

Transports

● ACCORD MARITIME FRANCO-EGYPTIEN. — Un accord maritime franco-égyptien vient d'être signé à Paris. Il ne se limite pas au transport maritime, comme le font les accords précédemment conclus avec l'U.R.S.S., la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie, mais couvre tous les secteurs de l'activité maritime : transports, construction et réparation navales, équipements et organisation portuaires.

Les administrations maritimes des Etats vont désigner les armateurs des deux pays qui devront conclure les conventions appropriées pour créer des services communs et mettre en œuvre le partage des cargaisons inscrit dans l'accord.

Saturation à Nice

UN NOUVEAU PORT SERA CONSTRUIT

Un nouveau poste d'accostage mobile pour les « car-ferries » assurant la liaison entre Nice et la Corse a été inauguré. Le nouvel ouvrage permettra d'atténuer les embouteillages importants qui se produisent sur les quais.

Le port de Nice est en effet trop petit et il est régulièrement saturé pendant les mois d'été. Aussi est-il question de le déplacer en 1980-1985, à proximité de l'aéroport international lorsque les travaux d'extension des pistes seront eux-mêmes terminés.

Ce nouveau port aurait 18 hectares de superficie et pourra accueillir chaque année deux millions de passagers, cinq cent mille voitures et 1 million de tonnes de marchandises. Son coût serait de l'ordre de 185 millions de francs. Le port actuel serait alors réservé aux bateaux de plaisance.

ENVIRONNEMENT

DEUX NOUVEAUX PESTICIDES INTERDITS AUX ÉTATS-UNIS

A partir du 4 août 1975 l'utilisation et la vente de pesticides à base d'heptachlore et de chlordane seront interdites aux Etats-Unis par décision de l'Agence pour la protection de l'environnement. Utilisés couramment par les ménagères pour lutter contre les termites et par les agriculteurs, ces pesticides ont été reconnus cancérigènes.

Le danger qu'ils présentent est d'autant plus grand que leur action peut s'exercer sur le foetus et qu'elle se prolonge toute la vie. 97 % des personnes sur lesquels des prélèvements de tissus ont été faits portaient des traces de chlordane et d'heptachlore, qu'elles avaient absorbées par l'intermédiaire de viandes, poissons, poulets et produits laitiers.

En France l'utilisation de ces produits pour les pesticides à usage agricole est interdite depuis le 1er juillet 1973. Cette interdiction ne touche pas les produits insecticides à usage ménager. Cependant, le chlordane et l'heptachlore avaient déjà fait l'objet d'une inscription au tableau C des substances vénéneuses par un arrêté de 1971. Théoriquement on ne devrait donc pas en trouver dans les produits ménagers mis sur le marché.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS DANS LE LANGUEDOC

Les viticulteurs barrent routes et voies ferrées et badigeonnent les panneaux de signalisation

Pas d'affrontement avec les forces de l'ordre

Montpellier. — Les viticulteurs ont de nouveau manifesté dans tout le Languedoc-Roussillon. Les consignes étaient strictes : il fallait informer sans perturber. Mais, dans une série d'actions éparpillées sur quatre départements (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard), le contrôle est en fait inopérant. D'une façon générale, les actions entreprises ont gardé un caractère artisanal : les vignerons se sont transformés en peintres pour badigeonner les signaux routiers. C'était l'opération dite « villages perdus ».

Les manifestations avaient commencé dans une bonne humeur encourageante, les viticulteurs offrant aux touristes une bouteille de vin et leur proposant l'achat de cinq litres au prix de 1 franc le litre.

La nuit venant, les actions se multiplièrent et devinrent moins souriantes. La pression des viticulteurs devait, entre minuit et 2 heures du matin, se concentrer essentiellement sur l'axe routier et ferroviaire Béziers-Montpellier-Nîmes. L'incident le plus grave devait se produire à la sortie de Béziers, en direction de Narbonne, où une charge de T.N.P. a fait sauter un pylône soutenant les caténaires. La circulation ferroviaire était rétablie dans la matinée de vendredi, mais les trains circulaient à vitesse réduite.

Sur l'autoroute A 9, à la sortie de Montpellier, en direction de Béziers, le péage a été occupé par les viticulteurs et les automobilistes étaient invités à passer sans payer. Deux photographes de l'agence Sigma et de *France-Soir* se sont fait brutaliser par les manifestants. La nationale 113 était bloquée en même temps pour empêcher les forces de l'ordre de dégager les deux voies, mais celles-ci réussissaient malgré tout. En aucun point des rassemblements cependant il n'y eut d'affrontement direct entre les manifestants et la police.

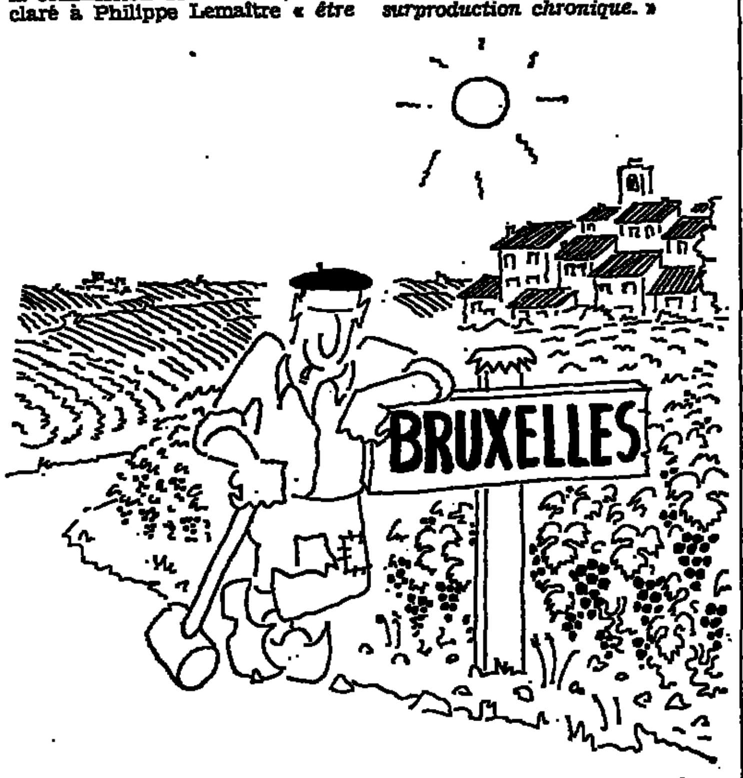
Les viticulteurs entendent rester vigilants jusqu'au 9 septembre, date à laquelle les ministres de l'agriculture des Neuf examineront le dossier du vin, ce qui pourrait se traduire par des actions sporadiques jusqu'à cette date. Pour le porte-parole du comité régional d'action viticole, M. Teissier, « *il n'est pas impossible que si Bruxelles refuse la mise en place d'une organisation de marché telle qu'elle est réclamée par les producteurs de vin de table, nous ne demandions au*

De notre correspondant

gouvernement français de prendre ses responsabilités en créant, comme pour certaines autres productions, un organisme de garantie et de régularisation des marchés, car il faut sauvegarder l'avenir de ce pays et le revenu des viticulteurs ».

De son côté, à Bruxelles, M. Lardinois, vice-président de la commission de la C.E.E., a déclaré à Philippe Lemaître « *être plutôt optimiste* », après avoir rappelé que, en avril dernier, le conseil des Neuf avait approuvé, avec l'assentiment des Italiens, une résolution affirmant la nécessité d'adopter rapidement des réformes permettant de parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

« *La France a*, selon M. Lardinois, *derrière elle la majorité des délégations lorsqu'elle réclame l'adoption de mesures destinées à mettre fin à la situation de surproduction chronique.* »



(Dessin de Konk.)

La nuit du vigneron

Montpellier. — Un gros bourg, des maisons basses écrasées de chaleur, fermées de trois rangées de platanes : Aimargues. Alentour des vignes à perte de vue, trois carrefours routiers importants, un supermarché avec un vaste parking. C'est là que les viticulteurs des cantons avoisinants se sont donné rendez-vous. Ils arrivent par petits groupes à partir de 18 heures, s'installent sur l'aire de goudron, s'interpellent.

Le rassemblement grossit lentement. A une centaine de mètres de là, cachée derrière les herbes folles d'un talus, une camionnette bleue de la gendarmerie : « *Si on allait les secouer un peu* », lance un gaillard d'une quarantaine d'années, pour dire quelque chose. Il ajoute aussitôt : « *Ce n'est pas le moment de cogner.* » Pour l'heure, il préfère se raconter.

Vingt ans qu'il est dans la vigne, qu'il fait du syndicalisme, qu'il essaie de s'en sortir. « *J'ai quitté ma cave coopérative, qui recherche surtout la production des professionnels de gros rendement ou celle des petits retraités, pour faire mon propre vin* », explique-t-il. « Sa » qualité, il l'a obtenue en broyant la caillasse des coteaux, en labourant le sol en profondeur, en replantant des variétés sélectionnées, en luttant contre la maladie de la vigne, en cherchant avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) à améliorer encore son cépage...

Or, malgré tout cela, il n'arrive pas à vendre son vin, « *aussi bon qu'un châteauneuf-du-pape ou qu'un bordeaux* », assure-t-il. Pourquoi ? Parce que « *le négoce a le monopole du marché* ». Plutôt que de lui payer cher son vin, les négociants préfèrent fabriquer un mélange avec de l'eau, du sucre et un petit vin aigre de la plaine, le tout acheté à bas prix. Il s'anime à l'évocation de ses difficultés : « *On veut faire disparaître la viticulture méridionale, sous prétexte que nos productions ne sont pas rentables et ne sont pas bonnes. En fait, c'est pour arranger les affaires des gros capitalistes.* »

Mais, depuis deux ans, l'argent rentre mal, et les dettes s'accumulent. Alors, « *pour faire comprendre l'administration* », il a participé à presque toutes les manifestations depuis les dernières vendanges. Un premier barrage de routes et le contrôle des camions-citernes, en janvier ; l'occupation de la cathédrale de Montpellier et le grand rassemblement de Sète, *en mars* ; le barrage des routes, en avril ; depuis, les commandos contre les transports de vins italiens. « *Cette nuit, c'est une sorte de baroud*

De notre envoyé spécial

d'honneur avant les vendanges. Mais on recommencera en septembre, car, vous avez entendu M. Bonnet hier soir à la radio, il n'a pas répondu à nos questions.

» *Il n'a pas dit comment le gouvernement français entend mettre un terme aux distorsions de concurrence entre nos produits et ceux d'Italie ou d'ailleurs. Il n'a pas dit quelles mesures prendra la France, si elles n'est pas suivie, le 9 septembre, à Bruxelles, par l'Italie et l'Allemagne. Il n'a pas dit quelles mesures le gouvernement prendra pour assurer un revenu minimum aux vignerons qui travaillent sans rien gagner, alors qu'il paie les chômeurs à ne rien faire.* »

Une centaine de vignerons sont *maintenant* rassemblés devant le super-marché. Manifestement, les responsables attendaient une participation plus importante. L'ardeur revendicative des leaders a-t-elle abusé au cours des derniers mois des capacités de mobilisation des vignerons ? Ou bien certains se sont-ils finalement satisfaits des mesures prises en leur faveur ? On n'a pas eu le temps de poser ces questions. Le président du comité d'action gardois monte sur un abri de béton, pour donner les consignes : premier temps, ralentissement de la circulation aux trois grands carrefours voisins et distribution aux automobilistes de la lettre d'Alain Rollat publiée le matin dans *Midi libre* ; deuxième temps, casse-croûte.

A la nuit tombée, les groupes — mille à deux mille personnes — se réunissent à Nîmes pour piqueniquer, les uns sur la pelouse des bâtiments de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), les autres sur l'esplanade D'autres, enfin, rue Reinach, à proximité des services de la viticulture.

Les instructions pour le troisième temps de la manifestation sont alors données : rassemblement à Bernis pour interrompre la circulation sur l'autoroute Nîmes-Montpellier et sur la nationale 113. « *Surtout, pas d'affrontements avec la police* » précisent les dirigeants.

« *Maintenant, il va y avoir du pet* » dit le vigneron rencontré à Aimargues. Alors que le gros des viticulteurs converge vers le point de rendez-vous fixé, notre interlocuteur fait bande à part avec une dizaine de manifestants. *Ils forment un petit cortège armé* de seaux et de rouleaux de peinture. Parmi les hommes, certains portent des manches de pioche. La file de voitures prend la direction de Montpellier. Au premier carrefour, les véhicules bloquent la circulation et les manifestants badigeonnent tous les panneaux indicateurs en noir, vert ou rouge. « *De cette façon, on raye le Languedoc de la carte* » explique notre vigneron. *L'opération se répète ainsi* à chacun des croisements. « *De Nîmes à Béziers, c'est partout pareil. Dans quelques heures, les gens qui ne sont pas du pays vont commencer à tourner en rond. Ils ne seront plus nulle part.* »

Vers 11 heures, le commando de peintres prend, par de petites routes, la direction de Béziers : la circulation y est complètement coupée. Quelques minutes auparavant, un gros pétard a explosé sur la voie ferrée, arrêtant quelque temps un train. Sur la nationale, les manifestants distribuent des tracts et dialoguent — le plus souvent difficilement — avec les automobilistes.

L'autoroute a été coupée par des feux allumés sur la chaussée et toutes sortes de matériaux entreposés en travers des voies. Un conducteur n'a pu éviter les véhicules bloqués : carambolage. Des voitures accidentées, deux blessés ont été sortis. Lamentable victoire des soldats du « *gros rouge* ».

N'aurait-on pas promis qu'il n'y aurait pas de barrages de route ? « *Vous pensez bien que les gars qui sont ici ce soir veulent se défouler. Alors, réputation touristique ou pas, personne ne pouvait les empêcher de couper les routes, d'ailleurs, c'est presque une habitude* », commente notre vigneron.

Les voitures s'agglutinent pare-chocs contre pare-chocs sur des kilomètres tout autour de la ville. Les touristes qui « *descendent* » en vcances ne s'impatientent pas trop. Ceux qui « *remontent* » au travail ronchonnent : « *Est-ce la solution ?* » Réponse du vigneron d'Aimargues : « *Nous, on n'en connaît pas d'autres. Tant que les pouvoirs publics ne veulent pas comprendre nos problèmes qui sont capitaux pour l'avenir économique de la région, la politique viticole restera : surproduction, manifestations, distillation.* »

Passé minuit, les manifestants commencent à décrocher. Deux escadrons de gendarmerie prennent position ; sans affrontement, les vignerons se dispersent. Deux heures après, le calme est presque revenu, les automobilistes passent en hésitant les croisements aveugles. (Il faudra plusieurs jours pour « éclaircir » totalement les itinéraires.) « *On se reverra en septembre* », lance le vigneron d'Aimargues.

ALAIN GIRAUDO.

INFORMATIQUE

La prépondérance d'Honeywell sur la C.I.I.

(Suite de la première page.)

La firme Thomson — l'actionnaire le plus important de la C.I.I. et son *tuteur* industriel — s'est retiré des discussions quelques semaines avant la mise au point du document, le groupe de M. Richard n'étant pas d'accord avec la tournure prise par les événements. Dans le courant d'avril, certains points du protocole sont modifiés, à la demande des pouvoirs publics français, le plus souvent verbalement.

Le 2 mai, un conseil restreint à l'Elysée approuve le principe de la fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull et le 12, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, annonce officiellement l'opération. Or, à cette date, il n'existe encore aucun *texte. C'est huit jours plus tard*, le 20, que les experts de la C.G.E. et d'Honeywell se mettent d'accord sur un second document, qui a reçu l'accord du gouvernement, *intitulé : « Directives générales pour la rédaction de l'accord définitif »*. A la lecture de ce texte — plus complet que celui du 28 mars mais qui n'en diffère pas sur le fond, — trois constatations s'imposent :

1) L'ETAT A BEAUCOUP DE DEVOIRS ET PEU DE DROITS. — Outre le versement d'une subvention de 1 200 millions de francs étalée sur une période de quatre ans, l'Etat garantit un montant minimum de commandes de 3 730 millions. Au cas où ce dernier chiffre ne serait pas atteint, il versera à la C.I.I.-Honeywell Bull une subvention complémentaire égale à 55 % de la différence entre les commandes effectivement passées et le montant prévu. En outre, il devra supporter les conséquences d'une éventuelle action en dommages et intérêts qui serait introduite par Siemens et Philips, partenaires de la C.I.I. dans Unidata.

2) HONEYWELL A BEAUCOUP DE DROITS ET PEU DE DEVOIRS. — Son accord est obligatoire pour toute négociation de la nouvelle société avec une autre entreprise d'informatique, ainsi que pour un certain nombre d'opérations courantes. La nouvelle société devra lui acheter, pour chacune des deux premières années, *soixante-douze grands systèmes* d'ordinateurs (les « 66 »). Le comité technique chargé de coordonner la politique des produits du groupe au niveau mondial reste sous la domination d'H.I.S.

A l'origine, son président, nommé par H.I.S., devait avoir voix *prépondérante*. Maintenant, c'est la société *« réalisant le chiffre d'affaires le plus important qui détiendra une majorité d'une voix »*. En mai, on expliquait ainsi que *« pour le moment H.I.S. a un chiffre d'affaires légèrement supérieur à celui de la nouvelle société ; mais la croissance du marché européen étant supérieure à celle du marché américain, la partie française aura la majorité dans quelques année »*. On omettait simplement de définir comment serait calculé le chiffre d'affaires des deux sociétés. *En fait, H.I.S., en consolidant* avec son propre chiffre d'affaires les 47 % qu'il détient dans C.I.I.-H.B., est assurée de conserver la majorité dans ce comité au rôle capital (voir l'encadré ci-contre).

3) *UNE MAUVAISE AFFAIRE POUR* THOMSON. — L'opération met en cause le groupe Thomson, puisqu'il doit *reprendre* l'usine de Toulouse ainsi que les activités militaires, spatiales et de mini-ordinateurs de l'ancienne C.I.I. Or le projet d'accord *comportait des clauses difficilement* acceptables par ce groupe :

— D'une part, les montants globaux que C.I.I.-Honeywell Bull s'engage à faire fabriquer en sous-traitance par l'usine de Toulouse apparaissent bien faibles (465 millions de francs sur quatre ans) :

— D'autre part, la C.I.I. (B) *« s'interdit vis-à-vis de C.I.I.-Honeywell-Bull toute activité concurrente dans les domaines apportés* (dont la commutation téléphonique) *à la nouvelle entreprise pendant une durée d'au moins quinze ans »*. Cette clause, où l'on reconnaît la patte de M. Ambroise Roux, revenait en fait à interdire au groupe de M. Richard de se lancer dans le secteur du téléphone.

Thomson ne pouvait *accepter* ce document Or sa signature était indispensable pour procéder au montage définitif de l'opération. Il a donc fallu discuter. Ces délicates négociations n'ont toujours pas abouti. On affirme cependant que *« les choses avancent »*.

Ainsi la clause de non-concurrence, *« habituelle lors d'une cession d'actifs »*, ne comprendrait plus les activités de commutation téléphonique. L'ordinateur CS-40 serait construit pour compte commun à l'usine *de Toulouse, chacun des deux groupes* C.G.E. et Thomson y aurait librement accès au prix de revient. La question du plan de charge de l'usine de Toulouse devrait être réglée dans le courant du mois d'août

Même si cela est tout à fait vrai, d'autres problèmes subsistent. Il faut définir la répartition entre C.I.I.-H.B. et C.I.I. (B.) des prêts du F.D.E.S. accordés à l'ancienne C.I.I.; il faut fixer le montant des subventions accordées à Thomson...

En attendant, le déficit d'exploitation de la C.I.I. grandit. Qui, sinon l'Etat, pourra le combler ?

Prudents, la C.G.E. et Honeywell ont pris leurs précautions. Initialement, il était prévu que le montant global des subventions couvrirait la période 1975-1978, 500 millions de francs devant être versés en 1975. Dans l'esprit des pouvoirs publics, il semble que ces 500 millions comprenaient les 250 millions qui avaient été alloués à la C.I.I. au début de l'année. Dans le nouveau texte du 20 mai, on ne fait plus référence à des exercices précis, mais à des périodes de douze mois, après la mise en place définitive de la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull. En fait, tout a été décalé d'un an Les 250 millions de francs déjà versés en 1975 à la C.I.I. s'ajouteraient donc aux 1 200 millions de subventions prévus...

Si les protagonistes de l'opération ne cachent pas qu'il y a un certain retard, ils ne désespèrent pas de parvenir à un accord définitif dans le courant du mois de septembre. Les nouvelles sociétés pourraient alors avoir une existence juridique, vraisemblablement avec effet rétroactif au 1er septembre 1975.

Même si ces délais sont tenus, *le problème de fond que posent* les termes mêmes de l'accord avec Honeywell demeure. Les négociations de ces dernières semaines n'ont porté que sur les relations entre la future C.I.I.-Honeywell-Bull et la C.I.I. (B.). Apparemment, il n'a *pas été question de revenir sur* les autres principes énoncés dans le document du 20 mai, notamment sur les rapports de C.I.I.-H.-B. avec H.I.S. et l'Etat. Ne faudrait-il pas revoir certaines clauses ?

« Nous avons déjà obtenu en avril des modifications importantes de la part d'Honeywell », répondent les pouvoirs publics : engagement de la nouvelle société de reprendre cinq mille employés de la C.I.I., au lieu de quatre mille ; poursuite des programmes X-4 et X-5. Le « comité technique » des produits ? Son influence restera *minime* », répète-t-on, sans guère convaincre. Les dommages et intérêts que pourraient demander Siemens et Philips ? *« On ne semble pas s'orienter dans une telle direction »*...

Bref, les pouvoirs publics *veulent* croire à la réussite de l'opération, même si certains hauts fonctionnaires gardent au fond d'eux-mêmes un regret : celui de n'avoir pu, il y a un an, nationaliser « en douceur » la C.I.I., ce qui *« aurait changé bien des choses »*. Reste à savoir si les réalisations seront, cette fois, à la hauteur des intentions et des déclarations...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Les clauses inédites de l'accord du 20 mai

Le document du 20 mai comporte un préambule et trois annexes (les activités de « time sharing » demeurant pour le moment en dehors du champ de l'accord). Voici quelques extraits significatifs de *ce texte*, qui ne figuraient généralement pas dans le premier protocole du 28 mars.

● *« L'accord de HIS sera requis avant que soient soumises aux organes sociaux compétents de la nouvelle société C.I.I.-H.-B. les décisions sur les points ci-après : nomination et rémunération du P.-D.G. ; approbation des investissements ou désinvestissements d'un montant unitaire excédant 30 millions de francs ; apport ou achat de tous actifs de C.I.I. non compris dans les apports ou achats initiaux de C.I.I. ; augmentation de capital.*

● *« Un tribunal arbitral international sera constitué pour constater soit un manquement grave éventuel commis par l'une des parties par rapport aux principes ou conditions des présentes, soit la survenance d'un dissentiment fondamental entre les parties sur une ou plusieurs questions essentielles à la conduite ou à la gestion de la nouvelle société.*

» Si le tribunal constate un manquement grave ou un dissentiment fondamental, il prononcera la résiliation des dispositions du présent document (...) et ordonnera le rachat de la partie française à la partie américaine des actions de la nouvelle société appartenant à cette dernière. »

RELATIONS AVEC LA C.I.I. (B). — *« Au cas où les livraisons effectives de la nouvelle société aux secteurs public et parapublic différeraient des montants précisés* (les 3 730 millions de francs) *les engagements des commandes de la nouvelle société vis-à-vis de C.I.I. (B) seraient ajustés proportionnellement à l'insuffisance ou à l'excédent du montant cumulé des livraisons effectives. »*

RELATIONS AVEC L'ETAT. — *« L'Etat est décidé à créer un organisme de financement à capitaux publics qui achètera ferme à la nouvelle société les matériels destinés aux administrations et les louera à celles-ci. L'Etat encouragera par ailleurs le recours au même mécanisme de financement pour les matériels destinés aux établissements publics et aux entreprises nationales. Suivant les estimations actuelles, les ressources nettes annuelles nécessaires à cet organisme devraient atteindre 500 millions de francs pendant les cinq premières années.*

» La nouvelle société et la partie américaine devront être protégés contre toute action ou initiative pouvant découler des engagements pris antérieurement par C.I.I. dans Unidata et n'en supporteront aucune conséquence dommageable. »

RELATIONS AVEC HIS. — *« HIS et la nouvelle société ont le droit de fabriquer librement tout produit de la ligne commune au titre de l'échange de licences croisées gratuites. Les deux sociétés pourront décider de n'avoir recours qu'à une seule source de production mondiale s'il est établi que c'est là l'intérêt économique de l'ensemble HIS-nouvelle société (...)*

» A titre d'exemple : HIS ne fabriquera pas le « 61 » et la nouvelle société ne fabriquera pas le « 62 » sauf ses périphériques.

» Les coordinations nécessaires (...) seront assurées (...) par un comité technique. Sa compétence couvre les domaines suivants : stratégie mondiale des produits, approbation des budgets d'études, approbation des plans-produits, approbation des annonces mondiales de nouveaux produits. Dans ce comité, dont les conclusions seront arrêtées à la majorité, la société réalisant le chiffre d'affaires le plus important détiendra la majorité d'une voix. (...)

» Le chiffre d'affaires sera, pour HIS, celui de la société elle-même, celui de ses filiales et le chiffre d'affaires en informatique des filiales existantes de Honeywell en Angleterre et au Canada. On y ajoutera le prorata de HIS dans le chiffre d'affaires de la nouvelle société et de ses filiales. »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 5/8	6 5/8	2 1/2	3 1/2	2 3/4	3 3/4
1 mois	6 3/8	6 7/8	3 1/2	4	3 5/8	4 1/2
3 mois	6 3/4	7 1/4	3 3/4	4 1/4	4 1/8	4 5/8
6 mois	7 5/8	8 1/8	4 5/8	5 1/8	5 1/8	5 5/8

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 JUILLET

Reprise des valeurs françaises

L'accès de mauvaise humeur manifesté mercredi par la Bourse de Paris au lendemain du changement de cap économique annoncé par le président Giscard d'Estaing n'aura pas duré longtemps. Jeudi, dès l'ouverture, le mouvement de hausse reprenait et s'accélérait même en cours de séance, en dépit de son caractère assez sélectif. L'indice Chainet et Cie, qui, à 12 h. 40, ne s'élevait encore qu'à 130,67 (+ 0.7 %), enregistrait vingt minutes plus tard un gain de 1 % à 131,05. Presque tous les compartiments se sont raffermis, les plus favorisés étant, comme à l'habitude, la construction électrique, les magasins, le bâtiment et les établissements de crédit.

Le redressement de Wall Street, après dix séances de baisse consécutives, la grande fermeté du dollar, et, enfin, la reprise des achats étrangers : autant de raisons qui expliquent le bon comportement du marché. Ajoutons-y certains apaisements fournis sur la situation au Nigéria, qui ont favorisé la reprise de Dumez et C.F.A.O., et la possibilité d'une déduction des moins-values lorsque l'imposition des plus-values deviendra obligatoire. N'omettons pas de préciser, pour finir, que les ventes enregistrées mercredi avaient été faites dans d'assez mauvaises conditions et que certains opérateurs ont été ainsi enclins à reprendre position.

Sur le marché de l'or, les cours du métal fin ont encore un peu fléchi. Le lingot a perdu 150 F à 24 100 F (après 24 075 F) et le kilo en barre 100 F à 24 150 F. Nouveaux progrès, en revanche, du napoléon à 257,30 F (+ 0.50 F) après 257,90 F et, partant, de la rente 4 1/2 % 1973. Le volume des transactions a diminué : 12,2 millions de F contre 14,7 millions.

Aux valeurs étrangères reprise des américaines et des allemandes. Nouveau recul des mines d'or. Résistance des pétroles internationaux.

LONDRES

Calme

Les affaires sont très calmes ce vendredi à l'ouverture. Les industrielles et les pétroles ne varient pratiquement pas. Stabilité des mines d'or. Irrégularité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 166 50 contre 166 78

VALEURS	CLOTURE 31/7	COURS 1/8
War Loan 3 ½ %	25 5/8	25 5/8
Beechamps	267 ...	266 1/2
British Petroleum	472 ...	478 1/2
Shell	286 ..	288
Vickers	120 ...	119 ..
Imperial Chemical	247 ...	247 .
Courtaulds	110 ...	110 ...
De Beers	304 ...	303 1/2
*Western Holdings	34 ...	33 7/8
Rio Tinto Zinc Corp	170 ...	169 ...
*West Driefontein	43 3/4	44 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	30 juill.	31 juill.
Valeurs françaises	128,6	129,3
Valeurs étrangères	130	130,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,4	74,4

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 7 3/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

FORD MOTOR. — Bénéfice net du premier semestre : 96,5 millions de dollars, contre 291 millions.

SKIS ROSSIGNOL. — Chiffre d'affaires consolidé H.T. du premier trimestre (1er avril-30 juin) : 37,35 millions de francs (+ 15,9 %).

USINOR. — Chiffre d'affaires H.T. du premier semestre : 4 344 millions de francs contre 5 126 millions de francs.

GENERAL MOTORS CORP. — Pour le premier semestre 1975, bénéfice net : 391,8 millions de dollars (1,34 dollar par action) contre 425,7 millions de dollars (1,46 dollar par action).

Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre

THOMSON-BRANDT. — Consolidé de 5 851,5 millions de francs (+ 5 %).

L.M.T. — 899,7 millions de francs (+ 11,8 %).

DUMEZ. — 1 152 millions de francs (+ 69 %).

MARITIME DES CHARGEURS REUNIS. — 325,92 millions de francs (+ 26 %).

NEW YORK

Repli en cours de séance

Un renversement de tendance s'est produit jeudi à Wall Street en cours de séance. Après avoir encore sensiblement progressé durant la première heure de transactions, les cours se sont en effet repliés, et une bonne partie des gains acquis initialement a été reperdue. En clôture, toutefois, le nombre de hausses (767) était encore supérieur à celui des baisses (553). L'indice des industrielles, de son côté, s'est établi à 831,51, soit à 0,15 point au-dessous de son niveau de la veille.

D'abord assez forte, l'activité s'est ralentie. Au total, 14,54 millions de titres ont changé de mains contre 14,32 millions la veille.

Une fois de plus, l'ombre de l'inflation s'est étendue sur le marché. En annonçant que les prix agricoles avaient monté de 3 % entre le 15 juin et le 15 juillet, le département du commerce a jeté le trouble dans les esprits, et l'effet positif causé au départ par trois informations économiques très favorables — la nouvelle augmentation des commandes de produits manufacturés en juin, la poursuite du déstockage le même mois et le projet gouvernemental d'allégement de la fiscalité pour les entreprises et les porteurs de valeurs mobilières — a été en grande partie annulé.

Indices Dow Jones : transports, 161,83 (+ 0,57) ; services publics, 79,63 (+ 0,13).

VALEURS	COURS 30/7	COURS 31/7
Alcoa	44 1/8	44 3/8
A.T.T.	48 7/8	49 ...
Boeing	27 1/8	27 1/4
Chase Manhattan Bank	34 7/8	35 ...
Du Pont de Nemours	124 1/4	125 ...
Eastman Kodak	96 3/8	95 3/4
Exxon	87 5/8	87 ...
Ford	38 7/8	39 ...
General Electric	47 1/4	47 1/4
General Foods	24 3/4	24 3/8
General Motors	51 1/4	51 3/8
Goodyear	18 1/4	18 1/2
I.B.M.	194 7/8	190 1/4
I.T.T.	22 1/4	22 1/2
Kennecott	35 1/8	34 1/8
Mobil Oil	44 3/4	44 1/2
Pfizer	27 3/8	27 1/8
Schlumberger	79 1/2	79 1/2
Texaco	25 1/2	25 1/2
U.A.I. Inc.	24 1/8	24 1/4
Union Carbide	59 1/8	58 7/8
U.S. Steel	57 7/8	58 5/8
Westinghouse	17 7/8	17 7/8
Xerox	61 1/4	61 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/7	1/8
1 dollar (en yens)	297 35	297 88

BOURSE DE PARIS — 31 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 50	2 499
5 %	56 .	2 479
5 % 1920-1960	133 90	2 479
3 % amort. 45-54	75 50	3 000
4 1/4 % 1963	101 ..	0 848
4 1/4-4 3/4% 63	90 50	3 956
Emp. N. Eq. 5165	100 70	4 370
Emp. N. Eq.6%66	98 60	4 997
Emp. N. Eq.6%67	95 20	1 000
Emp. 7 % 1973	109 90	3 778
E.D.F. 6 1/2 1950	116 50	1 298
— 5 % 1960	... ..	2 274

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... 50	368 ..
E.D.F. parts 1959	.. ..	366 .
Ch. France 3 %	130 40	129 60
Abeille-I.G.A.R.D.	442 ..	445 .
Abeille (Vie)	..	228 20
A.G.P.	336 ..	335 ..
Concorde	270 ..	266 ..
Epargne France	325 ..	317 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	106 70	107 50
Foncière (Vie)	o250 ..	d267 50
France (I.A.R.D.)	308 ..	310 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	384 ..	385
Preservatrice S.A.	335 ..	345 ..
Prévoyance	1097 ..	1095 ..
Protectrice A.I.R.	237 ..	238 ..
Alsacien. Banque	360	360
(Li) Bque Dupont	220	223
Banque Hervet	250 90	250 80
Banque Indochine	196 .	195 ..
Sté G. et Particip	360 80	374 ..
Banque Worms	170 ..	170 ..
C.F.E.C.	... ..	545 ..
C.G.I.B.	82	80 ..
Codetal	112 50	113 ..
Cotica	.. ..	67 ..
C.A.M.E.	62 ..	63 ..
Cred. gén. Indust.	150 ..	C150 ..
(M) Crédit Mod.	65 .	64 50
Financière Sofal.	145 30	150 ..
Finextel	118 ..	115 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	81 50	81 60
France-Bail	198 ..	197
Hydro-Energie	35	35 30
Immobanque	140 70	140 78
Immofice	113 90	112 60
Interbail	130 .	130 ..
Locafinancière	119 08	118 ..
Lyon-Alemand	112 ..	110 50
Soc. Mars. Crédit	268	268

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq.	241 ..	242 50
SLIMINCO	136 ..	137 .
Sté Cent. Banque	70 ..	70 50
SOFICOMI	137 50	137 50
Sovabail	143 10	142 50
UCIP-Bail	115 ..	114 20
Unibail	122 ..	124 ..
Un. Ind. Crédit	150 ..	150 ..
Cie F. Stein Ro.	130 ..	130 50
Fonc. Chât.-d'Eau	C568 .	568
(M) S.O.F.I.P.	118 ..	115 ..
Fonc. Lyonnaise	592	594 .
Immob. Marseille	876 ..	880 ..
Louvre	213 ..	211 ..
Midi	472 ..	471
Rente foncière	640 ..	640
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	c241 ..	d246 .
Cogifi	100 50	100 50
Foncina	103 .	102 80
Gr. Fin. Constr.	101 50	102 .
Immindo	101	100 50
Imminvest.	80 ..	78 30
Cie Lyon Imm.	82 20	82 20
Sagimo	106 ..	104 ..
UFIMEG	80 60	80 60
U.G.I.M.O.	98 10	96 10
Union Habit.	122 10	123 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. Fr.	101 60	102 ..
Acier Investiss.	102 .	102 .
Gestion Sélect.	186 30	193 .
Invest. et Gest.	C131 ..	130 ..
Parisienne Plac.	...	164 .
Placem. Inter.	84 30	84 30
Sofragi	196 ..	188 ..
Abeille (Cie ind.)	206 ..	205 ..
Applic. Hydraul.	826 ..	826 ..
Artois	93	90 ..
Centen. Blanzy	313 ..	319 ..
C. Roussel-Nobel	..	230 ..
(Ny) Centrest	115 10	C118 ..
(ny) Champex	... ..	186 .
Charg. Réun. (p.)	2820 ..	2850 .
Orléans	75 .	75 .
(Li) Dév. R. Nord	126	126 ..
Electro-Financ.	280 ..	276 .
Fin. Bretagne	40 10	39 10
Fin. Haussmann	.. ..	43 80
Gaz et Eaux	C... ..	318 ..
La Mure	69 ..	70 ..
Leben et Cie	146 .	145 ..
(Ny) Lordex	102 ..	102 ..
Cie Marocaine	.. .	25 .
O.Y.A.L.M.	47 50	49 50
DPB-Paribas	93 20	93 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
538 ..	4,50 % 1973	555 ..	558 90	556 50	560 ..
1220..	C.N.E. 3 %	1215	1210 10	1205 10	1205 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
690 .	Cie Gle Eaux	694 ..	704	706 .	700 ..
93 .	Electro-Méc.	93 40	93 10	93 10	91 55
305 .	Ent. Matra	320 ..	327	335 .	339 ..
180 .	E. J. Lefebvre	198 ..	196 ..	198 ..	192 30
58 .	Esso S.A.F.	59 40	60 ..	60 40	58 80
185 .	Eurafrance	195 10	196	198	193 ..
280 .	Europe Nº 1	293	290	290 ..	294 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
188	Olida-Caby	175 ..	173 .	173 50	174 10
78	Opfi-Paribas	80 ..	80 20	81 ..	80 ..
111	Paris-France	114 ..	111	111 ..	113 ..
131	Patern. S.A.	139	138 90	138 90	138 .
61	Pechelbronn	63 .	62 80	62 80	61 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
265	Talcs-Luz.	254 ..	259 ..	257 .	254 30
430	T.R.T.	450 ..	432 10	437 .	425 70
900	Tél. Electr.	894 ..	881 ..	891	881 .
750	Tél. Ericss.	780 ..	770 ..	768 ..	770 .
78	Terres Roug.	79 ..	79 .	79 ..	79 60
199	Thomson-Br.	211 ..	213 80	215 20	213 80
157	U.I.S.	155 70	158 90	158 .	156 90
380	U.C.B.	395 ..	390	391 ..	388 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215 ..	Gen. Electric	210 ..	C211 30	211 30	213 ..
215 ..	Gen. Motors	220 50	227 30	226 50	223 ..
22 ..	Goldfields	22 50	22 55	22 80	22 15
49 ..	★ Harm. Co.	52 70	52 20	52 50	51 70
225 ..	Hoechst Akt	227 50	230	231 .	231 20
24 ..	Imp. Chem.	23 85	23 55	23 60	23 10
118 ..	Imperial Oil	117 70	118 ..	117 50	115 80
860 ..	I.B.M.	849 .	864 ..	864 ..	850

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 368	4 388	4 38
Canada ($ can. 1)	4 236	4 244	4 24
Allemagne (100 DM)	170 425	170 100	169 25
Belgique (100 fr.)	11 400	11 400	10 85
Danemark (100 krs.)	73 850	73 820	73 75
Espagne (100 pes.)	7 515	7 507	7 52
Grande-Bretagne (£ 1)	9 462	9 483	9 45
Italie (100 lires)	0 658	0 659	0 64
Norvège (100 krs.)	81 070	80 870	81 50
Pays-Bas (100 fl.)	165 050	164 925	169 25
Portugal (100 esc.)	16 610	16 650	15 50
Suède (100 krs.)	102 220	101 780	101 50
Suisse (100 fr.)	162 250	161 775	162 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	24250 ..	24075 .
Or fin (kilo en lingot)	24250 ..	24100 .
Pièce française (20 fr.)	256 80	257 30
Pièce française (10 fr.)	177 ..	178
Pièce suisse (20 fr.)	239 ..	239 50
Union latine (20 fr.)	225 .	226
Souverain	233	232 50
Pièce de 20 dollars	1164 ..	1150 .
Pièce de 10 dollars	578 ..	575 ..
Pièce de 5 dollars	370 ..	375 .
Pièce de 50 pesos	970 ..	970 ..
Pièce de 10 florins	210 20	210 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er août 1975 a été tiré à 500 511 exemplaires.

A B C E F G H

N'exigeant pas l'expulsion de l'État juif de l'ONU

Le « sommet » de l'O.U.A. se borne à recommander un « renforcement des pressions sur Israël »

Kampala (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Au terme d'un débat qui s'est prolongé toute la nuit, les dirigeants africains réunis au douzième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) ont refusé d'adopter un texte recommandant l'expulsion d'Israël des Nations unies, défendu par la délégation libyenne dirigée personnellement par le colonel Kadhafi. Ils ont même amendé le projet de résolution qui avait été mis au point par la conférence ministérielle de l'Organisation la semaine précédente, et qui proposait une mesure de « *suspension* ». Ils ont finalement voté un texte *prévoyant seulement de « renforcer la pression exercée sur Israël»*.

Bien qu'elle ait été ainsi édulcorée, cette résolution a encore fait l'objet des réserves de cinq pays : le Zaïre, le Ghana, la Sierra-Leone, le Sénégal et le Liberia. Les représentants de Kinshasa ont fait savoir qu'ils étaient totalement hostiles aussi bien au texte original qu'au texte amendé. Les délégations des autres pays ont fait savoir qu'ils n'avaient pas d'instructions de leurs chefs d'Etat absents pour accepter la solution proposée, mais qu'ils « pourraient » le faire ultérieurement.

Le vote intervenu à Kampala a été accueilli avec satisfaction à *Jérusalem*.

Après le départ jeudi du président Boumediène d'Algérie et du général Teferi Bante d'Ethiopie, douze chefs d'Etat seulement ont participé à ces travaux qui ont été marqués par de vives attaques du président Kadhafi contre le président Sadate, parti mercredi.

Dans l'après-midi de jeudi, le « sommet » avait décidé que le dialogue avec les régimes minoritaires blancs d'Afrique australe pourrait se poursuivre à condition qu'il ait pour objet l'application de la règle de la majorité et que les mouvements nationalistes en expriment le vœu. Le recours à la violence n'est pas écarté si les discussions échouaient.

Les participants à la réunion ont aussi décidé d'envoyer une mission de conciliation en Angola pour tenter de mettre fin aux affrontements entre les mouvements nationalistes.

Le président Amin a proclamé la clôture officielle du « sommet » ce vendredi matin.

Au Nigéria

Le nouveau pouvoir reproche au régime déchu son mépris des chefs traditionnels

La situation redevient normale au Nigéria après le coup d'Etat qui a conduit, mardi 29 juillet, à la destitution du général Gowon et à son remplacement à la tête de l'Etat par le général Mohammed. Le couvre-feu a été levé jeudi. Les liaisons aériennes intérieures reprennent ce vendredi. Les vols internationaux restent cependant suspendus. Les frontières avec le Dahomey et le Niger, pays qui sont tous deux membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.), ont été rouvertes, mais elles restent fermées avec le Tchad et le Cameroun.

Le nouveau chef de l'Etat, escorté par un char et des véhicules blindés, s'est rendu jeudi matin au quartier général des forces armées pour présider la prestation de serment des nouveaux gouverneurs militaires nommés à la tête des douze Etats de la fédération. Le général Mohammed leur a demandé de ne pas suivre l'exemple de leurs prédécesseurs, tous révoqués par les nouvelles autorités pour népotisme, favoritisme et corruption. « *Ils foulaient aux pieds les normes administratives, n'hésitaient pas à humilier les chefs traditionnels et ne tenaient aucun compte des coutumes locales* », a notamment affirmé le chef de l'Etat dans son discours-réquisitoire.

Si la décision de remplacer les gouverneurs semble avoir été bien accueillie par la population, l'autoritarisme dont font preuve les militaires semble poser quelques problèmes. Mercredi soir, des sous-officiers ont donné l'ordre aux conducteurs d'autobus de la capitale de réduire de moitié le prix du transport. Cette intervention a entraîné des incidents, et les conducteurs n'ont pas repris le travail jeudi.

Le haut-commissariat du Nigéria à Kampala a délivré jeudi un passeport au « général à la retraite » Yakubu Gowon. L'ancien chef d'Etat pourrait séjourner au Togo avant de regagner Lagos. Notre envoyé spécial à Lomé, Bernard Brigouleix, nous câble que les milieux politiques et diplomatiques togolais s'attendaient à son arrivée dans l'après-midi de vendredi à bord d'un avion venant de Kampala. La présidence de la République et l'ambassade du Nigéria refusaient cependant de confirmer ou de démentir cette information.

Après la Libye, le Pakistan a annoncé son intention de reconnaître le nouveau gouvernement nigérian.

M. RANQUE FRANQUE PROCLAME A KAMPALA L'INDÉPENDANCE DU CABINDA

Kampala (*A.F.P.*). — M. Luis Ranque Franque, président du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC), a annoncé vendredi matin 1er août à Kampala, au centre international des conférences où vient de se tenir le douzième « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine, qu'il « *proclamait solennellement à compter de ce jour l'indépendance du Cabinda* ».

[Le Cabinda est une enclave située sur la côte atlantique entre la République populaire du Congo et le Zaïre. Ce territoire administré par le Portugal est rattaché à l'Angola. Il est revendiqué par les trois mouvements de libération angolais qui considèrent qu'il *fait partie intégrante* du territoire national, et contrôlé par les forces du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.). Le FLEC, présidé par M. Luis Ranque Franque, réfugié à Kinshasa au Zaïre, *milite pour* l'indépendance du territoire qui produit, grâce à des forages off-shore quelque *10 millions* de tonnes de pétrole par an. Son mouvement semble toutefois déchiré par des querelles internes. Le 25 juillet en *effet* était annoncé à Paris, lors d'une conférence de presse, la création d'un « gouvernement révolutionnaire provisoire cabindais » présidé par M. N'Zita Henriques Tiago, jusque-là vice-président du Front (« le Monde » du 26 juillet). Deux jours plus tard M. Ranque Franque publiait un communiqué déniant toute légitimité à cet organisme.]

El Salvador

UNE DOUZAINE D'ÉTUDIANTS SONT TUÉS DANS UN AFFRONTEMENT AVEC LA POLICE

San-Salvador (*Reuter*). — Une douzaine d'étudiants ont été tués mercredi 30 juillet au cours d'une fusillade d'une heure à l'université nationale de San-Salvador. L'armée s'est heurtée à deux mille étudiants protestant contre l'arrestation de plusieurs de leurs condisciples au cours d'une manifestation antérieure. Une trentaine d'étudiants sont soignés dans les hôpitaux, tandis qu'une dizaine de militaires auraient été grièvement blessés dans ces affrontements.

Un communiqué du ministère de la défense a assuré jeudi que les étudiants ont déclenché la bataille en « *ouvrant le feu à la mitraillette et en lançant grenades au phosphore et cocktails Molotov contre les forces de l'ordre* ». Cet affrontement survient après cinq semaines de manifestations organisées par les étudiants contre l'élection de Miss Univers, la semaine dernière, à San-Salvador, tenue pour une dispendieuse fantaisie dans un pays pauvre.

Première expérience européenne de contrats à long terme de livraisons de céréales

La Commission de Bruxelles propose aux Neuf de conclure un accord de trois ans avec l'Égypte

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient de demander aux Etats membres de *l'autoriser* à conclure avec l'Egypte un contrat à long terme de fournitures de produits agricoles. Le projet, d'un montant d'environ 300 millions de dollars (1,32 milliard de francs), en a été négocié au cours des semaines passées entre M. Lardinois, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, et M. El Chazli, ministre égyptien de l'approvisionnement. Si les Neuf donnent en septembre leur feu vert, ce sera la première fois que la Communauté s'engagera dans cette voie des contrats d'exportation à long terme. L'objectif, note M. Lardinois, n'est pas *tellement* d'accroître les exportations agricoles de la C.E.E. que de stabiliser *les courants d'échanges traditionnels*. De tels contrats devraient assurer aux producteurs des Neuf des débouchés réguliers à des conditions fixées à l'avance. Sur le plan politique, ils contribueront à favoriser la coopération entre la Communauté et des pays avec lesquels elle a manifesté l'intention d'entretenir des relations privilégiées.

Le contrat avec l'Egypte prévoit des livraisons de sucre, de céréales, de produits laitiers et de viande bovine. La C.E.E. s'engagerait à fournir 75 000 tonnes de sucre par an pendant trois ans, au prix communautaire libellé en unités de compte, ainsi qu'un million de tonnes de blé ou de farine (avec un minimum de 200 000 tonnes de farine) au cours de la campagne 1975-1976, à un prix inférieur au prix intérieur de la C.E.E. Les Egyptiens auraient souhaité que l'engagement de la Communauté portât sur trois années ; mais la Commission, faute d'avoir arrêté une doctrine définitive sur la marche à suivre pour la conclusion de tels contrats à long terme — elle aura un débat de fond sur ce thème au début de septembre, — a préféré ne proposer pour cette première opération qu'un accord d'un an.

En ce qui concerne les produits laitiers, dont la C.E.E. est très largement excédentaire, il est prévu de livrer : 10 000 tonnes de poudre de lait par an pendant deux ans, 3 000 tonnes de fromage par an pendant deux ans, et pendant une année 5 000 tonnes de lait reconstitué destiné à l'alimentation des veaux. Enfin, la Communauté expédierait l'an prochain 10 000 tonnes de viande bovine à un prix supérieur au cours mondial.

Toutes ces livraisons seraient réalisées par des opérateurs privés mais sous le contrôle et avec la garantie de bonne fin de la C.E.E. Des subventions à l'exportation seraient accordées par Bruxelles lorsque les prix de vente facturés aux Egyptiens seraient inférieurs aux prix communautaires.

Une telle politique de contrats à long terme est encore combattue au sein de la Commission — et demain peut-être du conseil des ministres — par ceux qui contestent que le Marché commun ait vocation à jouer un rôle permanent d'exportateur de produits agricoles et qui redoutent que cela n'incite les agriculteurs des Neuf à davantage produire.

PHILIPPE LEMAITRE.

Après ses achats aux États-Unis

L'U.R.S.S. VOUDRAIT IMPORTER 4,2 MILLIONS DE TONNES DE BLÉ DE LA C.E.E.

Le Japon aurait acheté pour 550 000 tonnes de blé aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, indique l'agence Reuter, citant des sources informées japonaises. Les livraisons se feraient d'octobre à décembre.

L'U.R.S.S., de son côté, chercherait, après avoir acheté d'importants tonnages de blé aux Etats-Unis, à se procurer auprès des pays du Marché commun de massives quantités de blé. Selon *l'International Herald Tribune*, les autorités soviétiques auraient pris contact avec des négociants français pour acheter 4,3 millions de tonnes de blé.

[Spéculation ou nécessité ? Les achats massifs de céréales à l'étranger par les Soviétiques (déjà 14 millions de tonnes, dont 9,8 millions aux Etats-Unis) seraient dus, selon les milieux officiels américains, à un déficit de la récolte russe de 25 millions de tonnes cette année. La production soviétique de céréales, en raison de la sécheresse, n'atteindrait en effet que 185 millions de tonnes, alors que la consommation de l'U.R.S.S. est estimée à 218 millions de tonnes. Pour les Américains, les achats soviétiques seraient donc dictés par la nécessité.

Les récentes déclarations soviétiques (« le Monde » du 26 juillet) font, elles, état d'une meilleure récolte qu'en 1974 (où elle était de 195 millions de tonnes). Si l'on accepte ces prévisions, comment *expliquer alors les achats de* l'U.R.S.S. à l'étranger... sinon dans un but spéculatif ?]

Selon le « Daily Telegraph »

LA FRANCE AURAIT « ENLEVÉ » A LA GRANDE-BRETAGNE UNE COMMANDE ÉGYPTIENNE D'ARMEMENTS

Londres (*A.F.P.*). — Dans une information publiée le jeudi 31 juillet le *Daily Telegraph* affirme que la France aurait « *enlevé* » à la Grande-Bretagne une commande égyptienne d'armements, financée par l'Arabie Saoudite, d'une valeur de 300 millions de livres.

Selon le *Daily Telegraph* c'est à la suite des pressions exercées par M. Giscard d'Estaing sur le prince Fahd d'Arabie Saoudite que l'Egypte — qui aurait préféré l'équipement britannique — accorderait vraisemblablement ses commandes à la France.

Qualifiant cette action de « *coup de poignard dans le dos* », le journal indique que les Egyptiens achèteraient l'avion franco-allemand Alphajet de préférence au Hawk de la compagnie Hawker Siddeley.

[A Paris, la délégation ministérielle pour l'armement, qui déclare être toujours en rapport avec l'Arabie Saoudite, ne confirme pas cette information.]

LE PAKISTAN COMMANDE DIX MIRAGE-III R

Islamabad (*A.F.P.*). — Un contrat portant sur l'achat, par l'armée de l'air pakistanaise, de dix avions de reconnaissance Mirage-III R a été signé, le 29 juillet, à Islamabad, entre le gouvernement pakistanais et un représentant de la société Marcel Dassault, a-t-on annoncé jeudi dans la capitale pakistanaise Ce contrat devait être signé avant le 31 juillet pour permettre au Pakistan de bénéficier des prix de 1973. Il porte sur une somme globale d'environ 300 millions de francs et est financé par un crédit lié du gouvernement français d'environ 650 millions de francs.

A l'occasion du 48e anniversaire de l'armée de libération

L'ANCIEN CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LIN PIAO RÉAPPARAIT EN PUBLIC

Pékin (*A.F.P.*). — La réception donnée jeudi 31 juillet pour le quarante-huitième anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération a été marquée par deux faits importants : la réhabilitation d'un vétéran de l'armée chinoise, le général Lo Jui-ching, et la confirmation de la nomination de M Wang Hung-wen, vice-président du parti, à un poste nouveau, celui de vice-président de la commission militaire du P.C.C. Le général Lo, âgé de soixante et onze ans, a été cité par l'agence Chine nouvelle, sans qu'aucun titre ne lui soit attribué, au nombre des personnalités qui assistaient à *cette réception*. Ancien chef de l'état-major général de l'armée sous le maréchal Lin Piao, il avait été l'une des victimes les plus notables de la révolution culturelle.

Ancien président du syndicat américain des camionneurs

M. JAMES HOFFA A DISPARU

Detroit (*A.P., A.F.P.*). — L'ancien président du puissant syndicat des camionneurs américains, M. James Hoffa, âgé de soixante-deux ans, a disparu *le mercredi* 30 août de son domicile de Bloomfield-Hills, dans la banlieue de Detroit. La police, alertée le lendemain par sa famille, a retrouvé la voiture de M. Hoffa dans le parking d'un restaurant de la périphérie de la ville. Le véhicule ne portait aucune trace d'effraction.

● *Une charge de faible puissance* a explosé, jeudi matin 31 juillet à la station centrale des autobus de Jérusalem, sans faire de victimes.

A la suite d'un conflit avec le directeur

Un foyer de jeunes travailleurs à Auxerre est occupé

Le bureau du directeur occupé, deux procès en cours, plusieurs autres plaintes déposées, des frictions quasi quotidiennes... l'atmosphère est loin d'être sereine au foyer des jeunes travailleurs Vaulabelle, à Auxerre (Yonne).

« *Ce que nous reprochons au directeur*, explique un résident, *c'est d'installer un climat de répression.* » Plusieurs jeunes travailleurs ont reçu des lettres notifiant leur expulsion du foyer. Motif : « non paiement du loyer ». « *Le rôle d'un directeur se résume-t-il à gérer le foyer et à se comporter comme un hôtelier ?* » se demandent des résidents. Les expulsés sont ou ont été récemment des chômeurs et pendant une période suffisamment longue pour avoir encore, à l'heure actuelle, des difficultés budgétaires. « *Plutôt que de les renvoyer, M. Alain Cattagni ne devrait-il pas solliciter — comme le règlement le lui permet — une aide pour ces jeunes ?* » déclarent les mêmes, qui réclament aussi le renvoi des cinq ou six personnes qui accompagnent fréquemment ces derniers jours le directeur. « *Milice privée* », disent-ils. « *Des copains qui m'aident* », proteste le directeur du foyer... Les « copains » ont essayé, jeudi soir, de faire sortir du bureau les manifestants qui résistaient en s'asseyant par terre.

Mais les événements de jeudi sont le prolongement d'une situation qui se détériore de jour en jour depuis décembre 1974. A l'origine, on retrouve le conflit classique entre l'ancien directeur du foyer, M. Claude Nesmes, et un conseil d'administration, dont la plupart des membres appartiennent également au conseil municipal, présidé par M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, et ont chacun leur propre conception d'animation.

Une succession de heurts aboutira à la démission de M. Claude Nesmes : « *On m'y a acculé*, dit celui-ci. *Je n'avais plus la possibilité de faire quoi que ce soit. Le conseil d'administration faisait le poids mort dès que je prenais une initiative nécessitant son aval.* » « *Claude Nesmes était trop indépendant* », répond-on du côté des administrateurs. « *Il était trop proche des jeunes à leur goût*, répliquent les animateurs du foyer. MM. Claude Callier et Claude Cattet, et des résidents, *et il a eu le tort de permettre l'entrée des garçons dans un foyer prévu pour les jeunes filles seulement...* »

L'affaire aurait pu s'arrêter là si le conseil d'administration n'avait pas accumulé alors un certain nombre d'« erreurs » pour le moins regrettables. Du jour au lendemain, les résidents ont vu arriver un nouveau « directeur », M. Christian Di Orio. « *Les premiers actes de celui-ci ont été de poser des interdits partout...* », disent des jeunes du foyer. « *On ne savait pas très bien qui il était... Mais quelqu'un l'a reconnu : c'était le patron d'un des plus grands cafés du centre de la ville. Il n'avait aucune compétence pour diriger un foyer.* » L'atmosphère s'envenima quand M. Di Orio, chargé par le conseil d'administration d'étudier la gestion du foyer, parla par sous-entendus de mauvaise gestion, voire d'un trou budgétaire... Aussitôt, les résidents ont demandé une explication à M. Nesmes, lequel, après s'être disculpé, a demandé que l'on rende publics les comptes du foyer et intente actuellement un procès en diffamation.

C'est en avril dernier que M. Cattagni a succédé à M. Di Orio. Ami personnel de plusieurs membres du conseil d'administration, il n'a jamais été véritablement accepte ni par une trentaine de résidents (sur quatre-vingts actuellement) ni par les animateurs. Après avoir longtemps demandé la réintégration de M. Claude Nesmes, les habitants du foyer ont intenté un procès contre le conseil d'administration *pour non-respect de statut. Ils* demandent la création de nouveaux statuts et un conseil d'administration élargi aux résidents et aux représentants syndicaux.

Jusqu'à ces derniers jours, la situation s'est dégradée. L'occupation du bureau a été décidée après l'envoi, par le directeur, d'une lettre recommandée à M. Claude Cattet. Dans cette lettre, le directeur indiquait qu'il était amené à envisager le licenciement de M. Cattet et le priait de se présenter à son bureau le 31 juillet à 14 heures. A cette même heure, le bureau était occupé et M. Cattagni n'a pas voulu rencontrer M. Claude Cattet ni les résidents qui le soutiennent, qu'il qualifie de « *voyous* » et de « *rigolos* ». Par contre, ses « copains », portant à bout de bras l'animateur, l'ont entraîné dans sa chambre, ont fait ses valises et l'ont déposé dans le hall...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Selon l'indice C.G.T., les prix ont augmenté de 1,1 % en juillet*, la hausse en un an étant de 15,1 %.

● *Fin de la grève du remorquage au Havre.* — La grève des officiers mécaniciens de la société de remorquage Les Abeilles du Havre, a pris fin, et le trafic portuaire est redevenu normal dès vendredi matin 1er août.

